

Prévisions atmosphériques

Nébulosité croissante cette nuit. De main, nuageux, neige commençant dans l'après-midi. Froid. Max. et min. : 15 au-dessus et 5 sous zéro.

(Détails en page 2)

★★★

# LE SOLEIL

70e ANNÉE — No 8

QUEBEC, VENDREDI 6 JANVIER 1967

PRIX DIX CENTS

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées	20 à 23	Mots croisés	23
A Québec auj.	16	Pages fémin.	10 et 11
Bandes illustrées	9	Patrons	10
Bridge	22	Spectacles	16 et 17
Décès	23	Sport	6 à 9
Finance	18 et 19	Télévision	14
Horoscope	5		

En bref

Hors Cour ?

NEW YORK (PA)—La poursuite intentée par Mme John F. Kennedy contre la maison d'édition Harper and Row en vue d'empêcher la publication du livre "The Death of a President" sera entendue le 18 janvier. Les observateurs avertis sont cependant encore d'avis que le différend se règlera hors cour.

Le juge Saul S. Streit, de la Cour suprême de l'Etat de New-York, a fixé la date jeudi après que l'auteur, William Manchester, et les éditeurs, Harper and Row, eurent inscrit des réponses séparées mais identiques à l'argumentation apportée par Mme Kennedy dans sa poursuite.

Juliana viendra au Canada

LA HAYE (AFP) — La reine Juliana des Pays-Bas et le prince Bernhard se rendront à Ottawa le 16 mai prochain à l'invitation du gouverneur-général du Canada afin d'assister aux cérémonies marquant le centenaire de la Confédération canadienne.

Des liens sentimentaux unissent le couple royal au Canada, où la reine Juliana séjourna pendant la Deuxième Guerre mondiale et où naquit la princesse Margriet, le 19 janvier 1943.

Frontière israélienne

TEL-AVIV (AFP) — Quatre tanks syriens ainsi que des mitrailleuses lourdes ont ouvert le feu, ce matin, sur les positions israéliennes en divers points de la région, à l'est du lac de Tibériade, annonce un porte-parole de l'armée israélienne.

Un tank, soutenu par des mitrailleuses lourdes, a ouvert le feu sur un tracteur et son chauffeur. Le véhicule et le fermier n'ont pas été touchés.

Hausse du prix de l'acier

OTTAWA (PC) — Le gouvernement ne posera aucun geste ultérieur en marge de la décision de la STELCO d'augmenter les prix de l'acier.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Finances, M. Sharp, qui a précisé que STELCO avait informé d'avance des augmentations survenues dans les prix de vente de l'acier en barres et en tiges. Le gouvernement avait alors décidé de ne pas intervenir.

# Le Pape souhaite dialoguer avec la Chine continentale

CITE DU VATICAN (d'après AFP) — Le pape Paul VI a souhaité aujourd'hui que l'Eglise puisse reprendre avec le peuple chinois des contacts comparables à ceux qu'elle a pu continuer d'entretenir avec "une portion de ce peuple", en faisant allusion aux relations existant avec Formose.

"Nous voudrions aussi, a dit le Saint-Père dans une homélie prononcée aujourd'hui à Saint-Pierre à l'occasion du 40e anniversaire de la consécration des premiers évêques chinois et du 20e anniversaire de l'institution de la hiérarchie de l'Eglise au Japon, parler de la paix avec ceux qui président aujourd'hui à la vie de la Chine continentale. Nous savons combien cet idéal humain et chrétien est celui-là même du peuple chinois".

"Nous voudrions, a poursuivi Paul VI, reprendre les contacts avec le peuple chinois au continent, les contacts que nous n'avons pas interrompus volontairement, pour dire à tous les catholiques chinois qui sont restés fidèles à l'Eglise catholique que nous ne les avons jamais oubliés et que nous ne renoncions jamais à l'espoir du renouveau, du développement même, de la religion catholique dans cette nation.

"Nous voudrions, a dit le Saint-Père, reprendre les contacts pour faire savoir à la jeunesse chinoise avec quel émoi et quelle affection nous considérons son exaltation présente vers des idéaux de vie nouvelle, laborieuse, prospère et concorde. Mais nous connaissons les difficultés de l'heure présente. Ces difficultés ne nous empêcheront cependant pas de considérer la Chine avec des sentiments de vigilance et d'amour. C'est ce que nous sommes en train de faire. S'il ne nous est pas donné de faire pratiquement autre chose, il nous est cependant permis et imposé de ne pas oublier et de prier.

"La liberté religieuse en Chine continentale se heurte à de graves obstacles," a déclaré le Pape.

Paul VI a ajouté: "Nos communications sont totalement empêchées et tous les missionnaires ont été expulsés. On accuse l'Eglise catholique et ce siège apostolique d'être opposés au peuple chinois".

Le Saint-Père a affirmé que, bien au contraire, l'Eglise a toujours été l'amie de la Chine "si grande". Aujourd'hui encore, a-t-il ajouté, l'Eglise est en état de comprendre et de favoriser le cheminement de sa transformation dans la présente phase historique.

Voeux universels

"Nous adressons nos vœux à la Chine si éloignée de nous géographiquement, mais si proche spirituellement, a conclu Paul VI, nous adressons des vœux à tous les peuples de la terre, à tous les messagers de l'Evangile répandus dans le monde, à toutes les missions catholiques afin que l'Épiphanie, la fête de la manifestation du Christ, nous éclaire tous et nous dirige dans la voie de la vérité, de la justice, de la fraternité et de la paix et nous sauve tous."

Au cours de la messe, l'épître et l'évangile ont été récités en chinois pour la première fois dans la basilique vaticane. Les chœurs du Collège de la propagande de la foi groupant les

élèves asiatiques en africains, ont exécuté des chants également dans cette langue, tandis que des enfants japonais, venus en costume national et appartenant à l'association des "Pueri Cantores" de Tokyo, ont chanté un hymne religieux dont les paroles étaient en latin et la mélodie japonaise.

Le Credo a été chanté en latin et, à l'offertoire, des jeunes gens chinois, garçons et filles, ont apporté au Pape des dons de la part des communautés chi-

noises d'Italie. Il s'agissait d'un calice, de statuettes en jade et d'un encensoir.

La prière des fidèles a été récitée en chinois, coréen, vietnamien, thaïlandais, hindi et en deux langues africaines. Puis, à la communion, le Pape, qu'assistait à l'autel deux prêtres chinois, NN.SS. Jean-Baptiste Chen, vicaire-général de Hsin-chu, Formose, et François Wang a administré la communion à un groupe de séminaristes asiatiques.

## Selon Washington Hanoi n'est pas plus conciliant

WASHINGTON (UPI, AFP, Reuter) — Le département d'Etat américain a réaffirmé hier, à la suite de la déclaration faite à Paris, par M. Mai Van Bo, que les Etats-Unis sont prêts à cesser tous les bombardements du Nord-Vietnam, dès qu'ils auront reçu l'assurance que cette mesure sera suivie par une "désescalade" correspondante de la part du Nord-Vietnam.

De son côté, la Maison Blan-

che a clairement laissé entendre au gouvernement nord-vietnamien, hier, qu'elle souhaitait obtenir une confirmation officielle des déclarations faites par son délégué général à Paris, M. Bill Moyers, porte-parole de la présidence, a fourni une première réaction dans ce sens, à Washington, peu de temps après que les propos de M. Mai Van Bo eurent été transmis aux Etats-Unis par les agences de presse.

Les déclarations de M. Mai Van Bo, jeudi, à Paris, ne constituent qu'une nouvelle phase dans la campagne de propagande nord-vietnamienne. Elle est intensifiée, pour faire cesser les bombardements aériens au nord en agissant sur l'opinion publique aux Etats-Unis et dans le monde, affirme-t-on dans les milieux officiels américains et vietnamiens à Saigon. Il ne s'agit que de mots, dit-on, et on se refuse à voir dans les déclarations du représentant nord-vietnamien à Paris un "changement d'attitude réel".

Les commentaires officiels viendront de Washington, indique-t-on dans les milieux de la mission américaine. On semble déjà certain de leur contenu et l'on recommande vivement aux journalistes de "bien prendre soin de lire les déclarations de Mai Van Bo jusqu'au bout".

Pour eux, le contexte contredit le changement d'attitude "que certains ont pu voir dans la proposition d'examiner et d'étudier un projet d'ouverture de négociations une fois que les bombardements aériens auront pris fin".

Cette proposition, si elle trahit un fléchissement de l'attitude d'Hanoi, est au contraire interprétée par les "jusqu'au boutistes" de Saigon comme une preuve que "les bombardements commencent à leur faire mal" et que par conséquent on est dans la bonne voie.

Doutes

Dans les milieux officiels vietnamiens l'attitude est la même. "Il faut beaucoup de bonne volonté et une loupe très puissante, déclare-t-on, pour voir dans la proposition de Mai Van Bo, comme dans l'interview récente de Phan Van Dong, les signes d'une attitude plus conciliante d'Hanoi. Il est encore trop tôt. Hanoi doit donner d'autres preuves, estiment ces milieux, que ces déclarations publiques imprécises, destinées à alimenter la campagne de propagande intense, qui est menée depuis quelques semaines pour contraindre Washington à interrompre les bombardements au nord".

Depuis longtemps, Hanoi a accepté que les quatre points ne soient pas une condition préalable mais, comme l'a dit Ho Chi Minh en août à Emmanuel (Suite à la page 2, 4e col.)

## Au moins 140 morts, aux Philippines, dans la pire catastrophe routière de l'histoire

MANILLE (UPI-PA) Deux autobus de fabrication locale et décrits comme des "cerceaux" sont venus en collision aujourd'hui, aux Philippines, alors qu'ils dévalaient une route sinueuse de montagne avec 300 pèlerins catholiques à leur bord et sont tombés dans un profond ravin, tuant au moins 140 personnes dans le pire désastre routier de l'histoire.

Le capitaine Romeo Ballesteros, de la gendarmerie philippine qui dirige les opérations de sauvetage, a dit que les corps de 84 personnes, dont ceux de plusieurs enfants, ont été retirés des carcasses tordues des deux autobus. Il a déclaré que plus de 80 autres personnes ont été blessées, dont une trentaine très gravement.

L'ACCIDENT

Il a expliqué que l'accident est survenu dans une route zigzagante de montagne alors que les freins de l'un des autobus manquèrent, projetant celui-ci contre un autre qui le précédait, et les précipitant d'une hauteur de 150 pieds en bas d'un ravin. L'un des autobus s'est écrasé la tête en bas, sur son toit de toile et l'autre a piqué du nez.

Ces autobus, de fabrication locale, ont été la cible d'une très intense campagne de sécurité au cours des dernières semaines après que les freins de l'un d'entre eux manquèrent et l'envoyèrent s'écraser à travers les portes de fer du palais présidentiel.

Les deux autobus, transportant environ 150 personnes chacun, faisaient partie d'une caravane de 57 autobus venant de la province de Batangas pour se rendre à la ville de Terapate, dans la province de Cavite, où se trouve le sanctuaire de l'Enfant-Jésus que les catholiques de cette région considèrent comme miraculeux.

Sur les lieux de l'accident, des corps des morts et des blessés jonchaient le fond du ravin.

Une équipe de secours de la Marine américaine fut appelée sur les lieux du désastre en provenance de la base de la Baie de Manille. Des hélicoptères, du plasma sanguin et une grue géante ont été dépêchés sur la scène de la catastrophe alors que les sauveteurs sortaient les cadavres et les corps des blessés de sous les débris tordus.

PLUS DE CERCUEILS

Un inspecteur d'autobus a lancé par radio du lieu de l'écrasement un appel pour "plus de cercueils".

Un témoin de l'accident, le conducteur l'autobus qui suivait immédiatement à la file les deux autobus accidentés décrit ce qu'il a vu.

"J'ai vu l'autobus qui me précédait aller percuter contre l'arrière d'un autre en avant et les deux furent projetés au fond de l'abîme en quelques secondes. Au moins un adulte fut catapulté complètement hors du dernier autobus au même moment" dit-il.

"J'ai rapidement appliqué les freins et m'élançai à l'extérieur. J'ai essayé de descendre la falaise qui était en pente sur une distance de 60 pieds puis coupait net sur le reste de la hauteur.

LES CRIS

"Alors que je me préparais à descendre, je pouvais entendre les cris et les hurlements des adultes et des enfants mais je ne pouvais pas voir les autobus à cause de l'épaisseur des fourrés au bas du ravin".

Cette tragédie survint à peine trois semaines après le lancement d'une vigoureuse campagne à travers les Philippines dirigée contre les "cerceaux roulants", nom par lequel sont désignés ces autobus.

De plus, les conducteurs de cette région sont reconnus pour conduire à grandes vitesses le long de routes sinueuses et étroites. Les autobus, de fabrication locale, sont très anciens.



CATASTROPHE — Des secouristes ont fouillé ce matin les débris de deux autobus qui se sont taponnés la nuit dernière aux Philippines, tuant au moins 140 passagers. Les deux véhicules ont plongé dans un ravin de 150 pieds. (Téléphoto PA)

# L'enquête sur la Justice doit être positive (Bertrand)

maine qui est vaste, l'on ait seulement des faits et aucune action positive."

LIMITATION

Le ministre de la Justice a on outre exprimé l'avis que pour être vraiment efficace, une telle enquête ne doit pas toucher que

les agissements des policiers, comme le réclamait le Barreau, mais également l'aspect des relations entre les avocats et les prévenus et aussi l'expédition des affaires devant les tribunaux de juridiction criminelle et pénale.

"Voilà un aspect du problème", dit-il, "où le Barreau peut être mis en cause, où certains membres du Barreau peuvent être mis en cause, où des faits peuvent être révélés qui seraient de nature à éclairer le public sur l'action des avocats devant les tribunaux."

M. Bertrand a dit qu'il accep-

Conflit des enseignants

## "S'il nous faut adopter des moyens drastiques, nous le ferons" (Bertrand)

Le ministre de l'Éducation du Québec, Me Jean-Jacques Bertrand, doute fort que le Parlement soit appelé à se réunir d'urgence pour étudier la situation "explosive" créée dans le monde de l'enseignement par les directives émises par le gouvernement le 14 octobre dernier.

Ces directives aux commissions scolaires leur interdisent d'offrir à leurs enseignants un traitement supérieur à celui édicté

par une échelle-limite sans consulter au préalable le ministère de l'Éducation. De même doivent-elles procéder lorsqu'il s'agit d'aller à l'arbitrage après des négociations infructueuses.

M. Bertrand qui était appelé à commenter la récente déclaration de M. Julien Thibodeau, président de la Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Montréal, selon laquelle "c'est un affrontement entre le gouvernement et les ensei-

gnants et que l'un des deux va casser", a déclaré:

"Disons donc que personne ne devrait casser. Le gouvernement a établi ses positions, claires. Il les a maintenues parce qu'il croit répondre aux exigences du bien commun. Il croit que la position qu'il a prise est une d'intérêt public et je"

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Autres nouvelles traitant des enseignants, à la page 24

tait les vues à ce sujet des nombreux organismes qui lui ont signifié leur désir de voir le mandat de l'éventuelle commission d'enquête élargi à d'autres aspects de l'administration de la Justice que "la brutalité des policiers".

Initialement, soit le 21 décembre dernier, c'est à ce sujet seulement que le Barreau de la province réclamait une enquête royale. Depuis, la Ligue du Comité de la Défense des Droits de l'Homme, la Ligue des Droits de l'Homme, la CSN, la FAT et nombre d'autres organismes, dont l'Association des policiers du Québec, ont demandé d'élargir ce champ d'examen.

"J'accepte ces vues-là", dit le ministre, "parce que je crois que l'appareil judiciaire, surtout en matière criminelle et pénale, c'est là que doit porter l'enquête."

"Dans le mandat qui pourrait être confié, j'envisagerais, par exemple, comme mandat possible, tout ce qui a trait à l'application des lois criminelles et pénales."

"Voilà une limite déjà. Cela (Suite à la page 2, 2e col.)

## Bourgault veut aller "jusqu'au bout" avec la loi concernant les mini-plaques

Les autorités de la Police provinciale du Québec sont catégoriques: aucune mini-plaque ne sera tolérée aux dépens d'immatriculation des voitures automobiles en 1967.

Le président du Ralliement pour l'indépendance du Québec est catégorique: "Si le gouvernement, dit Pierre Bourgault, décide d'appliquer intégralement la loi concernant les mini-plaques, nous irons jusqu'au bout."

Le ministre de la Justice Jean-Jacques Bertrand a décl-

ré, hier, qu'il est illégal d'ajouter quoi que ce soit aux plaques des voitures, si ce n'est une plaque vendue par le ministère des Transports et des Communications, soit celle des voitures-taxis, camions et autobus.

M. Bertrand a dit que toute autre plaque ou décoration est défendue. Et les policiers ont reçu l'ordre de dresser des contraventions et d'enlever les mini-plaques.

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Le conflit Bertrand-Lizotte; lire nouvelles à la page 2.

### S'il nous faut...

(Suite de la première page)  
forme le vœu que les enseignants coopèrent dans l'application de ces directives envoyées aux commissions scolaires.

#### DES DEMANDES

Le ministre a révélé qu'il reçoit à son ministère à l'heure actuelle de nombreuses demandes de la part de commissions scolaires et d'un grand nombre de parents priant le gouvernement d'intervenir par le truchement de mesures législatives.

M. Bertrand a expliqué que ces gens sont conscients de la situation qui est faite à leurs enfants lorsqu'on les prive pendant plusieurs semaines de leurs cours et, dans certains cas, les privant peut-être du succès d'une année scolaire.

"Alors, dit-il, s'il nous faut, à un moment donné, devant l'intransigeance ou le raidissement du corps enseignant, adopter des moyens radicaux et drastiques, nous le ferons".

Le ministre a ajouté, cependant, qu'il doutait que l'on soit dans l'obligation de convoquer une session d'urgence étant donné que le Parlement est appelé à se réunir le 24 janvier.

"A tout événement, dit-il, si la situation devenait excessivement grave et si elle exigeait un geste de la part du gouvernement, nous ne reculerons pas devant cela, même s'il fallait une session d'urgence, ce dont je doute.

Le ministre a dit espérer que le corps enseignant comprendra qu'il ne s'agit pas là d'un affrontement. "Nous représentons le public, dit-il. Nous représentons le gouvernement, nous ne sommes pas là seulement pour représenter le corps enseignant. Nous représentons l'ensemble des contribuables québécois. Nous avons pris nos responsabilités et nous entendons maintenir nos positions".

"Voilà en quelques mots les raisons de notre action, dit-il, et si l'on veut parler d'affrontement, de raidissement, je souhaite au contraire qu'il y ait de la compréhension".

### Bourgault veut...

(Suite de la première page)  
ni-plaques ou décorations défendues.

Le RIN veut ajouter, sous la plaque arrière des voitures, une mini-plaque portant l'inscription "100 ans d'injustice".

Déjà 4,000 de ces plaques auraient été vendues à Montréal. On doit en commander 5,000 autres. A Québec, M. Guy Pouliot, vice-président du RIN, a dit que ces mini-plaques se vendent comme des petits pains chauds. "J'en ai vendues 78 depuis hier et le téléphone ne dérouge pas."

M. Pouliot a dit que le RIN avait fait une première commande de 50,000 mini-plaques. Il a dit qu'il serait ridicule de traîner devant les tribunaux des milliers de Québécois qui ajoutent ces mini-plaques à leurs voitures.

A Montréal, M. Bourgault a dit: "Je n'ai jamais vu un tel gouvernement. Qu'ils accordent leurs violons et arrêtent de donner des ordres et des contre-ordres. Nous n'accepterons jamais de faire la propagande de la Confédération. Nous payons pour nos plaques d'automobile et nous avons le droit de demander que ces plaques ne fassent pas la propagande de l'injustice. Si on veut empêcher ce moyen de protester, nous prendrons d'autres moyens. Comment se fait-il que par le passé le gouvernement ait toléré toutes sortes de plaques autres que celles qui sont officielles et qu'aujourd'hui, parce qu'un mouvement indépendantiste entend protester à sa façon contre une injustice, il se réveille."

**État des routes  
DERNIÈRE HEURE  
appelez**  
QUÉBEC 418  
**693-6830**  
MINISTÈRE DE LA VOIRIE DE QUÉBEC

### Le temps

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions météorologiques. Région de l'Outaouais: généralement ensoleillé. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa: cinq et 15. Aperçu pour samedi: nuageux et neige légère.

Régions des Cantons de l'Est, de Montréal, Laurentides, Mauricie, Lac-Saint-Jean et Québec: généralement ensoleillé et froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal et La Tuque: 10 et 15. Ste-Agathe et Chicoutimi: cinq et 15; Sherbrooke et Québec: 15 et 20. Aperçu pour samedi: neige légère.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Îles et Rimouski: quelques chutes de neige. Vents du nord de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau: 10 et 20; Sept-Îles: 10 et 25; Rivière-du-Loup et Mont-Joli: 15 et 25. Aperçu pour samedi: généralement nuageux.

Région de la Gaspésie: chutes de neige. Vents du nord de 15 milles devenant de 25 milles au cours de la journée. Minimum et maximum à Gaspé: 25 et 32. Aperçu pour samedi: généralement nuageux.

### L'enquête...

(Suite de la première page)  
mettrait de côté, disons, les tribunaux civils parce que c'est là surtout, dans ce domaine des lois criminelles et pénales, qu'il semble se poser les problèmes les plus importants quant au respect de ce que l'on appelle les droits fondamentaux de la personne humaine."

Selon le ministre de la Justice, le mandat de la commission portera aussi sur les moyens à la disposition des corps policiers dans la lutte contre le crime.

Il pourrait porter également sur les méthodes d'enquête de la police, sur les traitements qui sont faits aux prévenus lors de leur arrestation, durant leur détention, sur l'obtention des aveux et les moyens utilisés pour ce faire.

Le ministre a ajouté qu'il y a aussi l'aspect des relations entre les avocats et les prévenus et cet autre aspect s'appliquant plus directement à la magistrature, soit l'expédition des affaires devant les tribunaux de juridiction criminelle et pénale.

#### UNE MASSE DE DOCUMENTS

M. Bertrand a révélé qu'il poursuit l'étude à l'heure actuelle d'une masse de documents auxquels d'autres documents se joindront au cours des prochains jours afin d'être en mesure de préparer un mémoire dans lequel il formulera des recommandations précises à ses collègues du cabinet.

"Ce n'est qu'à ce moment-là", précisa-t-il, "que nous pourrions prendre une décision définitive."

Il a conclu qu'il ne croyait pas être en mesure de consulter ses collègues à ce sujet avant la fin de janvier, étant donné la période des vacances et l'absence du premier ministre de la capitale provinciale.

#### UN RISQUE ?

Le ministre a convenu que sa décision de recommander une enquête générale sur l'administration de la Justice dans le Québec constituait un précédent.

Plusieurs croient que c'est là prendre un grand risque de voir nos institutions judiciaires s'effondrer, dit-il en substance avant de signaler, encore en substance, qu'elles ne peuvent pas être plus ébranlées qu'elles le sont à l'heure actuelle.

Il va sans dire que de nombreux aspects de cette enquête sur l'administration de la Justice seront gardés secrets, c'est-à-dire que l'on imposera le huis clos, surtout lorsqu'il sera question des méthodes d'action de la police, comme ce fut le cas récemment à Ottawa dans l'enquête sur la sécurité du pays.

En terminant, le ministre de la Justice a donné l'assurance que la tenue de cette enquête ne retardera en aucune façon la présentation devant la Législature de projets de loi attendus avec impatience comme la refonte de la Loi des coroners et la Loi de la police.

### Sir John ne sera honoré que le 11 janvier 1967

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a annoncé hier que le gouvernement avait proclamé, par un décret, que le mercredi 11 janvier 1967 serait consacré à commémorer d'un bout à l'autre du pays l'anniversaire de la naissance de sir John A. Macdonald, première personne à occuper le poste de premier ministre du Canada.

Il ne s'agira toutefois pas d'un congé public et ne sera observé que cette année.

En apprenant la nouvelle, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, ardent admirateur de sir John, a immédiatement déclaré que le gouvernement n'avait agi qu'à moitié en proclamant cette fête.

Le chef conservateur estime en effet que l'anniversaire de Macdonald devrait être commémoré par un congé public chaque année.

Lors d'une conférence de presse, la semaine dernière, le premier ministre Pearson avait déclaré qu'il faudrait l'assentiment du Parlement pour décréter le 11 janvier congé public, tout en ajoutant que cette période de l'année ne se prête pas tellement à un congé.

La proclamation du gouvernement se lit comme suit: "Attendu que en l'an de grâce mil neuf cent soixante-sept le Canada célèbre le Centenaire de la Confédération, et attendu qu'il convient en la présente année de célébrations que nous commémorions l'anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald qui occupe une place spéciale dans notre histoire, nous ne sommes pas en mesure de proposer un congé public à l'occasion de cet anniversaire."

Sachez donc maintenant que nous proclamons et déclarons par notre présente proclamation que le mercredi onzième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent soixante-sept est consacré à la commémoration de l'anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald.

Au moins 140... (Suite de la première page)  
cation locale, sont complètement ouverts sur l'un des côtés et les passagers s'assoient sur des banquettes de bois qui vont complètement d'un bord à l'autre du véhicule au contraire des autobus américains qui ont une allée centrale divisant les banquettes en deux sections.

Le nombre des victimes de l'accident survenu aujourd'hui à Manille, dépasse de beaucoup celui de la catastrophe d'Ahmedabad, aux Indes, le 30 mai 1962, alors que 69 personnes avaient perdu la vie. Cette tragédie déçoit maintenant le record du pire désastre routier de l'histoire.

Le Dr Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications, a déclaré, hier soir, que les tribunaux devront décider si la mini-plaque est légale ou non.

Il avait déclaré il y a trois jours qu'aucune loi ne défendait d'ajouter des sigles aux plaques minéralogiques des voitures en autant que les plaques de la province n'étaient pas mutilées, cachées, détériorées, rendues illisibles, etc.

Rejoint par téléphone à sa demeure de Saint-Jean-Port-Joli, hier soir, il a dit à tous les Québécois de s'en remettre au ministre de la Justice et aux tribunaux, tout en citant l'article 64, paragraphe C, du Code de la route qui défend d'altérer de toute façon les plaques fournies par la province.

#### LES 100 ANS

Pariant du sigle "100 ans d'injustice", le ministre a dit parler en son nom personnel lorsqu'il déclare que les membres du RIN se sont trompés.

### Les mini-plaques causent un imbroglio pour les policiers

Imbroglio pour la police et pour les tribunaux: Les mini-plaques d'automobiles sont-elles légales ou non?

M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice, dit non. M. Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications, dit non lui aussi, mais il s'en remet au ministre de la Justice et aux tribunaux.

M. Bertrand se base sur l'article 28, article 3, du Code de la route, lequel dit:

"Aucune autre plaque portant des numéros ne doit être fixée à l'extérieur du véhicule automobile, à moins qu'il ne s'agisse d'une plaque qui peut être exigée en vertu d'une autre loi, d'un règlement municipal ou par la Régie des transports".

M. Lizotte renchérit en citant l'article 64, paragraphe C: "Est coupable d'une infraction... qui

conque... altère une plaque d'immatriculation fournie par le Bureau, en y changeant le numéro, l'année, la lettre, la couleur, ou DE TOUTE AUTRE MANIÈRE..."

Comme la mini-plaque s'ajoute à celle prévue par la province (car, le Dr Lizotte l'a dit et le texte de la loi le confirme, les plaques appartiennent à la province et les autorités peuvent exiger en tout temps, même après qu'elles aient cessé d'être utiles, qu'elles soient retournées aux autorités), les deux ministres disent qu'elle est altérée (selon le Dr Lizotte) et que l'on y ajoute un numéro "100" (selon le ministre Bertrand).

Les membres du RIN demandent pourquoi on a toléré jusqu'à date que l'on ajoute des sigles "CAA", "Old Orchard", club un-ten ou un - tel - autre, etc., en appendices aux plaques depuis de nombreuses années.

ANNONCE  
**SI VOTRE DENTIER bouge...**  
Seupoudre-la simplement d'un peu de PASTERETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. PASTERETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. PASTERETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

### "Les tribunaux devront décider si la mini-plaque est légale ou non"

le Dr Fernand Lizotte

"Quand je vois le RIN arriver et marquer 100 ans d'injustice, je prétends qu'ils sont 200 ans en retard, en arrière, parce que précisément ça date d'il y a 300 ans quand les Français nous ont abandonnés ici sur les rives du Saint-Laurent, qu'ils se sont désintéressés en disant ce sont quelques arpents de neige, cela ne vaut pas la peine de s'occuper d'eux. Alors ils auraient dû marquer 300 ans".

Puis en parallèle, le ministre a parlé du livre du premier ministre Daniel Johnson "Egalité ou indépendance".

"A l'heure actuelle il est évident que nous n'avons pas d'égalité comme nous la réclamons, comme c'est de notre devoir de Canadiens français de la réclamer sans pour cela empiéter sur les droits des anglo-saxons ou des Canadiens anglais pour lesquels j'ai beaucoup de respect, beaucoup d'admiration en certaines circonstances."

Poursuivant sa pensée il a

parlé des luttes antérieures pour obtenir le respect des droits de la province de Québec.

Revenant sur le sujet du sigle du RIN, il a dit que c'est là se battre pour des symboles. "Au point de vue pratique cela ne veut rien dire. Seulement j'aime mieux cela que de mettre des bâtons de dynamite dans une boîte aux lettres".

Le docteur a dit que les Canadiens français pourraient y gagner beaucoup plus en se battant pour devenir une puissance économique.

Revenant sur le sujet des plaques, il a dit qu'il n'approuve pas les plaques actuelles, portant le mot Confédération. Mais le gouvernement doit subir l'odieuse de l'administration précédente, sinon il devrait dépenser \$350,000 de plus pour changer les plaques. Il ne faudrait pas aller chercher dans la poche des cultivateurs qui ne gagnent que \$1,200 à \$1,500 par année ces \$350,000 seulement pour

prouver un nationalisme qui ne rapporterait rien.

"Je pense que je suis nationaliste peut-être pas comme un des autres. J'ai évolué malgré mon âge. J'ai évolué peut-être plus vite que ceux qui pensent faire beaucoup pour la race en faisant ce qu'ils font là. Les gens publics ont à coeur l'avancement des Canadiens français.

"Le moyen de lutter contre ces 300 ans d'injustice c'est le comité de la constitution que l'on vient de former".

Le docteur a dit: ne pas être

séparatiste parce que cela amène la révolution. "La révolution ça se fait dans le sang. Dans les révolutions on noie la première phalange des jeunes. D'ailleurs c'est déjà commencé.

"Je crois que nous n'avons pas le droit, nous les gens d'âge mur, de sacrifier toute cette jeune génération dans une révolution qui nécessairement va devenir une révolution sanglante. Il y a de nombreux moyens d'éveiller la population de nos jours avec les médias d'information, sans avoir à recourir à la violence".

### DECORATEUR OU DECORATRICE ENSEMBLIER

DEMANDE

pour prendre charge du département de décoration intérieure, domestique et commerciale, d'une importante maison d'affaires de Québec.

S.V.P. ECRIRE A DEPT 1344 LE SOLEIL

**NOS 2 MAGASINS  
SERONT OUVERTS  
CE SOIR  
JUSQU'A 9 HRS 30**

**Simons'**  
quebec  
place ste-foy

**VENTE DE BLANC**

**OREILLERS EN TERYLENE \$4.99**

Rondelets, bien remplis de térylène doux, propre, sans odeur et non allergique. En beau outil luxueux. Pleine grandeur 20 x 26.

**PIQUE ET COUVRE-MATELAS LIT JUMEAU \$3.99**

Protégez votre matelas. Dormez confortablement. Le couvre-matelas prétrécci s'ouvre largement d'une glissière. Double \$4.49 Le piqué est préajusté. Lits jumeaux \$5.49 Double \$6.49

stationnement gratuit facile au garage chapeau place de l'hôtel de ville

nos 2 magasins seront ouverts ce soir jusqu'à 9 hrs 30

**COUVERTURES KENWOOD REG. \$17 \$12.99**

En pure laine signée Kenwood à prix spécial de janvier. Chaleureuse, douce et légère à la fois. Large bordure de satin. 72 x 84.

**Simons'**  
quebec  
place ste-foy

Un autre adepte de

**Peter Jackson**

**GAGNE \$1000**



M. E. M. Philipson, (à droite), Aylmer Est, Québec, reçoit de M. G. Poirier, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1,000 en argent. Des certificats de \$1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! **Peter Jackson KING SIZE**

Une mission spéciale

Gordon étudierait le rapport Carter

OTTAWA (PC) — On croit généralement à Ottawa que M. Walter Gordon, qui est revenu au cabinet fédéral avec le titre de ministre d'Etat après avoir occupé celui des Finances, aura la mission spéciale d'étudier le rapport de la commission Carter sur la fiscalité.

FISCALITE

Le rapport de la commission d'enquête sur la fiscalité présidée par M. Kenneth Carter, de Toronto, doit être présenté au gouvernement vers la fin du présent mois, ou au plus tard au début de mars. On s'attend

que ce rapport soumettra des recommandations radicales sur la fiscalité. Certaines parties de ce rapport ont déjà été remises aux autorités du ministère des Finances pour qu'elles en commentent l'étude.

Mais il est à prévoir que lorsque le rapport aura été publié, les organismes nationaux ainsi que les grosses compagnies et des particuliers voudront faire valoir leurs opinions avant que le gouvernement ne prenne une décision finale.

Recrutement plus encourageant dans les Forces armées

REACTIONS

Le chef de l'opposition M. John Diefenbaker a déclaré que le retour de M. Walter Gordon dans le cabinet Pearson n'était pas une surprise pour lui.

M. Pearson est heureux; le sénateur Hargue est heureux; M. Gordon est heureux; M. Sharp est heureux, tout le monde de la finance est heureux.

M. WINTERS

Le ministre du Commerce M. Robert Winters, a affirmé pour sa part, que le retour de M. Gordon ne signifie pas que le gouvernement poussera son programme d'économie nationaliste.

L'Ontario s'intéresse à notre loi électorale

TORONTO (PC) — Le comité de la Législature ontarienne sur la loi électorale fera une visite d'une journée à Québec, annonce le greffier de Queen's Park, M. Roderick Lewis.

Grégoire: Le Québec se séparera en 1970

HAMILTON (PC) — Le député indépendant de Lapointe aux Communes et président du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, s'est dit convaincu que le Québec se séparera du reste du Canada en 1970.

Dans une entrevue télévisée, jeudi soir, au Pierre Berton Show, M. Grégoire a prédit que le nouvel Etat s'emparerait de toutes les propriétés fédérales dans ses frontières, y compris les quais, installations ferroviaires, édifices publics, Radio-Canada et l'Office national du film.

«Tout cela appartiendra au Québec parce que nous avons payé pour», a dit M. Grégoire. Québec n'érigerait toutefois pas de barrières douanières ou d'immigration entre son territoire et le reste du pays, et le libre accès sera permis entre les Maritimes et l'Ontario.

La défense et les affaires étrangères relèveront conjointement du Canada et du Québec qui paiera sa part.

M. Grégoire a dit que le nouvel Etat comprendrait tout le territoire actuel de la province

et aussi loin qu'il le voudrait. Il a ajouté que le Canada accepterait les capitaux étrangers autant que ce sera bon pour l'économie.

«Le Canada, dit-il, ne poussera pas son programme d'économie nationaliste parce que M. Gordon est de retour dans le cabinet».

RAY PERREAULT

De son côté, le "leader" libéral de la Colombie-Britannique, M. Ray Perreault a averti le gouvernement fédéral des "dangers" que pourraient causer les conseils de M. Gordon sur le plan économique.

Précisant que la majorité des libéraux avait répudié le programme d'économie nationaliste de M. Gordon, M. Perreault a précisé: "Je crois fortement que le gouvernement fédéral adopterait ainsi un programme contraire à la volonté de la majorité de ses membres".



COMMUNICATIONS GRATUITES — Le ministre fédéral du Commerce Winters (à gauche) fait la démonstration d'une communication téléphonique gratuite d'échange commercial avec un des services gouvernementaux du Commerce. Le président du Club Empire du Canada, M. R. Bredin Stapells, de Toronto, accompagne le ministre.

Communication rapide avec les bureaux du Commerce

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, a inauguré hier un réseau national de communications qui permettra aux hommes d'affaires de toutes les régions du Canada d'entrer en contact rapide en tout temps avec des agents du ministère.

M. Winters a déclaré que ce nouveau réseau national de communications par téléphone est un des moyens qui permettront de réaliser l'objectif que le gouvernement s'est assigné pour l'année 1967 soit \$11 milliards et quart de ventes à l'exportation.

Les exportations canadiennes en 1966 ont atteint le chiffre de \$10 milliards.

Le nouveau réseau de communications destiné à servir quelque 6.600 exportateurs canadiens, fonctionne à partir de bureaux régionaux du ministère fédéral du Commerce situés à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Montréal, Halifax, Saint-Jean, Terre-Neuve et Ottawa.

En composant un numéro de téléphone, un homme d'affaires pourra sans frais pour lui, communiquer directement avec le plus proche bureau du ministère," a expliqué le ministre.

M. Winters a également annoncé que les employeurs supérieurs de son ministère seront rappelés de 67 pays, au mois d'avril, et parcourront le Canada jusqu'en juin. Les hommes d'affaires pourront les rencontrer individuellement en fixant rendez-vous avec eux à des bureaux temporaires dans huit grandes villes du pays.

Centenaire de la Confédération

Judy LaMarsh déplore l'attitude du Québec

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, interrogée au cours d'une émission télévisée, à propos du centenaire de la Confédération, a déclaré, hier soir, que la population de ce comté électoral, Niagara Falls, était "très ennuagée" de l'attitude du gouvernement du Québec selon laquelle les Canadiens français n'ont rien à célébrer au cours de 1967.

"J'ai rarement été témoin, dit-elle, d'une réaction si mauvaise à cette sorte de choses que celle qui a été décrite dans mon propre comté."

Mlle LaMarsh a cependant ajouté que le centenaire de la Confédération avait un sens différent dans les diverses parties du Canada. "Certains regardent le passé, d'autres le présent, d'autres encore, l'avenir, a-t-elle précisé.

"Si les citoyens du Québec, insista-t-elle, sont intéressés aux fêtes du centenaire de la Confédération du fait qu'elles soient le lancement d'un deuxième centenaire, s'ils s'intéressent à faire un Québec à leur choix et un Canada à leur choix, ça va. Ils n'ont qu'à faire passer leurs idées, mentionna-t-elle, et ils auront le Canada qu'ils auront voulu."

JEUNESSE

Mlle Judy LaMarsh, a d'autre part déclaré qu'elle est parfois en butte contre certains de ses collègues du cabinet qui oublient ou ignorent que la moitié

de la population canadienne a moins de 25 ans.

Dans une allusion directe à l'actuel gouvernement fédéral, Mlle LaMarsh a déclaré: "On concentre son attention sur ce qu'il faut faire en faveur des vieillards oubliant ce qu'il faut faire pour les jeunes."

"Que fait le gouvernement en faveur des nouvelles familles qui se forment, au sujet de leurs besoins domiciliaires et de tout le reste?" a demandé le secrétaire d'Etat qui répondait à diverses questions à l'émission "20 millions de questions" du réseau anglais de Radio-Canada.

"Tout homme public," a ajouté Mlle LaMarsh, "doit sans cesse se répéter à lui-même que la moitié de la population canadienne a moins de 25 ans; c'est de là qu'émanent les problèmes de l'avenir immédiat."

Le secrétaire d'Etat a par ailleurs indiqué qu'aucune décision n'a été prise encore sur le successeur de M. J. Alphonse Ouimet au poste de président de Radio-Canada. M. Ouimet a annoncé à l'automne sa décision de remettre sa démission après que la nouvelle loi de la radio-diffusion aura été adoptée par le Parlement canadien.

"La position de président de Radio-Canada est sans doute l'une des plus importantes au Canada," a souligné le ministre.

Mlle LaMarsh a ajouté que la personne qui sera appelée à combler la vacance que créera le départ de M. Ouimet devra avoir eu de l'expérience dans des fonctions très importantes. Elle a par ailleurs souligné une certaine préférence en faveur d'un successeur de M. Ouimet qui soit plutôt jeune.

Mlle LaMarsh a fait état d'un homme dans la trentaine qui a travaillé longtemps à Radio-Canada, a quitté la société et y est récemment revenu.

"Le nom de cette personne a été suggéré comme successeur possible de M. Ouimet," a dit le ministre. "J'ai des doutes sur la valeur de cette suggestion mais ils n'ont rien à voir avec l'âge," a ajouté Mlle LaMarsh.

Des sources à Radio-Canada ont mentionné que la personne à laquelle Mlle LaMarsh a fait allusion serait M. Patrick Watson, animateur de l'émission "This Hour Has 7 Days," retirée de l'horaire cette saison à la suite d'un débat public retentissant.

Après la suppression de l'émission "7-Days," M. Watson a abandonné Radio-Canada durant quelques mois et il y est revenu ces derniers temps pour préparer une série de documentaires qui seront diffusés à compter de dimanche prochain et qui porteront sur le cinquantième de la révolution bolchévique et les conditions de vie en Union soviétique.

Le député Yvon Hamel ira en appel

M. Yvon Hamel, dont l'élection comme député de l'Union nationale de Rouville à l'Assemblée législative a été annulée par la Cour provinciale, il y a quelques jours, portera sa cause devant la Cour d'appel.

M. Hamel, qui a fait part de sa décision au cours d'une entrevue hier, pourra continuer de siéger à l'Assemblée législative tant que le plus haut tribunal de la province n'aura pas statué dans la cause.

La Cour provinciale, dans un jugement majoritaire, avait déclaré le siège vacant, accédant ainsi à une requête du candidat libéral défait, M. François Boulais.

À la suite d'un recomptage judiciaire, au lendemain de l'élection provinciale du 5 juin dernier, M. Hamel avait été déclaré élu par une majorité de cinq voix.

La répartition des sièges maintient de la façon suivante: Union nationale 56; libéraux: 50; indépendants: 2; vacant: aucun.

La date de l'audition de la cause devant la Cour d'appel n'est pas connue.

Pearson déplore la mort du député Roger Mitchell

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a exprimé hier ses regrets à la suite du décès du député libéral de Sudbury aux Communes, M. Roger Mitchell.

"Roger Mitchell était un ami de vieille date," a dit M. Pearson, dans un communiqué remis à la presse. "C'était également un collègue venant d'une circonscription voisine à la mienne et je suis peiné d'apprendre son décès."

M. Mitchell, poursuivit le premier ministre, était un député loyal et dévoué qui a servi pendant 13 ans les électeurs de Sudbury. C'était un bon homme qui faisait son travail silencieusement et sincèrement. Il était l'ami de tous."

"Il représentait le type idéal du fonctionnaire canadien et on le manquera certainement autant qu'on le pleure actuellement."

"Mme Pearson et moi-même exprimons nos plus profondes condoléances à ses filles." M. Mitchell est décédé à l'âge de 68 ans, à Sudbury, après une longue maladie.

Le décès de M. Mitchell a réduit à 130 le nombre des députés libéraux aux Communes. Les conservateurs en comptent 96, le NPD 21, les créditistes 8, le Crédit social 5. Il y a trois indépendants et deux sièges sont vacants.



Immortalité... à froid

OTTAWA — Le jour où le premier ministre Pearson ressuscite... M. Walter Gordon, un événement pouvant avoir des répercussions infiniment plus considérables sur l'avenir politique non seulement du Canada, mais de toute la planète, est passé quasi inaperçu.

Il s'agit du projet de M. George Schurr, titulaire de la chaire de philosophie et de théologie de "Park College", au Missouri, qui vient de suggérer d'entreposer "des cadavres dans des lieux frigorifiques en attendant que la science médicale trouve le moyen, dans un avenir plus ou moins lointain (je cite ces derniers mots simplement parce qu'ils sont dans le texte et non parce que je leur trouve quelque portée majeure), de leur rendre la vie et la santé".

Savant émérite, M. Schurr n'aurait pas parlé ainsi sans être documenté à fond; d'ailleurs, les fossiles prématés, qu'on trouve partout pour dénigrer le progrès, n'ont pas osé s'en prendre à la thèse elle-même du professeur, mais l'ont attaquée de biais en suggérant timidement que le fait de ramener à la vie des gens, après des années ou même des générations de congélation, les dissocierait de leur époque. Mais que fait-on des cours de rattrapage... qui existent déjà?

Hélas! pourtant, des dégâts irréparables sont déjà faits. Ainsi, inutile pour nous, malgré vœux et sourires poussés à go-go, de songer à ravoir un Maurice Duplessis ou encore un Mackenzie King, pas plus que les Américains ne pourraient espérer récupérer Roosevelt ou encore Wilson. Le progrès nous fait toujours comprendre quand il arrive, ce qu'on aurait pu en tirer s'il s'était montré plus tôt. Ainsi, je me souviens que, lorsque l'insémination artificielle fit jadis son apparition, il y a déjà plusieurs lustres et éprouvettes, Alphonse Allais avait laissé entendre que tous les grands hommes de l'époque cherchaient des Françaises désireuses de donner à leur pays des rejetons d'un pedigree exceptionnel. Mais déjà, soulignait encore Allais, il était trop tard pour s'offrir du Hugo, du Napoléon, etc. Le fils de Honfleur (ainsi que de M. et Mme Allais) notaient enfin qu'un marin ou un militaire quittant son épouse pour quelques années pouvait rentrer un jour (de préférence quand même à un soir) au foyer avec une belle famille sur l'origine de laquelle il ne pourrait que s'enorgueillir. Comme je n'écris rien que les statistiques ne confirment, je me contenterai d'ajouter ici que des rumeurs veulent que ce soit arrivé.

L'opération Schurr, c'est toutefois infiniment mieux que l'insémination artificielle, puisque ça permettra de récupérer des valeurs... établies. En passant, à propos de valeurs, comme je sais que j'ai parmi mes lecteurs des financiers désireux de faire fructifier davantage leurs capitaux, puis-je leur conseiller d'acheter sans délai des "parts" de compagnies fabriquant des appareils frigorifiques: ça va monter. L'idée de M. Schurr a encore une valeur militaire appréciable. Je connais des Français qui se diront avec nostalgie que si Napoléon avait eu "ça" après sa campagne de Russie, où pas mal de son monde avait été frigorifié, l'histoire en aurait probablement été fort modifiée.

Mais pensons à l'avenir. Disons-nous que, grâce à M. Schurr et à ceux qui mettront en pratique son programme, il pourra arriver qu'on offre, disons dans quarante ans, aux Canadiens, de ravoir le duo Diefenbaker-Pearson, aux Français, de s'offrir de nouveau le général de Gaulle, aux Espagnols, de vivre en douce sous Franco encore une fois, etc.

Le sabotage sera évidemment à écarter, car il faudra voir à ce qu'on n'aille pas... réchauffer prématurément ou de façon incomplète (ce qui les rendrait trileux) un de ces grands "revnants" dont je laisse à votre goût et à votre imagination le soin de compléter la liste, parmi nos grands qui sont encore "chauds", tâche que je vous confie, non, veuillez le croire, par manque d'espace ou de charité. Autre grave inconvénient à redouter, surtout chez une veuve riche: la perte de la clef du frigo. Avec la science, donc, des retours comme celui de "Boom Boom" (Geoffrion) ou celui de Walter (Gordon) seront devenus d'une banalité microscopique. Les... dégelés auront eux-mêmes quelques petites difficultés à surmonter: songez par exemple à M. Diefenbaker essayant de "passer" à une convention conservatrice en 2,048 (ou 2,052 si vous insistez) ou se trouverait un Dalton Camp défrigorifié quelques semaines auparavant.

Malgré la meilleure volonté du monde, un individu ayant ainsi été en froid avec tous ses voisins, pendant des années, aura peut-être de la difficulté à être sociable, au début en tout cas. Par contre, le régime pourra être curatif. Un ivrogne qui aura été "chaud", la majeure partie de sa précongélation, placé au froid pendant quelques décennies, n'aura-t-il pas une chance d'en "sortir" guéri?

Les historiens vont avoir la tâche un peu plus compliquée et ça pourrait même leur attirer, s'ils sont eux-mêmes à ce moment au frigo, des... dégelés de la part de grands hommes qui estimeront n'avoir pas été juchés assez haut après leurs carrières initiales. Quant à l'histoire du Canada, où l'on parle déjà de période française, de l'anglais et de celle de la Confédération, on y ajoutera simplement la "glacière". Le bon goût et la logique interdiront de parler de... feu un tel. Et personne ne pourra plus dire d'un policier, même après sa mort, qu'il est... brûlé.

Le Canada recevra près de 12,000 immigrants français

PARIS (PC) — George Mitchell, chef de l'immigration canadienne à Paris, prévoit que le Canada recevra entre 10,000 et 12,000 immigrants venant de France en 1967, ce qui constitue un chiffre record.

Le nombre des immigrants français en 1965 avait été de 5,200, celui de 1966, de 7,500; ces chiffres n'équivalent évidemment qu'à une fraction des 50 à 60,000 immigrants venant de la Grande-Bretagne.

"L'attitude générale des Français est défavorable à l'émigration", a déclaré M. Mitchell au cours d'une interview. "Après tout, la France ne connaît pas de chômage, la structure des salaires y est presque aussi avantageuse que celle du Canada, et les travailleurs ont quatre semaines de vacances payées chaque année."

De plus, le gouvernement n'encourage guère l'émigration. L'économie de la France requiert plus d'immigrants que d'émigrants.

Néanmoins, la situation semble vouloir s'améliorer pour M. Mitchell et ses collègues. Le ministre de l'Immigration canadienne, M. Marchand, après avoir conféré avec le gouvernement français en novembre, en a reçu une réponse encourageante.

PRIORITE CANADIENNE

"Le gouvernement français n'aime pas voir les émigrants partir, et on estime que 12,000 immigrants par année est le maximum auquel le Canada doit s'attendre", ajoute M. Mitchell, qui en est à son troisième mandat en France.

Français désire partir, le gouvernement préfère le voir partir pour le Canada que pour n'importe quel autre pays.

Pour les émigrants français le Canada est la terre d'élection et Québec la province favorite.

"Environ 90 pour cent des émigrants se dirigent vers le Québec", ajoute M. Mitchell.

Le Canada, récemment, a moussé abondamment sa campagne de publicité en France, apparemment avec l'approbation du gouvernement français.

"Les Français ont encore une image du Canada qui peut nuire à l'émigration — une image vieille de 200 ans. On leur a dit que le Canada est un pays froid", dit M. Mitchell. "Nous faisons notre possible pour détruire cette image."

# Le retour de M. Gordon

Les rumeurs de démission comme député de l'ancien ministre des Finances, M. Walter Gordon, se sont transformées en une tout autre réalité. Non seulement M. Gordon n'a pas démissionné, comme il avait pourtant l'intention de le faire, mais il réintègre le cabinet Pearson. On constate ainsi, une fois de plus, que le premier ministre Pearson, contrairement à l'ancien premier ministre Diefenbaker, fait une large place à la diversité dans son cabinet et qu'il ne cherche pas à lui imposer une pensée monolithique.

La façon avec laquelle M. Pearson vient de régler le cas Gordon en est une parfaite illustration. En certains secteurs-clés de l'économie canadienne, les vues de l'ancien ministre des Finances et celles de l'actuel, M. Sharp, paraissent diamétralement opposées. M. Sharp pense que l'alarmisme de M. Gordon au sujet des capitaux américains, si on le concrétisait dans les réformes suggérées, entraînerait une baisse de notre niveau de vie. M. Gordon soutient des thèses qui en arrivent à affirmer que l'ouverture de M. Sharp vis-à-vis des capitaux américains conduira le Canada à la domination politique des Etats-Unis.

Comment le miracle de la réconciliation de ces deux thèses opposées s'est-il produit? A la suite de pourparlers entre MM. Pearson, Sharp, Gordon, ce dernier a déclaré qu'on en était arrivé à un accord complet sur les moyens à prendre pour atteindre les objectifs souhaitables. M. Gordon étant assez intransigeant sur les principes et M. Sharp tenant par ailleurs fermement à son réalisme on peut se demander comment M. Pearson a pu trouver le joint entre les deux.

Le premier ministre a affirmé que son gouvernement prépare une législation considérable sur le rapatriement des contrôles de l'économie canadienne et que parmi les priorités prochaines se trouve un projet de loi d'une société canadienne de développement. Dans son livre "A Choice for Canada", l'ancien ministre des Finances développe cette idée centrale que les Canadiens devraient emprunter à l'étranger pour investir eux-mêmes dans leurs propres richesses plutôt que de recourir de façon inconsidérée aux capitaux américains. Mais,

cette méthode ne peut donner que des résultats marginaux, l'emprunt étant forcément limité, tandis que les possibilités de développement ne le sont pour ainsi dire pas.

L'énorme potentiel de capitaux américains à nos côtés sera toujours pour nous à la fois une source de prospérité et d'inquiétude. Il n'est cependant pas interdit d'imaginer des formules de contrôle visant à "canadianiser" davantage ces investissements étrangers. On peut supposer que c'est de ce côté que le compromis est intervenu entre MM. Sharp et Gordon.

Il ne fait aucun doute qu'un homme de l'envergure de M. Gordon est un actif dans le cabinet fédéral. Il est un excellent économiste. Il a des idées bien déterminées sur à peu près tous les secteurs de l'activité nationale. Ce n'est pas lui qui s'enliserait dans le confort intellectuel. Au surplus, M. Gordon est un idéaliste; il a profondément foi dans le destin de notre pays et, au Canada anglais, c'est l'un des hommes politiques dont le patriotisme canadien est le plus marqué.

En politique M. Gordon donne l'impression de moins chercher le succès personnel que la réalisation d'un idéal élevé. Il faut dire que sur le strict plan politique il a connu un certain nombre de déboires et que son habileté parlementaire n'a rien de frappant. En somme, M. Gordon est un ministre des Finances qui n'a pas réussi, tandis que M. Sharp a réussi. Mais le premier voit plus loin que le succès immédiat. Il n'est pas fait pour les concours de popularité; il demeurera un aiguillon précieux et très compétent à l'intérieur du cabinet.

Par certains aspects de sa personnalité M. Gordon fait penser à un autre ministre, M. Maurice Lamontagne, qui a lui aussi démissionné mais pourrait bien être bientôt appelé à réintégrer le cabinet. Tous deux possèdent de grandes qualités de conseillers et de chercheurs, qui compensent leurs faiblesses proprement parlementaires. Ce sont là des ferments utiles dans la politique fédérale. A cet égard le retour de M. Gordon est de nature à insuffler une certaine hauteur de vues et d'objectifs à la politique nationale.

# Feu ou fumée?

Le contentieux sino-soviétique continue de défrayer l'actualité mondiale. Hier, Moscou a démenti les assertions d'un journaliste yougoslave selon lesquelles de sérieux engagements frontaliers se seraient produits entre les troupes chinoises et les troupes russes déployées le long de la frontière de 4,500 milles qui sépare les deux pays en Asie. Les sources autorisées de Russie ont parlé cependant d'incidents mineurs, ce qui laisserait entendre que de toute manière il n'y a pas de fumée sans feu.

En fait, le dossier s'envenime. Le 4 janvier, l'Union soviétique accusait la Chine d'avoir détenu illégalement un navire russe durant 20 jours dans un port chinois de Mandchourie, appelé Dalny par les Russes, Darian par les Japonais et Luta par les Chinois. En outre, le journal l'Etoile rouge accusait récemment l'armée chinoise de cultiver dans son sein une campagne de haine contre l'Union soviétique. Puis des journalistes russes expulsés de Chine ont déclaré à Moscou que la politique chinoise actuelle vise à empêcher que les correspondants étrangers disent la vérité sur ce qui se passe en Chine.

Le parti communiste français pro-russe, vient en outre par la voix de son président Waldeck-Rochet, de condamner la politique de la Chine, durant son congrès actuel.

Au sujet des litiges frontaliers sino-russes, c'est l'initiative de Pékin qui suscita le premier malaise. En mai 1966, Pékin revisa unilatéralement les clauses du traité sino-russe de 1957 quant à la navigation sur le

fleuve Amour et ses affluents; l'Amour ou le Sakhaline est un fleuve long de 7,000 milles qui sépare la Sibérie de la Chine et qui reçoit les tributaires l'Argoun et Chilka, ses deux principaux affluents. Or, plusieurs incidents se sont produits dans ce secteur depuis le mois de mai. Des bateaux de patrouille soviétiques ont même essuyé le feu des batteries chinoises en octobre et novembre.

Depuis plusieurs années, la Chine réclame 600,000 milles de territoire asiatique, que les tsars se sont appropriés au 19e siècle. La Chine publie des cartes qui donnent ces territoires comme chinois. Cette attitude rend les Soviétiques nerveux. De Londres, on affirmait cette semaine que les Russes ont déployé 15 divisions le long de la frontière, tandis que les Chinois en auraient le double.

D'Ottawa, le 29 décembre, une nouvelle faisait état du fait que la Russie avait installé un grand nombre de missiles pointés vers la Chine au cours de 1966 dans cette région troublée. Quelques semaines auparavant, l'Etoile rouge, le journal militaire de Moscou, accusait Pékin de vouloir la guerre mondiale, affirmant que la "révolution culturelle était en réalité un plan d'entraînement massif pour préparer une guerre mondiale".

Les certitudes en ce domaine ne seront pas faciles à établir. Quoi qu'il en soit, les événements de Chine, comme la cinquième explosion nucléaire, par exemple, paraissent susciter beaucoup d'énervement dans le camp socialiste, surtout en Europe. C'est ce qui explique sans doute les rumeurs contradictoires qui y circulent.



"LA FÊTE DES ROIS? MAIS C'EST UN SYMBOLE DE COLONIALISME!"

# L'OPINION DU LECTEUR

## Réponse à drôle de coïncidence

La lettre signée Claudette N. Jean parue dans l'édition du Soleil du 19 décembre m'a tout simplement fait bondir d'indignation.

Même si je fais partie du comité du Centenaire d'Alma à titre de vice-président responsable de la publicité, c'est toutefois en mon nom personnel que j'y réponds. Je n'ai pas l'intention d'engager de polémique, d'ailleurs je n'en ai pas le temps. Je désire tout simplement rétablir certains faits qu'on s'est plu à déformer.

Que Mme Jean se pose des questions sur les raisons qui ont fait que le centenaire d'Alma ait été reculé en 1967, c'est vraiment suprenant. Native d'Alma et y demeurant depuis toujours, il est presque incroyable qu'elle puisse ignorer les motifs qui en 1962 ont amené les organisateurs du temps à prendre cette décision.

Qu'elle accuse un groupe de personnes qui, bénévolement, ont le courage d'organiser des manifestations de l'envergure du centenaire d'Alma, cela me laisse tout à fait froid et elle n'aurait même pas mérité que je lui fasse l'honneur d'une réponse.

Mais que, dans le but évident de vendre certaines de ses idées fort bien connues, Mme Jean déforme la vérité et surtout met en doute l'intégrité d'un historien aussi consciencieux que Mgr Victor Tremblay, c'est tout simplement dégoûtant. Il faut avoir vu Mgr Tremblay à l'œuvre pour savoir avec quel souci de la vérité il scrute les documents, vérifie et réécrit les faits avant d'écrire l'histoire, que ce soit celle d'Alma ou

de la région. Pourquoi essaie-t-elle de ternir l'oeuvre d'un homme dont elle ne va même pas à la cheville.

Mme Jean devrait pourtant savoir qu'Alma a été fondé en 1863 et non en 1864 comme elle le prétend. Pour une personne qui, comme un preux chevalier, se porte à la défense de l'histoire, c'est une erreur inqualifiable.

Si Mme Jean était sorti un peu de chez elle, si elle n'avait pas craint de se renseigner auprès de personnes compétentes, auprès de personnes qui sont fréquemment en contact avec Mgr Tremblay, elle se serait vite rendu compte qu'il n'écrit pas l'histoire à sa fantaisie. De plus, ce n'est pas lui qui a décrétoisé que le centenaire d'Alma serait célébré en 1967, bien au contraire. Il aurait suffi à Mme Jean de s'informer auprès des organisateurs de l'époque pour apprendre que Mgr Tremblay s'est opposé de toutes ses forces à ce que le centenaire soit reculé.

Pour une personne qui semble si renseignée, Mme Jean doit sans doute savoir qu'en 1962, Alma a été le théâtre d'un des événements marquants de son histoire. En effet, c'est au cours de cette année-là qu'est survenue la fusion municipale et quelques mois seulement après cet événement, il eut été difficile de célébrer un centenaire qui n'aurait été préparé que pour l'ancienne ville d'Alma. C'est pourquoi, à la suggestion du maire, qui préférait faire l'union des esprits et des coeurs avant de fêter le centenaire d'Alma, il fut décidé que cet anniversaire serait célébré en 1967.

Il est vrai que le centenaire d'Alma coïncide avec celui de la Confédération. Toutefois, il faut être totalement ignorant des faits pour croire que de cette façon, on ait voulu forcer la population à fêter le centenaire de la Confédération. La duperie et l'escroquerie morale dont parle Mme Jean, ne se trouvent que dans son esprit et son attitude me fait penser à celle de l'autruche qui se cache la tête dans le sable pour ne rien voir.

Si la célébration du centenaire d'Alma a été fixée à 1967, c'est tout simplement pour pouvoir profiter des avantages de l'Expo '67, principalement au point de vue touristique. En effet, selon l'avis des connaisseurs, cet événement international, unique dans les annales de notre pays, est de nature à attirer dans notre région plusieurs milliers de visiteurs de l'Expo. Nul doute qu'avec les manifestations de notre centenaire, une très large part de ces touristes viendront chez nous plutôt qu'ailleurs.

Comment Mme Jean peut-elle prétendre que les fêtes du centenaire d'Alma sont centrées

sur la venue dans notre ville de la caravane de la Confédération. Pour faire une telle affirmation, Mme Jean n'a certes pas pris connaissance du programme des manifestations et si elle l'a étudié, elle essaie volontairement d'induire la population en erreur.

Plutôt que de lancer des accusations qui ne riment à rien, Mme Jean devrait faire un sérieux examen de conscience, elle réaliserait sans doute alors que c'est elle qui donne dans la supercherie et qui trompe la population par toutes sortes d'insinuations.

Mme Jean ne devrait surtout pas se demander quel sera le choix des citoyens. C'est une chose faite depuis longtemps.

Il y a belle lurette que la population a décidé de suivre les organisateurs sérieux plutôt que les fumistes de son espèce.

Il est à espérer qu'à la lecture de cette lettre, ses yeux seront frappés par la lumière de la vérité et qu'elle pourra enfin sortir des ténébères de son ignorance.

Guy BERGERON

## Timbres postes du Centenaire

Monsieur J. Coté,  
Ministre des Postes,  
Ottawa, Ont.  
Monsieur le Ministre,

Depuis quelques jours, les journalistes allument les feux verts sur les réactions par tout le Canada des Fêtes du Centenaire. Honnêtement, nous ne pouvons vous taxer de zèle... vos collaborateurs... en ce qui concerne les timbres-poste... nous ne voyons nullement de différence entre vos timbres et ceux de Nassau, Bahamas, Bermudes?

Voici notre suggestion : Une distillerie de liqueurs alcooliques a répandu dans le public une documentation sur les premiers ministres qui se sont succédés depuis 1867... ce ne serait nullement manquer de respect pour Sa Majesté la reine d'Angleterre que de soustraire sa figure pour au moins un an... des timbres canadiens... en toute honnêteté, ne serait-ce que pour sortir de l'ombre ceux qui depuis la Confédération ont décidé de faire le jeu de la politique avec toutes les déboires que cela comporte... nous leur devons au moins un rappel en cette année centenaire.

re... je gage que la plupart de vos employés aux Postes ne peuvent nommer les premiers ministres depuis la Confédération... s'il vous en manque vous pourriez passer ceux des Gouverneurs généraux... pour Québec nous pouvions nous en passer...

En posant ce geste, si vous y ajoutez tout les fanatiques anglais (tout comme nos séparatistes) une nouvelle les préparant à ne pas interpréter votre geste comme le reniement de la Reine d'Angleterre... vous allez donner aux jeunes et moins jeunes la plus fructueuse leçon d'histoire.

Hier soir, un des responsables des Fêtes du Centenaire a donné la recette : Tout Canadien bien pensant doit fêter... le centenaire même si plusieurs minorités n'en sont pas fières... puisqu'en 1867 les élus du peuple l'ont imaginé... décidé... si depuis 1867, on a dévié des voies que les Pères de la Confédération nous ont tracées... Le temps se chargera de mettre à la raison... les fautifs. SVP des timbres exclusivement Canadiens.

J. PINARD  
781 Collins, Ste-Foy

## Canal dangereux à Charlesbourg

A tous nos représentants à la ville de Charlesbourg,

Permettez-moi de vous signaler et de rendre public le fait suivant: depuis environ un an, la ville de Charlesbourg a fait creuser un canal à ciel ouvert derrière l'avenue Beaujour, Terrasse Bon Air, à environ 50 pieds des résidences des citoyens de cette avenue. Ce canal d'environ 5 pieds de largeur et 1-3 de mille de longueur atteint à certains endroits une profondeur de plus de 6 pieds. Quelques citoyens de la Terrasse Bon Air ont fait des visites à nos représentants à la ville, plusieurs appels téléphoniques ont été faits, mais personne à la ville ne semblait connaître l'emplacement de ce canal, et on semblait même incapable de nous répondre sur ce qu'il allait advenir de ce canal. Finalement, à mon dernier appel téléphonique, on m'a appris que le canal avait été creusé sur le terrain de l'Hydro-Québec (entre les habitations et les tours d'électricité) et que ce canal,

après entente avec l'Hydro, devait rester à ciel ouvert.

A l'heure actuelle, si un enfant tombait dans ce canal, il pourrait suffoquer à cause de l'amoncèlement de la neige. Et que pourra-t-il arriver au printemps alors que l'eau coulera à flot dans ce fameux canal?

Messieurs nos représentants, qu'attendez-vous donc pour agir? Lors d'un appel téléphonique, un employé de la ville avait promis d'envoyer quelqu'un examiner les lieux. Est-ce fait? Attendez-vous donc que ce canal devienne une célébrité en devenant le cimetièrre de l'un de nos enfants?

MM. le maire et nos échelons, venez constater par vous-mêmes, et demandez-vous si vous accepteriez qu'un tel canal à ciel ouvert soit creusé à une cinquantaine de pieds de votre résidence.

A bon entendeur, salut,  
Un résident de la Terrasse Bon Air.

## PROPOS D'ACTUALITE

# L'opération "peuple"...

On ne sait exactement de qui est l'expression: de M. Kierans, de M. Joly, directeur du service des relations publiques de la Fédération libérale, d'un publiciste, ou tout bonnement d'un journaliste? Il est en tout cas souhaitable qu'elle soit née de la dactylo d'un chroniqueur en mal de tire. Le parti Libéral est tellement désireux d'effacer l'impression d'autocratie qu'il croit responsable de sa défaite du 5 juin dernier, qu'il lance mais d'en-haut, une opération "peuple".

Il faut reconnaître au parti Libéral des vertus que ne possède pas l'Union nationale; peut-être parce qu'il groupe davantage d'"intellectuels", c'est-à-dire d'hommes pour qui l'action doit être au service d'une pensée, ses objectifs sont habituellement mieux définis, ses moyens mieux situés. Même si l'on peut s'interroger sur la réalité de la "révolution tranquille", il reste que ce parti a senti le besoin d'en formuler le concept.

L'Union nationale comme son chef, M. Daniel Johnson, est un parti qui se cherche; lorsqu'il se trouvait dans l'opposition, la question pouvait facilement se résoudre; les circonstances lui imposaient un objectif premier, la conquête du pouvoir. Le besoin créait l'organe. Cette motivation a d'ailleurs suscité un excellent renouveau, transcrit dans la dernière plate-forme électorale du parti. Mais que l'Union nationale se soit remise sur pied ne signifie pas nécessairement qu'elle l'ait fait de manière à renouveler le Québec. L'actuel gouvernement a rejoint la population en canalisant son trouble: il doit sa victoire à un malaise.

Ce malaise existe: il constitue même un signe de bonne santé. Le Québec pour la première fois peut-être de son histoire s'interroge à tous les niveaux sur ses problèmes et son avenir. Les moyens modernes de communication, le Centenaire de la Confédération, l'institutionnalisation du séparatisme dans un parti politique, sont en train de former une véritable conscience politique québécoise. Des initiatives comme Soquem, la nationalisation de l'électricité, ou l'aménagement de l'est du Québec démontrent une volonté de résoudre les problèmes économiques, et d'aménager le territoire. La priorité accordée à l'éducation prouve que nous nous sommes rendus compte qu'il est un capital dont nous pouvons disposer, le capital humain.

Le malaise du Québec est devenu après le 5 juin, celui du parti Libéral. Les élections aux postes de commandement de la FLQ ont vu s'affronter les éléments dits conservateurs et ceux dits réformistes. Davantage qu'une querelle de structures, il y eut un réflexe de défense de la part d'un parti qui imputait sa défaite à la différence de ses méthodes d'avec celles de l'Union nationale. Les motifs de division du parti Libéral ne tiennent pas fondamentalement à des questions de structures, ils proviennent de conceptions opposées de méthodes d'action. Aujourd'hui le parti Libéral ne sait plus comment agir.

On a l'impression qu'il se conduit comme s'il était toujours au pouvoir. Il ne cherche pas encore à le reconquérir, mais à démontrer qu'il ne l'a pas perdu. Son opération "peuple", fait penser à de Gaulle s'écriant: "Français, m'avez-vous compris?" On veut prouver aux Québécois qu'ils n'ont pas compris. Ce n'est pas de cette façon qu'on refait ses forces. Le désir de dialoguer est excellent mais le parti Libéral cherche à dialoguer comme pourrait le faire un gouvernement, et non comme le devrait une opposition.

Il est vrai que les circonstances expliquent en bonne partie cette attitude: l'Union nationale n'est au pouvoir que depuis quelques mois; elle n'a pas tellement innové. Les mesures législatives adoptées depuis le début de la Session étaient en préparation sous l'ancien régime. Il suffit de citer le cas du ministère de l'Éducation: le nouveau système de prêts-bourses aux étudiants était au point sous M. Gérin-Lajoie. Le parti de M. Lesage peut encore s'imaginer qu'il y a eu maladresse le 5 juin.

Mais ce n'est pas en se cantonnant dans sa méprise, qu'il parviendra à s'imposer à nouveau comme élément moteur du Québec. Partir en tournée pour aller dire au "peuple": nos politiques étaient valables et nécessaires, mais nous avons négligé de vous les expliquer, aussi maintenant allons-nous le faire, ne le mènera pas loin. Il ne parviendra ainsi qu'à faire accepter que l'Union nationale les continue, pédale douce à l'appui.

Il ne faut pas d'autre part exagérer la responsabilité des chefs dans les défaites électorales. M. Lesage a pris beaucoup de place dans le parti Libéral, mais s'il en avait pris moins,

les conséquences auraient peut-être été plus désastreuses pour son parti. Une formation politique qui réunit des hommes d'allégeances aussi diverses que celles des Lévesque et des Arseneault a besoin d'un pivot.

La tournée "de rapprochement et de contact avec la population" des dirigeants de la Fédération libérale est un indice de leur embarras. Elle ne saurait se limiter à informer. Son but avoué est de sonder les sentiments de la population rurale; mais sa cause véritable semble plutôt le désir de faire voir que M. Lesage n'est pas le parti Libéral. On part en tournée au nom du parti, mais sans son chef. Et tout cela précéderait de quelques semaines, une autre tournée qui sera cette fois celle de M. Lesage. N'aurait-il pas été plus utile et moins dangereux de faire partir tout le monde ensemble?

Les cellules locales du parti Libéral ont probablement besoin d'être revigorées, et le dialogue d'être institutionnalisé. Mais de telles réformes ne surgiront pas miraculeusement d'une tournée de 12 jours dans une dizaine de villes. On ne fait pas la conquête d'une province en 12 jours de conférences; on démontrera encore moins que tout va bien dans le parti Libéral et que tout le monde s'entend à merveille avec M. Lesage en oubliant de l'emmener.

La manie du parti Libéral de lancer des "opérations" pourrait bien le desservir. Il ne suffit pas d'aller dire à une population qu'on est prêt à défendre ses intérêts pour la conquérir, il faut aussi pouvoir lui indiquer comment. Prendre une attitude signifiant que si le gouvernement libéral a commis des erreurs la Fédération entend n'en pas commettre, ne donnera pas dans les circonstances présentes de meilleurs résultats.

Au fond cette opération "peuple" démontre que la crise du parti Libéral n'est pas terminée. On craint de voir tourner à vide le colloque et le caucus du parti qui auront lieu à partir du 22 janvier et la hantise d'une élection précipitée fait faire de faux pas. Il est fort regrettable de voir une formation politique à qui nous devons le dégel du Québec promener une charrie sans boeufs.

Jocelyn LAVOIE

**L'Épiphanie**

**Une des plus importantes fêtes pour les Orientaux**

par J.-Claude Rivard

C'est aujourd'hui la fête de l'Épiphanie dans le monde chrétien. Dans les Églises de rites orientaux, elle est l'une des plus importantes de l'année.

En ce jour que l'on appelle aussi "Théophanie", on célèbre partout dans le monde, la manifestation de l'Enfant-Dieu à l'humanité représentée par les trois sages d'Orient, les saints Gaspar, Melchior et Balthasar.

Chez les Grecs-orthodoxes de Québec les célébrations de la Théophanie ont débuté, ce matin avec la bénédiction solennelle de l'eau par le nouveau pas-

teur de la communauté locale, le Rév. John Nycholaos.

Avec ce rituel typiquement oriental marqué de nombreux ensemencements et signes de la croix, de pauses et méditations devant les saintes icônes, du chant de psaumes et autres cantiques en grec, l'on a béni l'eau que l'on conservera soigneusement au foyer pour l'utiliser en cas d'épreuves, d'affliction, et que l'on fera boire aux agonisants, durant l'année.

Selon la tradition, le pasteur grec-orthodoxe doit, cet après-midi visiter les foyers de ses ouailles. Vêtus de ses habits lit-

turgiques, le prêtre va en automobile, d'un foyer à l'autre, portant un crucifix-reliquaire, et chantant un psaume grec. A son entrée, il asperge la demeure d'eau bénite, des tiges de "stavros louloudo" servant de gouillon.

Le "stavros louloudo" est une plante à forte odeur de menthe ressemblant à notre persil. On l'appelle "fleur des rois" mais son nom véritable est "fleur de la croix". La tradition dit que cette plante croissait sur le versant du Calvaire où sainte Hélène, mère de Constantin, découvrit la vraie croix du Christ en l'an 325 de notre ère. A Québec, ce sont des fidèles de la paroisse grecque-orthodoxe qui cultivent cette plante dans des boîtes à fleurs, à partir de graines de semences importées du Moyen-Orient.

Des rameaux de la "fleur des rois" sont habituellement distribués dans les foyers, au moment de la bénédiction individuelle des membres de la famille par le pasteur.

**LES CALENDES**

Il existe, dans les pays plus chauds, une autre tradition que l'on réitère habituellement, avec fidélité, la veille de l'Épiphanie: la bénédiction de la mer, au matin du 5 janvier.

Selon cette coutume, le pasteur se rend sur le rivage et bénit l'eau avec un crucifix qui lui laisse ensuite tomber dans les vagues. Des jeunes gens plongent alors aussitôt pour le recueillir et le rapporter à leur domicile comme souvenir.

Il est une autre tradition, particulière en Grèce, pour la veille de l'Épiphanie: le chant des "calendes grecques". Comme à notre "Mardi-Gras" les enfants font le tour des foyers et même des restaurants pour donner un "petit concert" en rémunération de leur présence, ils reçoivent habituellement bonbons, friandises et parfois des sous...

**Michel Debré aura un programme chargé lors de sa visite au Canada**

PARIS (AFP)—M. Michel Debré, ministre français de l'Économie et des Finances, aura un programme chargé pendant les quatre jours de la visite officielle qu'il doit faire du 12 au 15 janvier au Canada.

Dès le premier jour, il aura des entretiens à Ottawa avec MM. Vanier, gouverneur général, Sharp, ministre des Finances et Winters, ministre du Commerce. Le soir, M. Paul Martin offrira en son honneur un dîner officiel.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures du Canada a précisé que M. Debré s'entreprendra avec M. Paul Martin sur diverses questions. Les deux hommes politiques discuteront, entre autres choses, de l'occupation par le Canada de la base aérienne de Lahr en Allemagne de l'Ouest, conjointe-

ment avec la France. Le Canada a besoin de cette base pour le service de ses troupes en Europe et pour celles travaillant au compte des Nations unies, à Chypre et au Cachmir.

Le vendredi 13, M. Debré se rendra à Montréal où il sera l'hôte d'honneur d'un déjeuner de la Chambre de Commerce française et à l'issue duquel il prononcera un discours sur les problèmes monétaires internationaux.

Dans l'après-midi, il visitera les chantiers de l'Expo '67" et inaugurerà le centre de documentation franco-québécois à l'Université de Montréal.

Après avoir tenu une conférence de presse, il assistera à un dîner officiel offert en son honneur par le gouverneur du Québec.

Le lendemain 14, le ministre français participera à un colloque de la faculté des sciences économiques de Sherbrooke puis sera retenu à déjeuner à l'université. Dans l'après-midi, le ministre et son père, le professeur Robert Debré, seront faits docteurs honoris causa de l'université.

A cette occasion, M. Debré prononcera une allocution sur le pouvoir et la liberté. Le ministre français rejoindra Paris dans la matinée de dimanche.

**Escouade spéciale de protection**

MONTREAL (PC)—Un porte-parole du service de la police de Montréal a révélé hier qu'on créerait une escouade spéciale pour la protection des visiteurs officiels et des dignitaires durant l'Expo.

La décision, encore inopérante, a été prise au cours d'une série de réunions entre des officiers de la Gendarmerie fédérale, de la Police provinciale et de la sûreté municipale.

Le porte-parole a précisé que cette mesure ne sera en somme qu'un élargissement des précautions normales prises par les différents corps de police à l'occasion de visites de chefs d'Etat et autres dignitaires. La formation d'une escouade spéciale est nécessaire par la durée de l'exposition au cours de laquelle plusieurs visiteurs de marque se rendront à Montréal et à l'Expo.

**Une Montagnaise de Bersimis sera hôtesse du pavillon indien de l'Expo**

BERSIMIS — Mlle Philomène Desterras, une Montagnaise de la réserve de Bersimis, dans le comté de Saguenay, participera à l'exposition universelle comme hôtesse au pavillon des Indiens.

Elle sera la seule représentante d'expression française. Des 1,200 candidates indiennes en lice pour l'obtention d'un poste, elle a été choisie comme

députée de la province de Québec avec deux autres compagnes, pour faire partie du groupe de douze pour le Canada.

Mlle Desterras quittera demain sa tribu pour se rendre à Montréal, où elle commencera à se préparer à remplir son rôle, lundi, le 9 janvier. La période d'entraînement prendra fin le 27 avril, juste avant l'ouverture de l'Expo.

**Révision des tarifs de location des chambres d'hôtel pour le temps de l'Expo**

MONTREAL (PC) — Selon un porte-parole de Logexpo, bureau officiel de réservations pour les visiteurs d'Expo '67, on est à réviser les taux soumis par les hôtels, en juin dernier, aux autorités provinciales.

Cette révision est la première mesure dans le cadre de la loi du contrôle des prix pour les logements de l'Expo. Cette loi, encore à l'état de projet, devrait entrer en vigueur au cours du mois.

Le projet de loi établit les charges maximales, pour la période s'étendant de l'acceptation

de la loi jusqu'à la fin de l'année 1967, que pourront exiger de leurs clients les propriétaires de services hôteliers.

Le projet reconnaît le Service provincial du logement, organisme déjà en opération depuis quatre mois, et dont les fonctions majeures sont l'inspection, l'approbation, la classification des services hôteliers, ainsi que l'établissement de taux.

Selon le projet de loi, les taux maximum des hôtels varieront de \$10 à \$40 par jour, selon les dimensions de la chambre, le nombre de ses occupants et le genre de service offert. Ce der-

nier critère l'emportera dans l'établissement des taux.

**Exlorqueurs d'examens**

Un jeune homme de 18 ans accusé d'avoir extorqué des examens semestriels connaît son jugement le 11 janvier.

Le tribunal, sous la présidence du juge Gérard Laganière, a laissé entendre que le prévenu serait renvoyé à son procès sous une accusation différente: celle d'avoir proféré des menaces pour obtenir les questions d'examens.

**Horoscope**

SAMEDI, 7 JANVIER

**BELIER (21 mars - 19 avril)** Journée reposante où vous aurez la chance de faire la connaissance d'une personne exceptionnelle. Réussite dans votre vie privée. Un problème se réglera de façon satisfaisante.

**TAUREAU (20 avril - 20 mai)** Vous soupçonnez un ami et êtes constamment sur les épinés. Ne soyez pas jaloux et dissimulez votre tension à la personne qui vous est chère.

**GEMEAUX (21 mai - 20 juin)** Tension nerveuse et incertitude. Compensation dans votre vie privée. Bonnes nouvelles venant de l'étranger.

**CANCER (21 juin - 22 juillet)** Vous aurez de la difficulté à vous organiser et les choses n'iront pas aussi bien que vous l'espérez. Ne vous tracassez pas et soyez patient, bientôt, tout s'arrangera pour le mieux.

**LION (21 juillet - 22 août)** Vous avez énormément d'initiative mais prenez garde de ne pas entreprendre trop de choses, surtout s'il ne s'agit pas de vos affaires personnelles. Ne perdez jamais de vue votre but principal.

**VERGEE (23 août - 22 septembre)** Vous éprouverez de la tension nerveuse en songeant à tout le travail qui vous attend. Travaillez avec plus de méthode et de façon plus calme. Soyez confiant.

**BALANCE (23 septembre - 22**

octobre) A compter d'aujourd'hui, vos affaires privées iront beaucoup mieux. Il vous faut plus de concentration et de précision au travail. Activités artistiques favorisées.

**SCORPION (23 octobre - 21 novembre)** Vous aurez la chance d'éclaircir plusieurs points si vous vous montrez raisonnable et faites confiance à votre entourage. Réfléchissez bien avant de prendre une décision, et ne vous montrez pas trop obstiné.

**SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)** Avec la Lune qui vous favorise, vous tenterez de nouvelles expériences qui seront fascinantes et passerez d'agréables moments avec votre compagnon. Songez maintenant aux préparatifs d'un voyage.

**CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)** Des questions d'ordre professionnel exigent toute votre attention. Vous pouvez organiser maintenant différentes choses et voir à votre correspondance. Ne soyez pas si impatient.

**VERSEAU (20 janvier - 18 février)** Vous êtes maintenant libre pour régler différentes questions. Vénus, qui entre dans votre signe vous favorise et vous serez comblé.

**POISSONS (19 février - 20 mars)** Moments d'incertitude. Réglez avant tout les choses les plus urgentes. Mettez votre correspondance à jour et réorganisez votre travail.

**LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...**

**Inspecteurs en hygiène publique (viandes)**  
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation  
Traitement initial: de \$4,000 à \$5,400  
Postes vacants dans plusieurs régions de la province. Diplôme de 11e année. Six ans d'expérience appropriée. Limite d'âge 55 ans. Attestations d'études requises. Concours permanent 1-11-50 A-C. Les personnes intéressées à participer à cette séance d'examen sont invitées à s'inscrire avant le 27 janvier 1967.

**Agents d'information**  
— Postes disponibles à l'Office d'Information et de Publicité et dans divers ministères — Traitement initial jusqu'à \$10,000 suivant l'expérience professionnelle  
— Diplôme universitaire — Une expérience professionnelle étendue pourra suppléer à l'absence du diplôme.  
Concours permanent 0-92.40 — S'inscrire immédiatement.

**Comptables-vérificateurs**  
Traitement jusqu'à \$11,500 suivant l'expérience.  
— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels.  
Concours permanent 0-Y.10.

**Economistes ou statisticiens**  
— Traitement suivant l'expérience — Diplôme universitaire.  
— Ministère de l'Éducation — Des postes disponibles à la Direction de la Planification et à la Direction du Financement.  
— Ministère des Finances — Poste disponible au Bureau des Recherches fiscales.  
— Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation — Poste disponible dans le secteur de la recherche.  
Concours permanent 0-Y.4.

**Rédacteur de décrets**  
— Ministère du Travail — Poste à Québec — Traitement jusqu'à \$9,400  
— Rédaction de projets de règlements pris en application de

la "Loi des décrets de convention collective".  
— Diplôme en Droit ou en relations industrielles avec quelques années d'expérience; maîtrise de la langue française.  
Concours 66 - 1171 — S'inscrire avant le 13 janvier 1967.

**Chargé de recherche en information scolaire et professionnelle**  
— Ministère de l'Éducation — Traitement jusqu'à \$8,600 — Poste à Québec.  
— Diplôme universitaire en orientation, psychologie, pédagogie ou un brevet d'enseignement complété par un diplôme en information scolaire et professionnelle. Quelques années d'expérience.  
Concours 66-1170 — S'inscrire avant le 13 janvier 1967.

**Agents-vérificateurs**  
— Divers ministères, Montréal seulement.  
— Traitement initial: de \$4,000 à \$5,400 selon scolarité et expérience.  
— Diplôme de 11e année et posséder 6 années d'expérience de travail dont deux en comptabilité. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience. Age minimum: 21 ans au 1er janvier 1967.  
Concours permanent 2-01.10.

**Auxiliaires en recherche et en information (Propagandiste, sécurité routière)**  
— Ministère des Transports et Communications. — Traitement initial: de \$4,500 à \$5,700 selon la compétence.  
— Postes vacants dans les régions administratives suivantes: Québec, Nord-Ouest, Bas St-Laurent, Gaspésie.  
— 11e année et plusieurs années d'expérience jugée pertinente à la fonction — Etre Agé d'au moins 25 ans — Permis de conduire — Connaissances des lois de la sécurité routière — Aptitudes pour l'enseignement audiovisuel et la pratique de l'art oratoire.  
Concours permanent 6-61.50.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.  
Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la

**Commission de la fonction publique du Québec.** On peut se procurer un imprimé "demande d'emploi" aux bureaux de la Commission, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454 de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

**Commis et agents de bureau**  
Jusqu'à \$4,500  
Pour divers ministères à Montréal  
Scolarité minimum: 10e année pour les commis et 11e année dans le cas des agents. Des examens écrits seront tenus à l'édifice du ministère du Revenu au 107 Craig ouest, les mercredis, 11 et 25 janvier 1967 à 7:00 heures p.m. Les candidats intéressés sans autre formalité. **Pour être admis à l'examen, ils devront présenter une attestation officielle d'études.**

**DES OFFRES**

**Ministère de la Voirie**  
**Projet Q. E. — 103-A**  
Aménagement de relais routiers: terrassement, gravelage, sol-ciment, revêtement bitumineux et système d'éclairage sur le côté nord de la route Transcanadienne, dans la paroisse de Sainte-Anne du Sault, comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.  
Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.  
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$8,000.00.  
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 1er février 1967.

**Projet Q.F. — 38-A**  
Aménagement de relais routiers: terrassement, gravelage, revêtement bitumineux et système d'éclairage sur le côté Nord de la route Transcanadienne, dans la paroisse de Sainte-Hélène, comté de Bagot.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.  
Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.  
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$9,000.00.  
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 1er février 1967.

**Projet Q. F. — 38-B**  
Aménagement de relais routiers: terrassement, gravelage, revêtement bitumineux et système d'éclairage sur le côté Sud de la route Transcanadienne, dans la paroisse de Sainte-Hélène, comté de Bagot.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.  
Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.  
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$10,000.00.  
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 1er février 1967.

**Projet No 3306-66**  
Construction d'un pont en béton armé au-dessus de la rivière aux Cerises, sur la route du camp des Jeunes Musicales, dans le Parc du Mont Orford, municipalité du Canton Orford, comté de Stanstead.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.  
Un versement de \$10,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.  
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$1,100.00.  
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 1er février 1967.

**Le Ministre**  
**Fernand J. Lafontaine, Ing.**

**CHASSEZ LA DOULEUR LANCINANTE DE L'ARTHRITE ET DU RHUMATISME**

Massez les parties douloureuses avec l'onguent blanc de Buckley. A mesure que vous masserez les muscles, les vaisseaux sanguins, la circulation s'accélère, une chaleur bienfaisante dégage et le gonflement et la douleur s'atténuent. Vous pouvez alors mieux vaquer à vos travaux journaliers et mieux vous reposer la nuit. En vente partout à 75¢ Faites-en l'essai.

**HORIZONS LITTÉRAIRES**

DEMAIN, dans la page littéraire: "LITTÉRATURE DE NOTRE TEMPS", par Réal Ouellet.

DANS LES NOTES DE LECTURE:

"La mélancolie de Kierkegaard", un texte de Laurent-Paul Luc.

"Les fourmis rouges", de W. J. Lederer et E. Burdick, une analyse de Yolande Chéné.

"The Ordeal of John Gyles", de Stuart Trueman.

Lisez ces articles, demain, dans la page littéraire de votre journal.

**LE SOLEIL**

**SAVEZ-VOUS QUE**

PRESQUE TOUS VOS DESIRS MATERIELS PEUVENT ETRE COMBLÉS FACILEMENT EN CONSULTANT LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL

Voyez les rubriques sur:

maisons	rubrique 121
terrains	rubrique 162
matériaux de construction	rubrique 129
autos-neige	rubrique 64
automobiles	rubrique 19
ensemble de cuisine	rubrique 64
ensemble de salle à manger	rubrique 64
réfrigérateurs	rubrique 64
cuisinières (poêles)	rubrique 64
appareils photographiques	rubrique 64
armes à feu	rubrique 64
équipement de golf	rubrique 64
etc., etc.	

**UNE BONNE HABITUDE... CONSULTEZ TOUJOURS LES ANNONCES CLASSEES DANS LE SOLEIL**

Quel que soit votre besoin, Le Soleil y répond avec soin.

# Howe: 700 buts

## Et Detroit l'emporte 6-4 sur Chicago

DETROIT (U.P.I.) — Le fameux ailier droit Gordie Howe des Red Wings de Detroit, un athlète qui refuse de vieillir, est devenu hier soir le premier joueur de la ligue Nationale à atteindre le total de 700 buts.

Howe, qui a 38 ans, a réussi deux buts hier, ses 10e et 11e de la saison, pour aider les Red Wings à vaincre les Black Hawks de Chicago par 6-4.

Howe a réussi son premier but de la soirée avec un revers précis qui a pris Denis DeJordy par surprise à la première période. Son deuxième but du match, le 700e de sa brillante carrière et le 635e en saison régulière, a été compté à la suite d'une échappée en direction des filets des Hawks. La rondelle frappa d'abord le poteau des buts. Howe quittait le banc du pénitencier et s'échappa seul vers DeJordy. Son lancer tomba à la gauche de DeJordy. Howe contourna les filets et accepta une passe d'Andy Bathgate pour surprendre DeJordy une deuxième fois.

tait que leur deuxième en sept parties contre Chicago. Mais c'est leur troisième consécutive et elle a empêché les Hawks de passer seuls en tête de la ligue, place qu'ils occupent avec les Rangers.

Les autres buts des Wings furent réussis par Norm Ullman, à l'occasion d'un lancer de punition, et par Bruce MacGregor. Bobby Hull a réussi deux buts en faveur des Hawks pour porter sa production de la saison à 19. Phil Esposito et Stan Mikita marquèrent les deux autres. Dean Prentice compta aussi deux fois en faveur des Wings.

### LANCER DE PUNITION

Ullman fut crédité d'un lancer

de punition après avoir été retenu par Pierre Pilote au début de la deuxième période. Les Hawks remplacèrent DeJordy par Glenn Hall mais Ullman le déjoua facilement avec un lancer entre les deux jambes.

Prentice brisa l'égalité de 3-3 et réussit le but victorieux environ cinq minutes plus tard. Prentice a maintenant 250 buts à son crédit dans la Nationale.

Esposito avait ouvert le pointage en faveur des Hawks à la première période et Bobby Hull avait donné une avance de 2-1 au siens après que Howe eut égalisé le compte 1-1. Au début de la deuxième période, Mikita

porta l'avance des Hawks à 3-1. Ce fut ensuite le but de Ullman et le deuxième de Howe. Prentice réussit ses deux buts au début de la troisième période et MacGregor y alla du sien avant le deuxième de Hull.

CHICAGO 4, DETROIT 6

Première période

1-Chicago, Esposito, 7e	3:50
2-Detroit, Howe, 19e	7:01
3-Chicago, R. Hull, 18e	8:47
(Esposito, Mikita)	13:06; 18:06; Watson, 4:08; Van Impe, 34:08.

Deuxième période

4-Chicago, Mikita, 17e	1:15
5-Detroit, Ullman, 12e	5:43
(Lancer de punition)	10:08
6-Detroit, Howe, 11e	10:08
(Bathgate)	10:08
Punitions: Van Impe, 3:25; Howe, 7:47; Pilote, 9:06; Stapleton, 13:42.	

Troisième période

7-Detroit, Prentice, 7e	4:01
(Young, DeVecchio)	
8-Detroit, Prentice, 8e	9:53
(Bathgate, Hampson)	
9-Detroit, MacGregor, 9e	11:44
(Goggin)	
10-Chicago, B. Hull, 19e	15:08
(Wharram, Mikita)	
Punitions: Young, 12:49; Mikita, 17:33.	

LANCERS:

Chicago	11	12	10	33
Detroit	9	12	12	33

Assistance: 13,872



C'EST UN POSTE DANGEREUX — La tâche d'un gardien de but n'est pas de tout repos et Denis DeJordy, des Black Hawks de Chicago, a dû faire vite hier soir, à Detroit pour éviter d'être frappé par le bâton de Norm Ullman,

au premier plan. On voit aussi Paul Henderson (19) des Wings ainsi que le joueur de défense Doug Jarrett des Hawks. (Téléphoto PA)

### Compteurs de la Ligue Nationale

	B	A	Pts
Mikita, Chi.	17	34	51
Wharram, Chi.	18	17	35
Goyette, N.Y.	4	28	32
Gilbert, N.Y.	20	11	31
Ullman, Det.	12	19	31
Rousseau, Mtl.	9	22	31
Howe, Det.	11	19	30
B. Hull, Chi.	19	9	28
Marshall, N.Y.	15	11	26
Geoffrion, N.Y.	11	15	26



HIÉR

Ligue Américaine  
Aucune jouée.

Ligue Nationale  
Chicago 4, Detroit 6

Ligue Junior "A" du Québec  
Trois-Rivières 4, Québec 5 (supp)

Sorel 6, Shawinigan 7

Ligue Interuniversitaire  
Waters 8, Waterloo 4

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine  
Québec à Baltimore  
Springfield à Buffalo  
Hershey à Cleveland  
Rochester à Providence

Ligue Nationale  
Aucune jouée.

Ligue Interuniversitaire  
Queen's vs Waterloo

LIGUE NATIONALE

	P	G	P	P	PP	PC	Pts
Chicago	32	18	9	5	114	83	41
New York	35	17	11	7	102	81	41
Toronto	32	14	10	8	86	88	36
Montreal	31	14	13	4	79	75	32
Detroit	33	11	10	3	94	111	25
Boston	32	7	19	7	81	118	21

LIGUE JUNIOR "A" DU QUÉBEC

	P	G	P	P	PP	PC	Pts
Thetford	23	16	6	1	118	70	33
Sorel	25	14	9	2	123	94	29
Québec	28	12	13	1	99	115	25
Shawinigan	24	12	12	0	91	107	24
Trois-Rivières	24	10	12	2	106	125	22
Drummondville	24	6	18	0	75	111	12

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	P	G	P	P	PP	PC	Pts
Toronto	5	3	0	0	93	5	10
Western	1	0	28	12	8		8
Montreal	6	7	3	3	1	31	32
Laval	6	7	3	1	17	41	5
McGill	5	5	2	2	1	21	28
Waterloo	3	3	1	1	14	12	3
McMaster	3	3	1	0	14	20	2
Queen's	3	0	1	2	9	10	2
Quepsi	5	0	4	1	13	38	1

## Stolle devient professionnel

SYDNEY (UPI) — Le vétéran joueur de tennis australien Fred Stolle a déclaré aujourd'hui qu'il passerait aux rangs professionnels la semaine prochaine. Il recevra \$89,600 pour un contrat de deux ans.

Le joueur élané, qui a aidé l'Australie à défendre victorieusement la coupe Davis contre l'Inde en contribuant largement à ce triomphe avec deux victoires en simple, a ajouté que l'annonce officielle de sa victoire va être faite la semaine prochaine, après des discussions avec ses employeurs.

Stolle a atteint deux fois la finale à Wimbledon mais fut battu à chaque occasion. Il a décidé de quitter les rangs amateurs à la suite d'une conversation téléphonique de 45 minutes avec le promoteur américain Wally Dill, hier.

Il fera ses débuts professionnels en février, à Sydney.

## L'épave du Bluebird est localisée mais le cadavre reste introuvable

LAC CONISTON, Lancashire (AFP) — L'épave du "Bluebird", à demi enfouie dans la vase du lac Coniston, à plus de 40 mètres de profondeur, a été retrouvée hier après-midi par les hommes-grenouilles de la marine.

Ils n'ont pas trouvé le corps de Donald Campbell, qui s'est tué alors que, lancé à plus de 480 km sur son hydroglisseur à réaction, il allait établir un nouveau record du monde de vitesse sur l'eau.

Le pilote de course écossais Innes Ireland, 36 ans, a annoncé hier à Londres qu'il avait décidé la nuit dernière de prendre la succession de Donald Campbell, tué mercredi matin sur le lac Coniston alors qu'il tentait sur le "Bluebird" d'améliorer son record du monde de vitesse sur l'eau.

## Sélection des membres de l'équipe de course de fond

Les dirigeants de la Zone de ski de la vallée du Saint-Laurent ont fait connaître les noms des représentants de ce district, lors des épreuves qui serviront à sélectionner les membres de l'équipe de course de fond qui représentera la province de Québec aux premiers Jeux d'hiver canadiens.

Pour les hommes, il s'agit de Denis Racine, André Voyer, Yvan Pouliot, Jean Gauthier, Jacques Pouliot, J.-Paul Paquin, Richard Naud, J. Gilbert, J. Harnois, J. Sauvageau, J. Tremblay et N. Blaquière.

Pour les femmes, ce seront Danièle Grenier, Thérèse Donaldson, Christine Thérberge et Françoise Doucet.

La première épreuve de sélection aura lieu dimanche à Morin Heights, à 10 h. de l'avant-midi. La deuxième épreuve se déroulera sur les nouvelles pistes de Beauport et de Saint-Férol, le 14 janvier, à 10 h 30, et sera organisée par le club Mont Sainte-Anne.

Jacques Racine, entraîneur de l'équipe de la Zone de ski de la vallée du Saint-Laurent, sera le responsable des équipes au niveau régional. Georges Girard sr, aiseur technique nordique du comité des courses de fond de la zone, aura la direction générale du groupe et représentera officiellement la zone à ces épreuves. Mlle Diane Gendron sera la responsable de l'équipe féminine.

Par ailleurs, l'organisateur des épreuves de patinage de vitesse, Pierre Gagné, fait également part que des compétitions pour déterminer les représentants du Québec dans le domaine du patinage de vitesse, se dérouleront demain et dimanche au Patro Roc-Amadour.

Ces deux compétitions sélectives ont été rendues possibles grâce à la collaboration et à la participation du gouvernement de la province de Québec.

## Pour mieux VOIR en HIVER

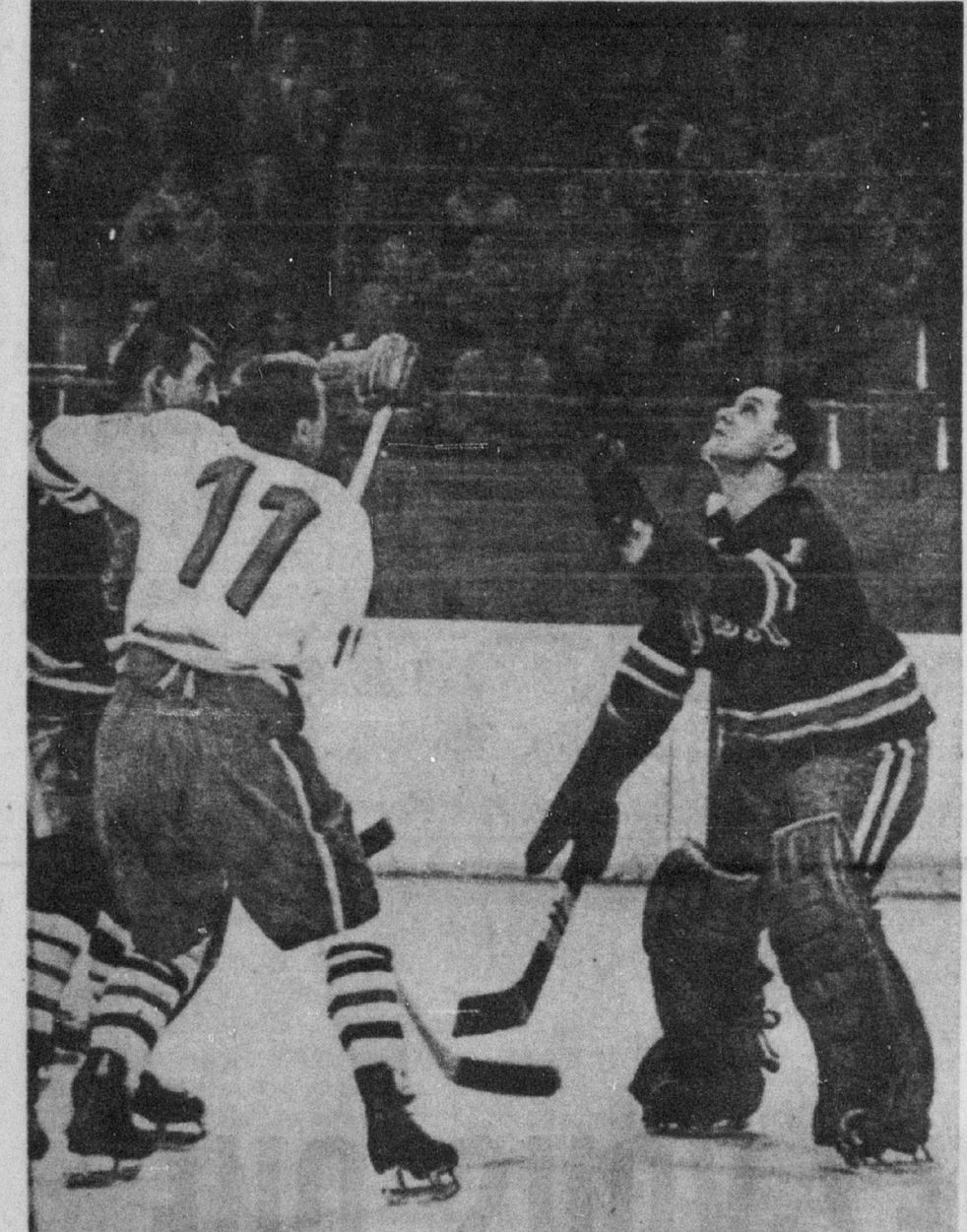
IL VOUS FAUT TRILCO

à lames de caoutchouc

LAMES D'ESSUIE-GLACE D'HIVER

LA NEIGE N'Y ADHÈRE NI NE LES BLOQUE

EN VENTE À VOTRE STATION-SERVICE



PRIÈRE SILENCIEUSE — Le gardien de but de l'équipe américaine, Rod Blackburn, qui a effectué pas moins de 21 arrêts dans la 3e période, semble demander de l'aide d'en "haut" alors que le joueur d'avant de l'équipe tchèque Jan Klapa fonce vers lui. En réalité, Blackburn se prépare à mettre la main sur une rondelle qui descend vers son but. (Téléphoto PC)

## Victoire des Tchèques sur l'équipe américaine — Match décisif ce soir

WINNIPEG (PC) — Les Tchèques ont vaincu les Américains 8-2 hier soir, mais leur marge victorieuse les empêchera probablement de s'assurer la médaille d'or dans le tournoi de hockey du Centenaire.

Le gain leur a permis de rejoindre les Canadiens en première place du classement, mais ces derniers disputeront le dernier match de la compétition aux Russes ce soir.

Si le Canada triomphe, annule ou perd par un seul point, il se méritera la médaille d'or, car un revers par un seul but lui permettra de gagner le titre en raison de sa meilleure moyenne entre les buts comptés et alloués.

Position des équipes après cinq joutes du tournoi du Centenaire disputé à Winnipeg:

Canada	2 0 0 12 4 4
Tchécoslovaquie	2 1 0 16 9 4
Russie	1 1 0 9 6 2
Etats-Unis	0 3 0 4 22 0

## Victoire difficile du Shawinigan

SHAWINIGAN (PC) — Les Bruins de Shawinigan ont défait les Esperviers de Sorel 7-6 jeudi lors d'une joute de la Ligue Junior A de hockey du Québec.

Gary Kulcheski et Ronny Hébert ont compté chacun deux points pour Shawinigan et Pat McCool, Jacques Paquet et André Lajeunesse ont compté les autres points.

## Les Blues de Toronto atteignent la finale du tournoi du centenaire

de l'université de Toronto, de la ligue Interuniversitaire de hockey, sont passés en finale du tournoi du Centenaire hier soir en triomphant des Golden Bears d'Alberta 8-5.

Les champions de l'Ouest se sont avérés coriaces quand ils ont égalé les chances à 5-5 au cours des deux premières périodes après que les Blues eurent pris une avance de 3-0 au début du match. Ces derniers se sont finalement assurés le gain avec une autre poussée de trois buts dans le dernier engagement.

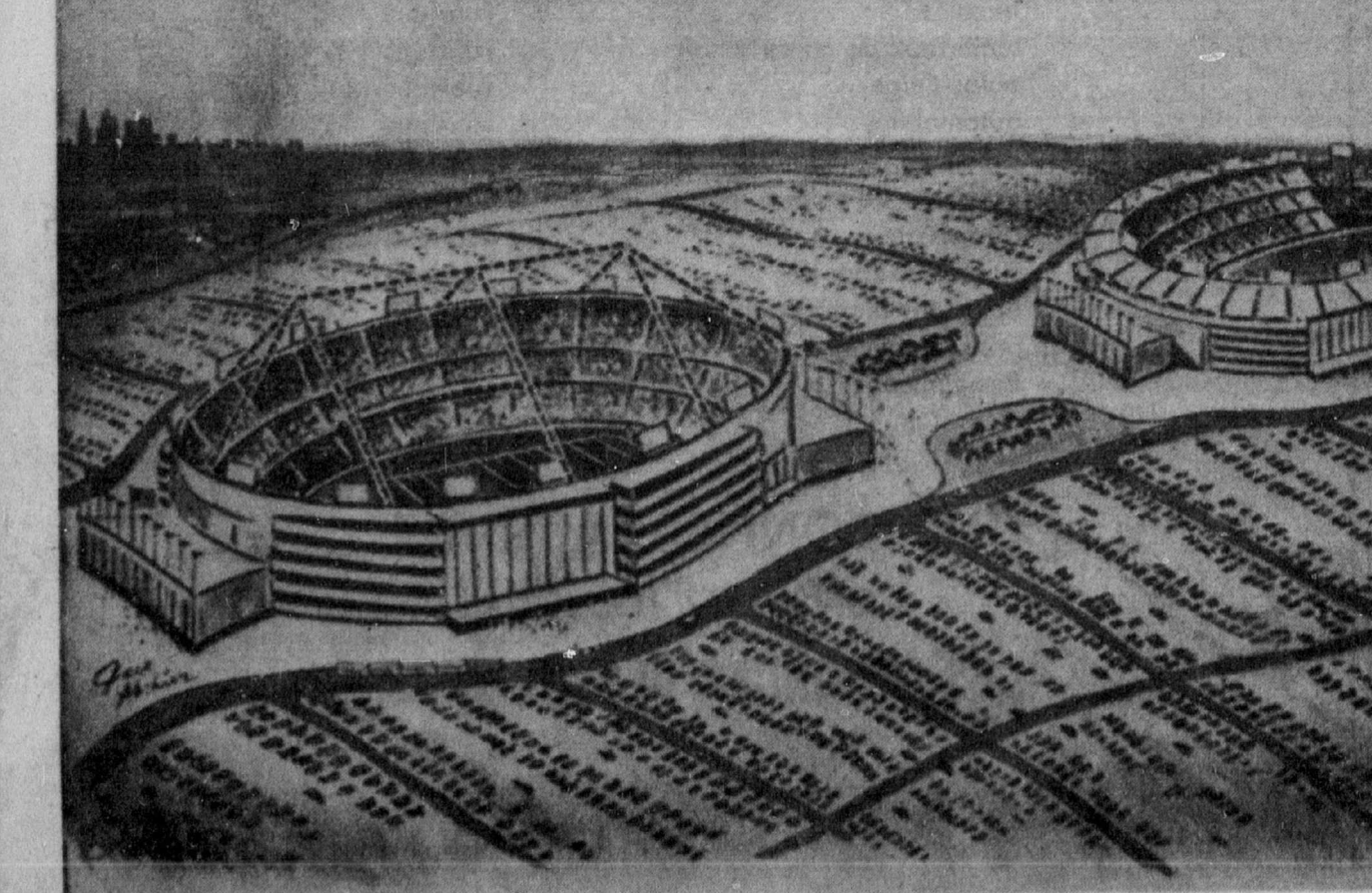
Steve Monteith a dirigé l'offensive des vainqueurs avec quatre buts alors que Gord Cunningham, avec deux filets, Ward Passi et Hank Monteith complétaient leur total.

Gordon Jones, avec deux buts, Brian Harper, Darrell Leblanc et Del Billings ont marqué les points des Bears.

CONSOLATION

Dans le tournoi de consolation, les quatre équipes éliminées la veille se sont affrontées et Laval a vaincu l'université de Montréal 5-3 tandis que St. Dunstan supplantait Loyola 6-5.

Michel Roy et Mike Griffin ont réussi le truc du chapeau au profit des Québécois, dont l'autre compteur a été Guy Moral, tandis que Jean Delorme, avec deux buts, et Gilles Sauvé répliquaient pour les Carabins.



IMPORTANT PROJET A KANSAS CITY — Le projet d'un stade combiné pouvant être utilisé pour le baseball et le football vient d'être lancé à Kansas City et voici l'idée que s'en fait un artiste d'un grand journal de cette ville. Un tel stade coûterait environ \$54,000,000. Le stade pour le football, à gauche, pourrait recevoir 75,000 personnes et serait doté d'un toit amovible. Le stade de baseball, à droite, pourrait recevoir 50,000 spectateurs. De plus, il y aurait un terrain de stationnement pour près de 20,000 automobiles. (Téléphoto PA)

# Huit joutes sans un échec pour les As jrs

Les As juniors ont surmonté la fatigue et la pression qui commencent à se faire sentir, pour vaincre les Rangers de Drummondville par 5-4 en période supplémentaire hier soir au Colisée, devant environ 800 amateurs, et porter à huit leur série de joutes consécutives sans échec.

Selon le classement révisé par la ligue Junior "A" du Québec, excluant Sherbrooke, les As juniors se retrouvent actuellement à cinq points du Sorel en deuxième position, et à huit points des Canadiens de Thetford Mines en tête. Les As juniors, qui effectuent le plus spectaculaire retour depuis que Thetford Mines eut complété une série de sept gains d'affilée en novembre, disputent leur prochaine joute dimanche après-midi contre les Black Hawks de Sorel au Colisée.

## INSTRUCTEUR HEUREUX

"Nos adversaires n'ont pas su profiter des opportunités et nous avons gagné", a déclaré Len Coriveau, et n'oubliez pas non plus que mes gars sont fatigués. Nous méritons la victoire parce qu'après tout, le pointage l'indique et aussi la tension commencent à se faire sentir sur les gars" a-t-il ajouté en faisant allusion à la série de joutes consécutives sans défaite.

## BEAULIEU S'AFFIRME

Le joueur de centre Gilles

Beaulieu a pris la vedette dans la victoire des siens en comptant deux buts dont le but décisif en période supplémentaire, en plus de récolter une aide sur le but égalisateur. Yvon Drapeau, le meilleur compteur des As juniors, a pour sa part récolté trois assistances, portant son total de points à 44, dont 23 buts.

Dans ce match tantôt monotone, tantôt fort excitant au point qu'on aurait cru que l'enjeu était un championnat, les Rangers ont pris les devants 2-0 dans les six premières minutes de jeu et ont conservé l'avance en ajoutant un autre but dans la deuxième période tandis que les As juniors en marquaient deux. Denis Laliberté, qui portait un protecteur de mâchoire et avait plutôt l'apparence d'un joueur de football, a obtenu les deux premiers buts des visiteurs. Ces derniers ont capitalisé sur un jeu de puissance pour prendre l'avance 3-1 à la mi-chemin de la seconde reprise, mais les As juniors ont su profiter de l'avantage numérique à leur tour vers la fin de l'engagement pour réduire le pointage.

## EN SURTEMPS

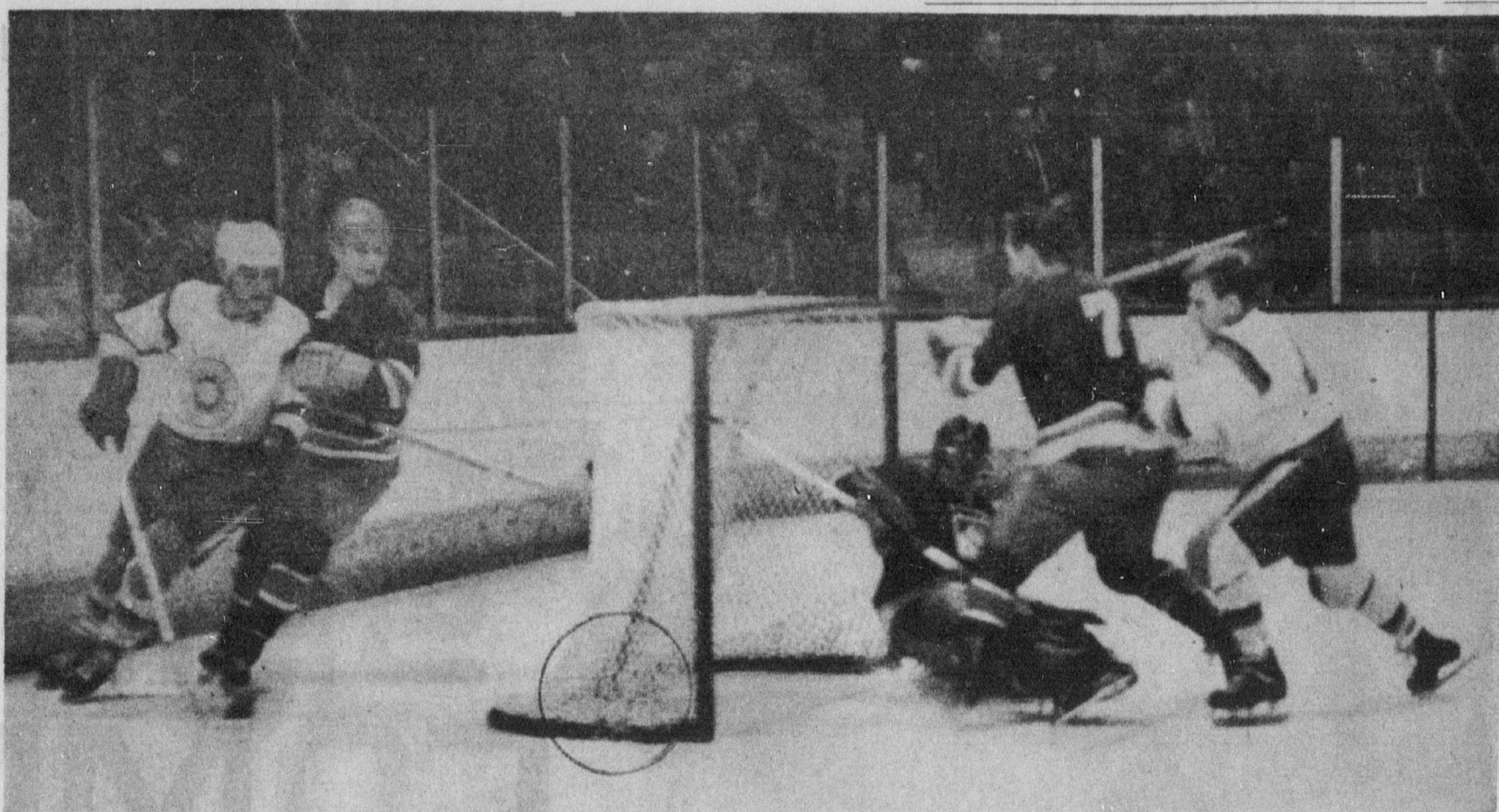
Tirant de l'arrière par 3-2, les As juniors ont pu égaliser le compte quand les visiteurs ont fait cadeau à Gilles Drolet de son premier but en trois joutes avec les As juniors, à la neuvième minute du dernier vingt.

Toutefois, peu de temps après Pierre Beauhémier devait redonner l'avance aux Rangers avec un lancer frappé de la pointe. Alors que tout espoir semblait perdu pour les As juniors, avec seulement 11 secondes à jouer, Drapeau prit une passe de Beaulieu et transporta la rondelle jusque dans le territoire des Rangers pour la relayer à Ronald Gosselin qui devait marquer le but égalisateur. Denis Marion et un autre joueur des Rangers étaient au pénitencier, après avoir écopé des deux seules punitions de la période pour s'être battus.

Après un peu de plus de deux minutes dans la période supplémentaire, Peter Donnelly a réussi le plus spectaculaire arrêt de la joute, en bloquant contre son ex-coéquipier Yvon Bergeron qui s'est présenté devant lui avec un autre joueur. Les As juniors jouaient avec un joueur quand Robert Griffin a pris la rondelle derrière le but de Donnelly pour filer jusqu'au centre, puis faire la passe à Beaulieu pour le but victorieux lorsqu'un joueur des Rangers a entraîné la rondelle dans son but en voulant protéger son cerbère.

## DRUMMONDVILLE 4, QUÉBEC 5

Première période	
1-Drummondville: Laliberté (Archambault, Parizeau)	4-41
2-Drummondville: Laliberté (Archambault, Parizeau)	5-19
Punitions: Gosselin 10:06; Lavigne, Leclerc 12:50; Bergeron, Marion 12:58.	
Deuxième période	
3-Québec: Beaulieu (Drapeau, Rondeau)	8-35
4-Drummondville: Laliberté (Prode, Archambault)	11-07
5-Québec: Marion	17-09
Punitions: — Sévigny 10:23; Archambault 12:08; Plon 12:47; Lavigne, Morrison 16:24; Beauhémier 17:00.	
Troisième période	
6-Québec: Drolet (Brunneau)	8-32
7-Drummondville: Beauhémier (Laliberté)	12-42
8-Québec: Gosselin (Drapeau, Beaulieu)	19-49
Punitions: Marion, Archambault 9:14.	
Période supplémentaire	
9-Québec: Beaulieu (Griffin)	5-25
Punitions: — Sévigny 4:52.	
Arrêts: — Fournier 10 10 14 5-30	
Donnelly 14 10 9 4-37	



LE BUT DE LA VICTOIRE — En voulant se porter à la rescousse de son cerbère, Yvon Proulx (7) des Rangers de Drummondville, entraîne avec ses patins la rondelle dans son propre but, permettant aux As juniors de

triumpher 5-4 en surtemps. Gilles Beaulieu des As juniors, qui a obtenu le but victorieux, passe derrière le but des Rangers avec un adversaire sur ses talons. Denis Marion est l'autre joueur des As juniors sur ce jeu.

# Classement modifié et joueurs "gelés"

"La ligue Junior "A" du Québec considère l'équipe de Sherbrooke hors de ses cadres" a déclaré un directeur de la ligue hier soir. "et c'est pour cette raison que nous avons apporté les changements au calendrier de la ligue". Cependant, la réunion d'urgence qui avait été convoquée pour demain à Montréal, aura lieu comme elle est prévue et tout indique qu'il s'agira là d'une simple formalité pour confirmer le retrait de l'équipe en plus d'établir les mesures qui seront prises pour déclarer libres à compter de demain et la révision du calendrier ainsi que la procédure des séries de fin de saison.

## MODIFICATIONS

Le publicitaire de la ligue Ju-

nior "A" du Québec, Roland Ricard, a annoncé hier soir la révision du classement des équipes ainsi que les joutes prévues pour dimanche après-midi et la recommandation faite à l'Association de hockey amateur du Québec (QAHA) pour "geler" les joueurs du Sherbrooke jusqu'à l'assemblée de demain.

Le nouveau classement officiel avec les deux joutes d'hier incluses, est celui publié dans la colonne de haut de la page 1 de ce journal. Les joueurs des autres clubs restant dans la ligue contre l'équipe de Sherbrooke.

En ce qui concerne les As juniors, il tirent profit de cette

révision du classement d'une certaine façon, puisqu'ils se retrouvent à cinq points derrière le Sorel au deuxième rang, mais ils n'ont par contre qu'un seul point d'avance en troisième place, sur le Shawinigan, comparativement à cinq avant que le classement soit révisé. Thetford Mines demeure au sommet, avec trois points d'avance sur le Sorel, subissant une coupure sensible de dix points. Shawinigan tire également profit de la révision du classement, grimant au quatrième rang à un point derrière les As juniors, et reléguant Trois-Rivières en cinquième position. Les Rangers de Drummondville, qui ont essuyé cinq revers d'affilée à venir jusqu'ici, demeurent en der-

nière place, à dix points du Trois-Rivières.

Par ailleurs, le calendrier de joutes prévues pour dimanche a également été modifié. Les trois joutes annoncées pour dimanche après-midi, 2.30 heures, seront les suivantes: Sorel à Québec; Thetford Mines à Shawinigan et Trois-Rivières à Drummondville.

## AVERTISSEMENT

Après avoir été informée que des joueurs du club Sherbrooke avaient été offerts en vente, la direction de la ligue Junior "A" a recommandé à la QAHA de "geler" les joueurs soumis au 31 décembre jusqu'à l'assemblée des gouverneurs. Un avertissement a également été don-

né aux équipes auxquelles des offres de joueurs auraient été faites.

"C'est violer un règlement de la QAHA et les clubs n'ont pas le droit d'acheter de joueurs qui sont "gelés", a déclaré un directeur de la ligue. Il appert que trois joueurs auraient été vendus dans la journée d'hier, alors que selon ce qu'a révélé textuellement un informateur, "ils se promenaient dans les rues de Montréal avec les joueurs pour les vendre". On s'est moqué tout simplement des gens de Sherbrooke et je ne crois que ces derniers soient prêts à prendre l'équipe en main après avoir entendu ce qui s'est passé".

# AU CARREFOUR DES SPORTS



PAR CLAUDE LAROCHELLE

## LES PAUVRES CARDIENS DE BUTS

À Québec, le gardien de buts est un sujet de conversation courant depuis que Ernie Wakeley est venu remplacer Gump Worsley appelé par les Canadiens de Montréal, en janvier 1965, mais la protection de la cage n'a jamais provoqué des débats aussi passionnés que pendant les dernières semaines.

Mais Québec n'est pas un cas unique dans le hockey cette année. Les gardiens de buts n'ont jamais défrayé à ce point les manchettes et le titre d'article usé à la corde "Pitié les pauvres gardiens de buts" trouve encore sa place dans les publications.

L'autre soir à Toronto dans un match nul Leafs-Rangers de 1-1, les deux gardiens de buts, Ed Giacomin et Bruce Gamble ont tous deux été atteints par des tirs au visage.

Mais ce n'est encore rien puisque les deux hommes en ont été quittes pour un étourdissement. Il y en a de plus éprouvés, particulièrement Johnny Bower qui en a encore pour deux semaines à guérir une fracture de la main. Bower a été mis au rancart pas moins de cinq fois depuis qu'il s'est rapporté aux Leafs à Peterborough en septembre. La liste des blessures du vieux Johnny en trois mois d'activité comprend: une blessure à l'aîne, un doigt écorché, un dos douloureux, des ligaments déchirés à l'épaule, et cette main droite fracturée. Bower n'a joué que 11 parties jusqu'ici.

Bower peut se consoler en pensant à son coéquipier Terry Sawchuk qui après s'être remis d'une opération subie au dos l'été dernier est présentement au repos à Detroit avec un disque recalculant au dos.

## CAPRICE QUI COUTE CHER A JOHNSTON

La liste des blessés ne s'arrête pas là malheureusement. Ed Johnston des Bruins s'est brisé deux orteils en succession sans compter Cesare Maniago des Rangers qui a mal au dos et Roger Crozier du Detroit qui s'est débattu avec la grippe.

Le malheur s'abat sur les pauvres cerbères mais c'est un malheur que Ed Johnston qui est remis de ses blessures aurait pu éviter s'il n'avait eu un penchant pour une vieille et confortable paire de patins qui n'offrait malheureusement qu'une faible protection pour les orteils.

"J'ai été frappé sur ma botte gauche à l'entraînement et j'ai eu un orteil fracturé, de raconter Johnston. Et plus tard, une fois guéri, j'ai décidé de reprendre ma vieille paire de patin et je me suis fait frapper sur l'autre pied. J'ai eu un autre orteil de fracturé".

La paire de patins a pris le bord de la poubelle!

La blessure qui peut avoir les conséquences les plus graves concerne Gump Worsley qui a fermement appuyé les Habitants dans la conquête des deux dernières coupes Stanley et dont la mise au rancart pour une très longue période à la suite d'une opération au genou provoque cette question: "Qu'arrivera-t-il au Canadien si Charlie Hodge s'affaïsse?" Le club ne va pas déjà trop bien!

La maigre consolation dans la perte de ce gardien est le commentaire suivant de Worsley: "Ils sont heureux des résultats de l'opération et maintenant ce n'est plus qu'une question de temps".

Mais les gardiens de buts n'ont pas provoqué de lourdes manchettes seulement par les blessures jusqu'ici. D'autres histoires ont été associées aux hommes aux jambières. Glen Hall a été le premier à faire parler de lui quand il a refusé de se rapporter aux Eperviers en septembre sous prétexte qu'il en avait assez du hockey et qu'il n'avait pas fini de peindre sa grange sur sa ferme située à 15 milles d'Edmonton. Hall a fini par se rapporter en disant franchement qu'il n'avait pu se trouver un emploi convenable à Edmonton.

Ed Giacomin a débuté à New York en se faisant copieusement huer par les spectateurs. Il n'a pas perdu son sang froid et le voilà avec une moyenne extraordinaire.

Roger Crozier n'a pas vécu une agréable aventure après des dégelées en succession de 5-2, 5-2, 7-2, 3-0 et 8-3. Sid Abel décida alors de réunir ce qu'il appelle son "conseil de ministres" et la décision fut prise d'envoyer Crozier sur le banc en faveur de Bassen.

Souhaitons aux gardiens de buts de s'arrogner une moins large part des nouvelles dans la deuxième moitié de la saison!

## CARNET DE CHASSE

Jean Béliveau qui a commencé à patiner sera de retour avec les Habitants d'ici une semaine mais il faudra beaucoup de temps pour éliminer une forte crainte bien naturelle à la suite de ce coup de bâton qui a failli lui coûter un oeil et il aura besoin de quelques joutes pour retourner au sommet de sa condition.

Happy Emms des Bruins de Boston était à Toronto dans le but de faire un marché avec les Leafs quand ces derniers ont été démolis 5-1 par Chicago, samedi... L'officier des Leafs Harold Ballard en vint à faire cette suggestion: "Peut-être que nous pourrions faire un échange de clubs". De répliquer Emms: "Je ne suis pas certain que je suis intéressé".

La trouvaille de l'heure est cette ligne réunie par Toe Blake de Roberts-Talbot-Balon qui a interdit parfaitement l'accès du filet à la ligne de Stan Mikita mercredi soir... Le projet d'un spectaculaire tremplin de 90 mètres pouvant accueillir les meilleurs sauteurs de l'univers n'est pas abandonné au Mont Sainte-Anne avec l'érection de cet ouvrage de 50 mètres... Henri Picard nous révèle qu'un projet d'un tremplin de 90 mètres existe toujours et que sa matérialisation se fera bien avant cinq ans.

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!



**DEUX CHIEFS** — Fred Arbanas (à droite) et Chris Burford sont deux des meilleurs receveurs de passes des Chiefs de Kansas City, champions de la Ligue Américaine de football. Arbanas est blessé au bras mais il devrait pouvoir participer à la super-

finale du 15 janvier. Fait à noter, Arbanas a perdu l'usage d'un oeil dans une bataille de rue, au début de sa carrière chez les professionnels. Il a surmonté ce handicap pour devenir un excellent ailier rapproché. (Téléphoto PA)

## Préparatifs secrets des Packers et des Chiefs

LOS ANGELES (UPI) — Le plus grand secret entoure les préparatifs en vue du match de football qui sera disputé le 15 janvier prochain entre les Packers de Green Bay, les champions de la ligue Nationale, et les Chiefs de Kansas City, les champions de la ligue Américaine.

Hier, les Chiefs ont tenu une pratique au stade des Vétérans de Longbeach, au sud de Los Angeles, mais l'instructeur Hank Stram avait interdit l'entrée aux journalistes et aux amateurs.

Cependant, Stram a donné la permission à Jim Schauf, le publicitaire de l'équipe, d'entretenir les journalistes sur ce qui se passe habituellement sur le terrain quand le club pratique. On se serait pensé à une conférence d'informations à la Maison Blanche.

### LES PACKERS

Pour ce qui est des Packers de Green Bay, ils ouvriront leur camp d'entraînement à Santa Barbara au cours de la journée de dimanche. Santa Barbara se trouve à une centaine de milles au nord de Los Angeles, mais tout indique que Vince Lombardi, le pilote des champions de la Nationale, entourera son club du plus grand secret.

Les Packers pratiqueront sur le terrain de l'Université de la Californie, à Santa Barbara. Ce n'est que vendredi le 13 janvier à Los Angeles, soit deux jours que Lombardi conduira son club avant le match.

Green Bay n'est pas un grand centre et l'on peut prendre pour acquis que Lombardi veut tenir ses joueurs loin de la distraction des grandes villes. On a rapporté que Lombardi voulait d'abord diriger son club vers Palo Alto, à 400 milles au nord de Los Angeles. Mais les promoteurs de la rencontre ont réussi à le persuader de se rapprocher un peu des Los Angeles dans l'espoir que la présence des Packers dans la région stimulerait l'intérêt du public.



**PILOTE DES LIONS** — Joe Schmidt viendrait d'être engagé comme instructeur des Lions de Detroit de la ligue Nationale de football. Il succède à Harry Gilmer. La nouvelle n'a pas encore été annoncée officiellement mais on rapporte que William Clay Ford, le propriétaire de l'équipe, aurait donné un contrat de cinq ans à Schmidt. (Téléphoto PA)

## Panorama

### Etat satisfaisant

On a rapporté, hier, à Miami, que l'état de santé de Fleming Mackell est satisfaisant. Mackell, qui a 37 ans et qui est un ancien joueur de la ligue Nationale de hockey, a été blessé à l'estomac et à l'épaule gauche au cours de la journée de mercredi quand une femme a tiré sur lui à la suite d'une querelle. Mackell est à l'hôpital et la police a dit qu'elle ne connaît pas encore le nom de celle qui a tiré sur lui.

### Au repos forcé

Les Maple Leafs de Toronto ont annoncé hier que le vétéran Red Kelly devra prendre un repos forcé de deux à quatre semaines. Kelly souffre de ligaments déchirés dans un genou. Kelly, qui a 38 ans, a été blessé au cours de la partie de mercredi soir à Toronto contre les Rangers. Punch Imlach a ajouté que Kelly sera remplacé par John Brenneman et qu'aucun joueur ne sera rappelé des ligues mineures.

### Du temps rapide

L'conducteur Jackie Stewart, d'Ecosse, est devenu hier le premier à briser la barrière de 100 milles à l'heure sur la piste Pukekohe, d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. Stewart a réussi à atteindre cette vitesse au cours d'un exercice d'entraînement en vue de l'épreuve principal à l'après-midi pour demain. Stewart a conduit son B.R.M. autour de la piste en une minute et 2,6 secondes, soit le temps le plus rapide jamais vu sur cette piste. Jack Brabham, d'Australie, le champion mondial, n'a pu prendre part aux épreuves d'hier parce que son automobile a été endommagée au cours de la traversée.

### Pas de procès

Le quart-arrière Karl Sweetan, des Lions de Detroit, n'aura pas à subir son procès, l'accusation d'assaut portée contre lui vient d'être retirée. Son procès devait débiter aujourd'hui, à Detroit. Sweetan était accusé de s'être attaqué à un homme de St. Clair Shores, près de Detroit. L'incident serait survenu le 26 octobre dernier, dans une salle de quilles. Sweetan est accusé d'avoir attaqué Richard Vyt, un type de 33 ans.

### Mays fera la présentation

Ross Newhan, président du chapitre de Los Angeles des chroniqueurs du baseball, a annoncé hier, dans cette ville, que le trophée "Cy Young" sera présenté à Sandy Koufax le 10 février prochain par nul autre que Willie Mays, des Giants de San Francisco, un athlète qui a toujours fait la vie dure à Koufax. C'est la troisième fois que Koufax se verra présenter ce trophée. La cérémonie aura lieu au Palladium de Hollywood.

### Beaucoup d'argent

Plus de \$900,000 en bourses seront distribués lors de la prochaine saison des courses au galop, à la piste Blue Bonnets, de Montréal, soit du 30 mai au 2 août. Il s'agira du plus fort montant dans l'histoire de ce sport à Montréal. Pour chaque course, il y aura une bourse minimum de \$1,000.

### Bientôt de retour

Les Red Wings de Detroit ont annoncé hier que le joueur de défense Bert Marshall recommencera probablement à patiner en fin de semaine. Marshall avait perdu connaissance à Boston le 27 décembre après être venu en collision avec un autre joueur. Il est revenu de Boston au cours de la journée d'hier, mais on ignore quand il pourra recommencer à jouer pour de bon.

### Chez les raquetteurs

Quelque 400 concurrents participeront, à la fin de janvier, à Ottawa, à plusieurs épreuves en vue des championnats mondiaux des raquetteurs. Ces concours commenceront le 27 janvier et dureront trois jours. Il s'agit de la première série d'une douzaine d'épreuves à caractère mondial qui seront présentées au Canada au cours de l'année 1967.

## Le skieur autrichien Messner obtient sa première victoire importante - Les Canadiens déçoivent

(PA-UPI) — Grâce à une magnifique performance au cours de la deuxième tranche de l'épreuve, le skieur autrichien Heini Messner a remporté hier les honneurs du slalom disputé dans le cadre des concours alpins internationaux de Berchtesgaden, en Allemagne. Il s'agit de sa première victoire dans un concours majeur.

Messner se trouvait au dixième rang après la première descente mais se rattrapa dans la deuxième pour un temps combiné de 97,257 secondes.

Messner, qui a 27 ans, s'était

classé quatrième dans la descente des championnats mondiaux de l'an dernier au Chili. Bengt-Rrik Grahn de Suède, qui s'était classé premier dans la première descente, a fait une chute dans la deuxième et c'est à cause de sa malchance que Messner l'a emporté.

Jules Melquiond de France s'est classé deuxième avec un temps de 97,317 secondes tandis que Dumeng Gavanoli de Suisse s'est classé troisième en 97,381. Jean-Claude Killy, le vainqueur de la descente à Portillo en 1966, a mérité la quatrième place.

Harry Ryan de Rutland, Vermont, a été le meilleur des Etats-Unis avec une 23e place. Il a été devancé au 22e rang par Peter Duncan du Mont-Tremblant qui a réussi un temps de 1:43.1 pour s'avérer le meilleur skieur canadien. Wayne Henderson de Banff s'est classé 29e tandis que Keith Shephard de Wasquesu, Saks, s'est classé 31e. Scott Henderson de Banff s'est classé 44e et Garry Rinaldi de Kimberley a été disqualifié au cours de la première épreuve. Il a manqué une porte.

## Mildenberger accepte d'affronter Chuvalo

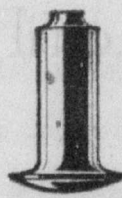
FRANCFORT, Allemagne (UPI) — Le champion poids lourd européen a accepté hier d'affronter son vis à vis canadien dans l'espoir d'obtenir un autre combat de championnat contre Cassius Clay. Cette bataille, entre l'Allemand Karl Mildenberger et le Canadien George Chuvalo, aura lieu soit le 31 mars ou le premier avril.

Wolfgang Mueller, gérant de Mildenberger, a déclaré qu'il avait reçu les offres de deux promoteurs. Dans un cas, la bataille aurait lieu dans la région de Los Angeles; dans l'autre, au Madison Square Garden de New York.

# SEIBERLING COMMUTERS

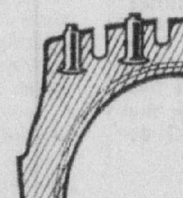


## avec ou sans crampons?



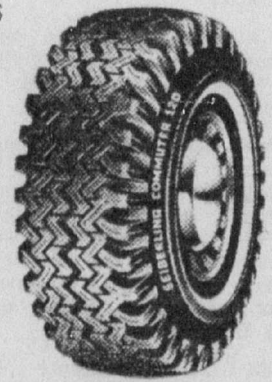
Voici un crampon de pneu. Les pneus avec crampons sont nouveaux et sujets à controverse. Peu de gens les connaissent. Probablement que vous avez de nombreuses questions à poser sur le sujet. *Les crampons resteront-ils dans les pneus? A quel point l'usure de la semelle est-elle affectée? Sont-ils légaux?*

Les Seiberling Commuters ordinaires sont des fameux pneus d'hiver. Vous avancez dans la neige et la boue où les autres restent en panne. Sur les routes nues, ils rouleront doucement et silencieusement. La semelle plate et large, ainsi que les épaulements profilés, adhèrent bien en ligne droite et dans les virages.



Ils réduisent les distances d'arrêt et donnent une bien meilleure traction sous toutes conditions de conduite dangereuse en hiver.

Il y a du pour et du contre sur les pneus avec crampons. Pour connaître toute l'histoire, ainsi que les renseignements les plus récents sur l'aspect légal dans votre province, consultez votre marchand Seiberling le plus rapproché. Son nom apparaît ci-dessous.



Pour obtenir des réponses à ces questions et à plusieurs autres sur les pneus avec crampons, adressez-vous à votre marchand Seiberling.

Les Seiberling Commuters avec crampons vous permettront aussi d'avancer dans la neige et la boue. En outre, ils assurent une maîtrise efficace sur la glace, la neige tassée et le pavage glissant recouvert de neige fondante.

Entre-temps, voici quelques points de base à considérer.

## Seiberling Commuters, avec ou sans crampons

Dépositaires

### DESHARNAIS TIRE SERVICE

DISTRIBUTEUR

710 OUEST, BOUL. CHAREST

TEL.: 681-6041

**STATION STE-FOY (WHITE ROSE)**  
René Larivière, prop.  
2125 Ch. Ste-Foy  
Tél.: 681-4220

**BENOIT BILODEAU**  
Rond-Point Lévis  
Tél.: 837-3686

**LE ROND-POINT DES BOULEVARDS INC.**  
Rond-Point, Lévis  
Tél.: 837-8811

**STATION DE SERVICE PAUL GIGUERE**  
CHATEAU RICHER  
Tél.: 824-4383

**LUCIEN FRENETTE**  
PONT-ROUGE  
Tél.: 873-4617

**GARAGE L. VERRAULT**  
St-Léonard Portneuf  
Tél.: 337-7159

**GAR. J.L.A. PLAMONDON**  
613 St-Joseph St-Raymond Portneuf

**VULCANISATION BEAUCEVILLE**  
Jacques Poulin, prop.  
Beauceville  
Tél.: 20

**GARAGE EDMOND BRADETTE**  
Les Eboulements Charlevoix  
Tél.: 635-2485

**GARAGE JOS. GAGNE**  
7 RUE ELGIN BAGOTVILLE  
Tél.: 544-2161

Parfois, le V.O. semble encore meilleur

... aujourd'hui, par exemple!

Joseph I. Seagram & Sons Limited  
Montréal, Canada



# Panorama local

## Curling

Tous les clubs de curling de la région de Québec, exception faite de celui de Portneuf, seront représentés dans le tournoi double élimination qui sera disputé la semaine prochaine à Québec en vue du championnat du district.

Les vainqueurs de cette compétition mériteront le droit de représenter le district de Québec dans le tournoi pour le titre provincial qui sera également joué à Québec à compter du 6 février.

Parmi les équipes qui se sont qualifiées pour le tournoi du district, on retrouve celle de Jean Roberge du club Etchemin qui avait gagné le championnat régional l'hiver dernier.

La première ronde sera jouée lundi soir à 8 heures sur les glaces du Québec Winter Club alors que les huit équipes seront à l'oeuvre. Les champions de l'an dernier affronteront lundi l'équipe d'Ivan Michaud du Québec Curling Club. Dans les autres matches de la première ronde, l'équipe Laporte du Fleur de Lys jouera contre l'équipe de Guy Chenail du Winter Club, l'équipe de Jos. Thomas de la Victoria jouera contre l'équipe G. Lavoie du club Beauport tandis que l'équipe de Gaston Delisle du Cambrai sera opposée à celle de Dominique Labbé du club Jacques-Cartier.

Toutes les parties seront de douze bouts et une équipe est automatiquement éliminée à la suite d'une deuxième défaite.

Voici la liste des membres de chacune des équipes dans l'ordre suivant, leader, deuxième, troisième et skip.

Québec Curling Club: A. Fafard, J. Boutet, M. Normand et Jan Michaud.

Victoria: H. Bignell, R. Krywy, D. Brimble, J. Thomas.

Jacques-Cartier: J. Chailion, J. Giguère, S. Garand et Dominique Labbé.

Etchemin: N. Les, C. Hamel, N. Bédard et Jean Roberge.

Winter Club: T. Sullivan, C. Wines, C. Cooper et Guy Chenail.

Cambrai: J. Pelletier, J.G. Robette, J. Delisle et G. D'Éon.

Fleur de Lys: J. Misericordia, J. Delisle, G. Lafrance et M. Laporte.

Beauport: B. Comforth, G. Millette, R. Bourdage et G. Lavoie.

## Old Timers

La liste complète des joueurs qui sont actuellement à l'entraînement en vue de la partie des "Old Timers" qui sera disputée le 20 janvier prochain a été publiée hier par Padoue Desbiens, l'un des organisateurs de cette rencontre, et son collaborateur Gerry McNeil a profité de l'occasion pour prédire que les Québécois remporteront la victoire aux dépens des Montréalais. On sait que cette rencontre sera présentée au profit des oeuvres de charité du club Kiwanis de Québec.

Actuellement à l'entraînement avec les "Old Timers" de Québec, il y a les gardiens de but Gerry McNeil, Lucien Déchêne et Maurice Courteau tandis que les joueurs de défense sont Butch Houle, Guy Labrie, Georges Roy, Léo Bourgeault, Jos. Gabowsky, Jacques Bégin et Paul Villeneuve.

À l'avant, on voit Ludger Tremblay, Armand Gaudreault, Adjuator Côté, Guy Rousseau, Jules Blais, Fred Kowalchuck, Jacques Pichette, Marius Groleau, André Charest, Laval Rinfret et Narcisse Lepage.

À cette liste, il faut ajouter les noms de Bill Mosenko qui viendra de Winnipeg, de Roland Rossignol qui viendra de Bathurst et d'Herbie Carnegie qui viendra de Toronto. L'équipe québécoise tente également de s'assurer les services de Butch Stahan et de Mike McMahon.

Dans les filets de l'équipe montréalaise, on verra Jacques Plante ou Denis Brodeur. L'équipe sera complétée par Jim Galbraith, Butch Bouchard, Jim Orlando, Harry Hoy, Floyd Curry, Glen Harmon, Maurice Richard, Buddy O'Connor, Jerry Heffernan, Dickie Moore, Pete Morin, Elmer Lach, Ken Reardon, Ken Mosdell, Dollard Saint-Laurent, Danny Porteous, Frank Selke, père, agit comme gérant de l'équipe montréalaise.

## Quilles

Le deuxième tournoi-invitation de grosses quilles, commandé par la brasserie Dow, aura lieu au Salon de quilles Frontenac, demain.

On se souviendra que le premier tournoi-invitation de la série a été gagné par Mike Osborne qui a totalisé 1,042 en cinq parties. Par sa performance, Osborne s'est qualifié pour le Tournoi des Champions auquel participeront les gagnants de chacun des tournois-invitation en vue d'une participation à L'Heure des Quilles.

Les rondes de qualification seront jouées à 2 h. p.m. et 5 h. p.m.

## Cours de ski

La direction du club de ski Union Commerciale informe tous ses membres que des cours de ski commencent demain.

Ces cours de ski sont donnés gratuitement tous les samedis et dimanche de 11 h à 12 h.

Le directeur de l'école de ski Fernand Poulin sera assisté de 6 moniteurs diplômés.

L'inscription se fera demain matin à 11 h au pied de la nouvelle école du centre de ski Le Relais.

# Dans le monde du Sport

par LEONCE JACQUES



## PHIL WATSON REAJUSTE SON TIR

"Aide-toi et le ciel t'aidera" ... Voilà un dicton qui s'est avéré très juste dernièrement en autant que les As de Québec sont concernés.

En dernière fin de semaine, les As ont agréablement surpris tous leurs partisans en allant chercher deux brillantes victoires sur la glace des Hornets de Pittsburgh et sur celle des Americans de Rochester. Baz Bastien et Jos Crozier se demandent probablement encore par quelle sorte d'ouragan ils ont été frappés mais ce n'est pas le problème de Québécois.

Après s'être aidés de cette façon, les As devaient voir les Hornets et les Barons de Cleveland, deux équipes de la section Ouest, leur venir en aide d'une façon très précieuse, pas plus tard que mercredi soir, en triomphant respectivement des Bears de Hershey et des Indiens de Springfield, deux équipes qui luttent contre les As dans la section Est.

Pour les As et Phil Watson, il aurait été difficile de demander mieux. Mais n'allez pas croire que Watson, pour un, a l'intention de se reposer sur ses lauriers.

Avant de partir pour les Etats-Unis où les As complèteront à compter de ce soir à Baltimore leur série de six rencontres consécutives à l'étranger, Watson a déclaré: "Nous espérons conserver une moyenne de .500 lors de cette tournée mais nous avons révisé notre tir à la suite de ces victoires à Pittsburgh et à Rochester". Et il ajouta: "Une moyenne de .500 demeure notre cible mais pour ce qui est des quatre parties que nous avons encore à jouer avant de revenir devant nos partisans au Colisée".

Les As joueront ces quatre rencontres à Baltimore, à Hershey, à Pittsburgh et à Springfield et Watson juge ces parties avec autant plus d'importance que les As en joueront trois contre des clubs de leur section.

"Si nous faisons un bon voyage" a continué le pilote des As, "nous serons pratiquement assurés d'une place dans les séries éliminatoires et les clubs Baltimore et Springfield auront fort à faire pour tenter de nous rejoindre".

Si Watson revient avec au moins deux autres victoires, cela signifie que les As termineront cette tournée complète avec une moyenne de .667 alors qu'il visait d'abord une moyenne de .500. Certains prétendent qu'il a trop d'ambition mais c'est loin d'être un objectif impossible à atteindre quand on regarde la fiche des As sur la route depuis le début de la saison.

## ICI ET LA DANS LE SPORT

Le curling sera en vedette sur la scène sportive québécoise au cours des prochaines semaines. À compter de lundi, on sera témoin du tournoi pour le championnat du district de Québec. Un peu plus tard, c'est le grand Bonselpiel International de Québec qui prendra l'affiche. Il y aura ensuite le tournoi pour le championnat provincial, le tournoi à l'occasion des Jeux d'Hiver et aussi le tournoi pour le championnat mixte du Canada. C'est le cas de dire que les amateurs de curling ne s'ennuieront pas...

Roger Gagnon, dont le sport numéro un demeure toujours le football, ne cache pas qu'il a été surpris de l'opposition offerte dimanche dernier aux Packers de Green Bay par les Cowboys de Dallas lors de la finale de la ligue Nationale. Toujours selon Gagnon, les Cowboys ont affiché beaucoup de nervosité au commencement du match et, par la suite, ils auraient joué au-dessus de leur tête.

Depuis qu'ils ont mis fin à leur grève dirigée contre Eddie Shore, les Indiens de Springfield ont remporté trois victoires et encaissé quatre défaites. Trois de ces défaites ont été des revers de 10-1 devant Providence, de 7-1 devant les As et de 10-2 devant les Barons de Cleveland. Il aurait été intéressant de connaître l'état d'esprit de Shore à la suite de telles humiliations.

On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la liste des joueurs qui forment les deux équipes des Old Timers en vue du match du 20 janvier au Colisée pour avoir le droit de s'attendre à une soirée fort intéressante.

Selon Baz Bastien, l'instructeur et le gérant-général des Hornets de Pittsburgh, on sera témoin d'une lutte jusqu'à la fin de la saison entre Pittsburgh, Rochester et Cleveland pour le championnat de la section Ouest de l'Amérique. Tony Huot commencera lundi à donner des leçons de golf à son école de la salle paroissiale de Saint-François d'Assise. Les Red Wings de Detroit ont surpris les Black Hawks hier soir et les voilà avec une série de trois victoires consécutives. Sid Abel ne doit pas en croire ses yeux. Pas moins de onze rencontres seront jouées dans la ligue Américaine ce soir, demain soir et dimanche. Punch Imlach n'est pas trop enchanté du rendement de Frank Mahovlich et il ne se gêne pas pour le faire pratiquer deux fois par jour lorsque l'occasion se présente.

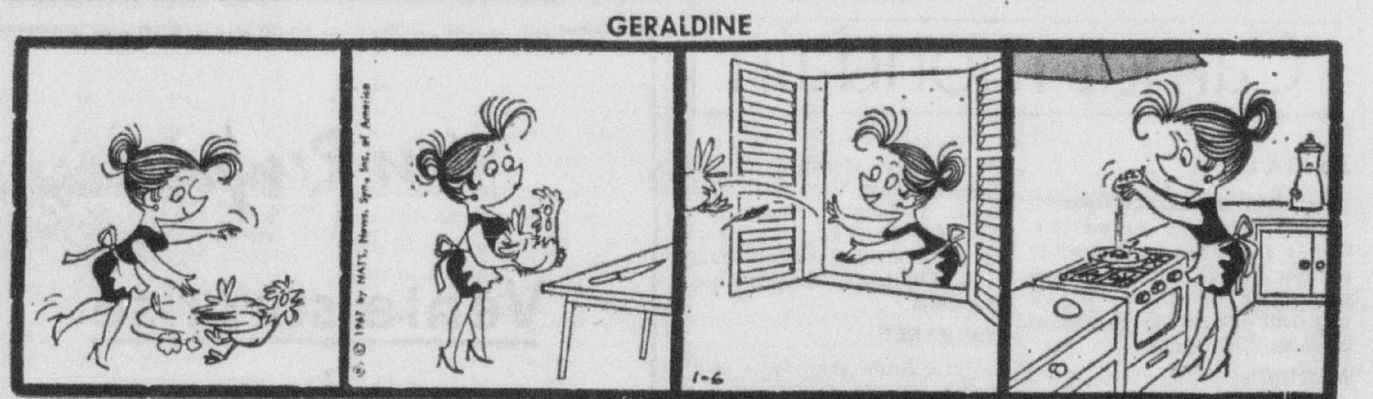
Le centre de ski situé au bas de la rue Myrand à Sainte-Foy jouit d'une belle popularité, surtout durant la période des vacances. Les As juniors ont de nouveau connu la victoire hier et nombreux sont leurs partisans qui commencent à penser au championnat de la saison. À demain.

# PH de Blois

## VENTE PRESENTEMENT EN COURS

<b>COMPLETS</b> De \$115.00 à \$125.00	<b>89<sup>50</sup></b>	<b>PALETOTS</b> Valeurs de \$95.00 à \$105.00	<b>59<sup>50</sup></b>
<b>COMPLETS</b> De \$95.00 à \$105.00	<b>69<sup>50</sup></b>	<b>PALETOTS</b> Valeur de \$69.50	<b>39<sup>50</sup></b>
<b>COMPLETS</b> De \$85.00 à \$89.50	<b>59<sup>50</sup></b>	<b>CAR COATS</b> Valeurs de \$32.95 à \$35.00	<b>19<sup>95</sup></b>
<b>COMPLETS</b> De \$79.50 à \$85.00	<b>49<sup>50</sup></b>	<b>VESTONS SPORT</b> Valeur de \$59.50	<b>39<sup>50</sup></b> <b>29<sup>50</sup></b>

**UN SEUL MAGASIN A QUEBEC**  
**LE CENTRE DE MODE MASCULINE A QUEBEC**  
**644 EST, ST-JOSEPH, QUE.**  
**TEL.: 522-7087**





UNE REVUE américaine a mené une enquête pour connaître l'opinion du public sur les plus belles femmes du monde. Le modèle britannique Deborah Dixon et la comédienne Lauren Bacall sont parmi les 100 femmes qui ont été citées le plus souvent.



LA FORTUNE favoriserait-elle la beauté... ? Mme Alfred Vanderbilt et la princesse Grace de Monaco, deux femmes très riches, sont du nombre des 100 plus jolies femmes du monde.

La femme peut être jolie à tout âge

La beauté féminine est faite d'un rayonnement intérieur bien particulier

NEW YORK — Selon Nancy White, rédactrice en chef de la revue américaine Harper's Bazaar dont on souligne le centième anniversaire de publication en choisissant 100 plus jolies femmes au monde, on trouve aujourd'hui un plus grand nombre de jolies femmes que jamais avant.

"Je ne dis pas que les femmes modernes sont plus jolies que leur grand-mère; il y a eu de grandes beautés dans le passé, mais aujourd'hui, les belles femmes sont plus nombreuses qu'avant."

Le temps, l'argent et la liberté dont disposent un grand nombre de femmes sont à l'origine de ce plus grand nombre de femmes dont l'apparence est agréable à l'oeil. "Dans notre pays", explique Mme White, "les femmes ont été soulagées d'un si grand nombre de tâches qu'elles peuvent maintenant tout à loisir employer leur temps et leur intelligence pour se faire belles. Il n'y a jamais eu un tel intérêt pour la mode, les produits de beauté et les événements qui traitent de la beauté féminine."

"Je me souviens qu'il n'y a pas si longtemps, les modèles offerts par les couturiers, dans les pages de notre revue, étaient admirés et enviés des femmes qui les savaient réservés à un petit nombre de privilégiées. La plupart de nos lectrices se contentaient de lire la revue comme un enfant admire une vitrine de jouets. Aujourd'hui, tout est changé: l'Américaine n'est plus une spectatrice; elle participe de plus en plus à l'évolution de la mode."

"L'industrie de la mode aux Etats-Unis n'a vu le jour qu'après la première guerre mondiale, mais ce n'est qu'après la seconde, que l'Américaine a commencé à en tenir compte."

A LA PORTEE DE TOUTES

"Par exemple", continue Mile White, "une des raisons qui contribue au plus grand nombre de jolies femmes à l'âge atomique,

est que le salon de beauté est devenu une nécessité, une visite chez le coiffeur fait aujourd'hui partie de l'horaire hebdomadaire de la plupart des femmes américaines. L'attention qu'elle apporte à sa coiffure, à son maquillage, à sa ligne, a totalement modifié l'apparence de la femme américaine. Ajoutez à cela les moyens modernes pour contrôler son poids, les exercices physiques qui sont à la portée de toutes et les loisirs organisés: vous comprendrez mieux pourquoi un plus grand nombre de femmes sont agréables à regarder."

CENT JOLIES FEMMES

Mlle White insiste cependant sur l'article dont il est question

dans sa revue. "Nous n'avons pas choisi les 100 plus jolies femmes, mais bien 100 jolies femmes à travers le monde. Nous avons consulté des milliers de fiches en étudiant certaines données bien précises qui caractérisent la beauté. La beauté, vous savez, est beaucoup plus que l'apparence physique."

L'éditeur de la revue, M. Nan Kempner précise que parmi toutes les femmes dont on avait retenu les noms et photos, une constatation a été faite: "Les véritables beautés possèdent un rayonnement intérieur qui fascine, qui dépasse leur apparence physique et leur crée une auréole de beauté. C'est le cas de

Jacqueline Kennedy, de Margot Fonteyn et de Marlene Dietrich, par exemple."

M. Kempner ajoute que l'âge n'a rien à voir avec la beauté. "On compte parmi les cent femmes que nous avons choisies, des adolescentes et des femmes dans les 80 ans. Bien des jeunes gens rencontreraient des objections sérieuses de la part de certaines autorités plus âgées, s'ils affirmaient que Jane Fonda, par exemple, est plus belle que, disons, Gladys Cooper."

Pour son concours, Harper's se basait sur la fraîcheur, le magnétisme, la perfection, la candeur, la vivacité, la magie, le mystère et la tendresse des beautés choisies.



LES CENT PLUS JOLIES femmes au monde se recrutent dans tous les milieux. L'actrice Audrey Hepburn et la princesse Elizabeth de Yougoslavie sont du nombre.

Le pantalon serait un symbole de l'émancipation féminine

NEW YORK (PA) — La version contemporaine de la femme portant la culotte bouffante à l'époque des suffragettes est celle de la femme en pantalons, nouveau symbole de l'émancipation féminine.

Les costumes-pantalons, longs ou courts, avec ou sans mini-jupes, illustrent pour une large part les libertés nouvelles promises aux femmes par les modèles américains pour la saison printanière.

Ces créations vestimentaires sont actuellement présentées dans le cadre de la 48e Semaine de la mode organisée par le groupe des couturiers de New York à l'intention des rédactrices.

Les présentations des modèles américains, sous la direction d'Eleanor Lambert, commenceront dimanche prochain avec une avant-première des défilés de mode pour hommes et enfants, pour se terminer six

jours après sur un aperçu des costumes printaniers selon la conception de Norman Norell, doyen des couturiers aux Etats-Unis.

4.000 modèles

Au total, 70 couturiers feront voir 4.000 modèles aux journalistes de la presse parlée et écrite.

Les libertés vestimentaires commenceront avec les dessous offrant un minimum de contrainte. Les costumes seront moins ajustés, les manteaux et robes prenant un mouvement d'ampleur depuis les épaules.

Les jupes tomberont librement en plis et godets, pour s'arrêter bien au-dessus du genou.

Vêtements pratiques

La voyageuse n'aura guère de problème de bagage, puisqu'elle aura la liberté de porter d'un

seul coup une garde-robe presque complète. Les ensembles à transformation rapide, réalisés en tissus légers convenant en toute saison et dans tous les pays, sont présentés dans la plupart des nouvelles collections.

La femme moderne se libérera du conformisme en portant des vêtements et accessoires pour le moins inusités, tels que des bas troués, des culottes au genou sous la mini-jupe, des robes en cotte de mailles, ou des costumes comportant des batteries électriques provoquant un jet de lumière.

Notre époque de liberté prévoit aussi un minimum de soins pour les vêtements, avec les robes de papier, les tissus à l'épreuve de l'eau et des taches et ne nécessitant aucun repassage.

Le monde pourrait bien faire face à une famine d'ici '70

NOUVELLE DELHI (AFP) — Le ministre, qui parlait devant le conseil indien du planning familial, a ajouté: "Il y a une limite à l'augmentation de la production de vivres, après laquelle il ne restera plus qu'à limiter les naissances".

Au cours de la même réunion, Mme Sushila Mayar, ministre de la Santé, a souligné les difficultés d'application que rencontrait le programme actuel de planning familial.

VENTE ANNUELLE ROGER DUSSAULT Ltée

Présentement en cours REDUCTIONS DE 33 1/3% à 50% 190 Grande-Allée Ouest - Tél.: 524-3521

Carnet mondain

FIANCAILLES

Monsieur et madame Charles-Eugène Tardif, de Notre-Dame-du-Lac annoncent les fiançailles de leur fille, Francine, à monsieur Marc Blanchard, fils de monsieur et de madame Vincent Blanchard, de Québec.

MARIAGE

Le lundi douze décembre en l'église Saints-Martyrs, a été béni le mariage de mademoiselle

le Françoise Garneau, fille de monsieur Jean Garneau, décédé et de madame Garneau, avec monsieur J. Barry Chalmers, fils de monsieur et de madame J. B. Chalmers, de Winnipeg, Manitoba.

NAISSANCE

Marie-Josée, Dominique et Richard, enfants de monsieur et de madame Roger Matte (Suzanne Tassé), annoncent la naissance d'une petite sœur.

Travail à l'aiguille



Protégez votre chien!

Tricotez pour votre chien une chaude enveloppe de laineignée, pour le protéger du froid et du vent.

Assurez-lui chaleur et confort. Le capuchon peut être rabaisé pour former un collet. La formule de tricot est facile à retenir. Patron 539: tailles 10, 12, 14, 16, 18 comprises.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC (P.Q.) Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

H.R. ouvert vendredi de 10.00 a.m. à 9.30 p.m.

Miss Renfrew

Vente surprise

de robes \$12

Normalement \$25 et \$29.95

- Epatants nouveaux modèles pour le jour et le soir!
- Pour toutes circonstances en automne et hiver!
- Tissus comprenant lainages, crêpe de rayonne, nouveaux mélanges scintillants et tricots de laine!
- Toutes les teintes dernier cri, dont prune, jade, huitre, noir, gris, rouge, beige et bleu!
- Tailles 7 à 15 dans la collection, mais certaines grandeurs manquent en quelques couleurs ou modèles!

Désolés, aucune commande par poste ni téléphone!

Toutes ventes finales!

Miss Renfrew — au deuxième

HOLT RENFREW

Placé de l'Hôtel de Ville

Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy

Station, gratuit, 2 h., nouveau garage, ave Chauveau

DEMAIN, DERNIER JOUR VENTE PAR TOUT LE MAGASIN AUX DEUX MAGASINS HOLT RENFREW RÉDUCTIONS JUSQU'À 50%

DE VASTES CHOIX DE MODES OFFERTES, DES GRANDES COLLECTIONS POUR DAMES, JEUNES FILLES, ET POUR HOMMES, ET POUR ENFANTS.

GRANDES ÉPARGNES SUR LES FOURRURES DE QUALITÉ H.R., SACS À MAIN, GANTS, BIJOUX, ÉCHARPES... MANTEAUX ET COSTUMES DU SALON... ROBES, ENSEMBLES... CHAPEAUX, Y COMPRIS CHAPEAUX DE FOURRURE... MANTEAUX, COSTUMES ET ROBES MISS RENFREW... VÊTEMENTS SPORT... CHANDAILS, PANTALONS, JUPES, TRICOTS... VÊTEMENTS POUR BÉBÉS ET ENFANTS... LINGERIE, VÊTEMENTS DE DÉTENTE, VÊTEMENTS DE NUIT... CORSÈTERIE... VÊTEMENTS, ACCESSOIRES POUR HOMMES.

Voici quelques Exemples des Epargnes...

De notre Boutique pour Messieurs...

Paletots d'Hiver

Moins 1/3

76.50 à 116.50

Valeurs régulières \$115. à \$175.

Complets

Moins 1/3

\$63. à \$83.

Valeurs régulières \$95. à \$125.

UN JOUR D'ÉPARGNE CHEZ HOLT RENFREW

PLACE STE-FOY ET PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Station, gratuit, 2 hrs., nouveau garage, ave. Chauveau

Elle commence mardi le 10 janvier, la

VENTE Christian de chaussures chez



PLACE LAURIER, STE-FOY TEL.: 653-4242



DANS LE GROUPE des serveuses de restaurants, des cuisinières, des ménagères et des travailleuses assimilées, une personne sur cinq travaille à temps partiel.

# La législation ouvrière a prévu plusieurs dispositions à l'égard du travail à temps partiel

Par Micheline DROUIN

Dans son bulletin de novembre 1966, le Bureau de la main-d'œuvre féminine expose les faits concernant les femmes et le travail à temps partiel au Canada. Etant donné l'importance du sujet, nous vous présentons un résumé de cette étude effectuée à l'échelle nationale. Dans ce troisième et dernier article nous parlerons des règlements à l'égard du temps partiel qui résultent de la législation et des négociations collectives.

Certaines femmes hésitent encore à travailler à temps partiel; souvent elles craignent de n'être pas suffisamment protégées par la législation ouvrière. Elles ont peur d'être privées des avantages de l'ancienneté, des congés de maladie, etc. La sécurité, pour la femme, est souvent un critère décisif quant au choix de l'emploi.

Afin de dissiper certaines appréhensions rappelons que la législation ouvrière a prévu plusieurs dispositions à l'égard du temps partiel, et que certaines entreprises ont prévu des conventions séparées pour les employés à temps partiel.

Le Code canadien du travail prescrit le paiement d'un salaire minimum de \$1.25 l'heure et ce taux s'applique aussi bien aux travailleuses "occasionnelles" qu'aux employés à plein temps. On y trouve également une disposition à l'égard du jour de repos hebdomadaire. Cette législation fédérale s'applique aux employeurs et aux employés dans les ouvrages, entreprises ou affaires reliant une province à une autre province ou à un autre pays.

### LEGISLATION PROVINCIALE

Notons, toutefois, que la juris-

diction principale à l'égard de la promulgation des lois concernant le travail appartient aux législatures provinciales. Dans notre belle province, que se passe-t-il au juste?

### LES CONGES ANNUELS

La travailleuse à temps partiel pourra-t-elle bénéficier des congés annuels? Le Bureau de la main-d'œuvre féminine nous rappelle que l'employé à temps partiel qui est engagé à la se-

maine ou pour une période plus longue, sans toutefois travailler plus de trois heures par jour, est exclu de la législation concernant les congés annuels.

Au Nouveau-Brunswick et en Alberta, on trouve des dispositions similaires, à l'égard des congés annuels.

### INDEMNITE MINIMUM

L'indemnité minimum est un item qui revêt une importance

capitale pour le travailleur à temps partiel. Supposons qu'un employeur convoque un employé et ne lui confie pas de travail; supposons encore que l'employé doive se rendre sur les lieux de son travail pour une période plus courte que son horaire habituel ne le prévoit, pourra-t-il réclamer un certain montant? Dans les deux cas, l'ordonnance concernant le salaire minimum garantit au travailleur une indemnité égale à 3 heures de travail.

### LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Les employés à temps partiel sont aussi exposés aux accidents de travail que ne le sont leurs confrères à temps plein. Sont-ils protégés par la législation ouvrière? Oui, s'ils travaillent dans une industrie assujettie à une loi concernant la réparation des accidents du travail. Les travailleurs à temps partiel ont droit, comme ceux à plein temps, aux indemnités.

### L'ASSURANCE-CHOMAGE

En ce qui concerne la Loi sur l'assurance-chômage, "qui établit un système d'assurance nationale contre le chômage, les employés à temps partiel peuvent demander l'exemption s'ils ne travaillent pas plus de 24 heures par semaine dans un emploi assurable, quel que soit l'employeur. Les employés à temps partiel qui ne travaillent pas d'ordinaire dans des emplois assurables peuvent aussi demander l'exemption, s'ils ne sont pas employés plus de dix jours au cours d'une période de trente jours, dans une fabrique de conserves ou de traitement des produits alimentaires ou dans une industrie saisonnière

dont l'exploitation ne dépasse pas ordinairement 20 semaines dans l'année civile".

Les étudiants qui ne travaillent pas plus de 24 heures par semaine, quel que soit l'employeur, sont également exemptés. D'autres emplois sont exceptés obligatoirement, ce sont: les services de conciergerie, de garde et de nettoyage lorsque le préposé ne fournit pas plus de quatre heures de travail par jour, à condition que cette tâche ne se fasse pas durant les heures normales de travail chez l'employeur.

### ETABLIR DES NORMES

Même si, dans quelques cas, les travailleurs à temps partiel sont exclus des documents qui établissent les normes, dans d'autres cas ils peuvent recevoir des salaires horaires plus élevés et bénéficier des mêmes avantages sociaux que les employés à plein temps. "Lorsque les conditions existantes sont restrictives, rappelle le Bureau de la main-d'œuvre féminine, "elles ont fort probablement été mises en vigueur pour les travailleurs à plein temps, ou peut-être en vue de diminuer les complications administratives pour la direction".

De plus en plus, il importe d'obtenir aux employés à temps partiel une position reconnue dans l'effectif de la main-d'œuvre, de leur obtenir des conditions de travail et des avantages proportionnels à ceux dont bénéficient les employés à plein temps. Même si ces réalisations ne concernent pas exclusivement les femmes, elles en bénéficieront au même titre.

## Le courrier du dentiste

### LA SANTE DES DENTS

### LA PUERICULTURE ET L'ENFANT

Tout le monde sait qu'il est indispensable d'avoir de bonnes dents si nous voulons mastiquer convenablement, jouir d'une parfaite santé dentaire, parler distinctement et bien paraître.

Tous ces facteurs jouent un rôle de premier plan à condition, cependant, que les parents ou les responsables de l'éducation dentaire de l'enfant nous apportent leur collaboration. Cette collaboration est essentielle si nous voulons faire de la prévention dentaire.

Il y a, chez l'être humain, deux dentitions successives. La dentition de lait, ou premières dents, et la dentition permanente. Ici, pour une plus saine compréhension, nous devons faire une distinction entre le mot dentition et le mot denture.

La dentition émane et englobe tous facteurs physiologiques qui accompagnent la poussée des dents de lait ou des dents permanentes.

La denture détermine toutes les dents, une fois qu'elles sont

poussées. Ainsi, lors de l'évolution des dents, nous aurons la dentition des dents de lait et la dentition des dents permanentes. La dent d'un bébé commence à se former six mois avant la naissance. Si nous pouvions voir à l'oeil nu les petites mâchoires d'un bébé naissant, nous pourrions voir toutes les petites couronnes des dents de lait qui sont distribuées dans l'os des maxillaires du haut et des mandibules du bas.

La poussée des dents de lait s'échelonne de six mois après la naissance jusqu'à l'âge de trois ans... soit 36 mois. A trois ans ou trois ans et demi, un être humain devrait avoir normalement toute sa première denture. La première denture est composée de vingt petites dents. Dix dents du haut et dix dents du bas.

La prochaine fois, nous tenterons d'éveiller votre curiosité afin que vous puissiez apporter toute l'attention que vous demandez la surveillance de la première denture du jeune enfant.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec sera heureuse de faire parvenir des dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre "La Mère Canadienne et son Enfant".

Il faut écrire à:

Dr Ephrem Vinet, secrétaire-trésorier et administrateur, 426 est boulevard St-Joseph, Montréal, 34, P.Q.

### Beauté de jeunesse

A partir de la vingtaine, un massage avant le coucher avec une crème de nuit vivifiante est idéal pour faire disparaître les traces de sécheresse et les plis minuscules à la surface de l'épiderme. Appliquez la crème de nuit vivifiante Olay sur les joues, le front et la gorge et faites-la pénétrer dans la peau par de légères pressions circulaires vers le haut, ensuite enlevez-la avec un mouchoir de papier. Un tel soin préservera la beauté de votre teint.

...Margaret Merrill

## L'honneur reçu servira de tonique à Dame Margaret

LONDRES (PA)—Dame Margaret Rutherford veut se rendre digne de l'honneur conféré par la reine Elizabeth.

L'actrice âgée de 74 ans, qui a joué dans un nombre incalculable de productions, tant à la scène qu'à l'écran, a reçu avec enthousiasme la nouvelle lui annonçant que la reine voulait la consacrer Dame de l'Ordre de l'Empire Britannique, titre équivalent à celui du chevalier pour un Anglais.

Dame Margaret dit que le moment n'est pas très opportun, considérant qu'elle ne peut donner son meilleur rendement.

Le mari de la comédienne, l'acteur Stringer Davis, dit que sa femme est encore sous les soins des médecins, bien qu'ac-

tuellement elle paraît en scène huit fois par semaine dans la pièce "The Rivals" de Sheridan, qu'on a remis à l'affiche d'un théâtre de Londres.

### Tonique

Dame Margaret n'est pas tout à fait guérie après avoir été très malade l'an dernier, mais elle dit que l'honneur qui lui échoit lui servira de tonique.

Malgré sa fatigue, elle continue ses activités, acceptant souvent de participer à des soirées littéraires, quand elle ne joue pas au théâtre. Elle habite une villa typiquement anglaise dans le Buckinghamshire, avec son feu de cheminée dont la leur fait briller les cuivres et les encadrements d'argent autour des photographies.

## Patron mode

Jusqu'à taille 48!

Vêtez-vous avec goût et simplicité grâce à cette robe à enfiler, et qui boutonne élégamment sur le côté en avant. Encolure légèrement plongeante assurant fraîcheur et dégagement, quand vous travaillez.

Patron numéro 4903: tailles pour dames 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Il faut 3 1/4 verges de tissu de 39 pouces de largeur pour une robe de taille 36.

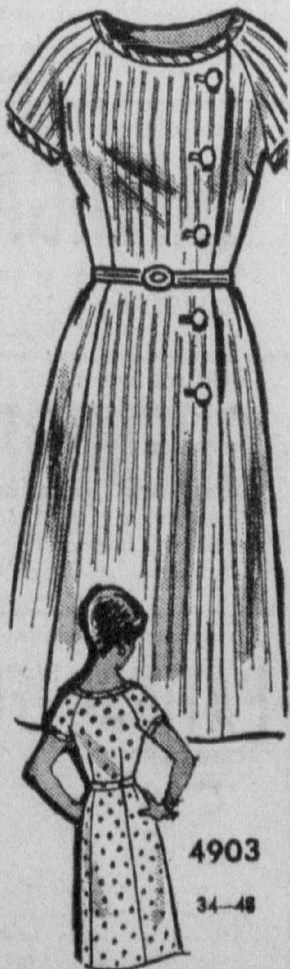
Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL, QUEBEC 2 (P.Q.) Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Pour tout travail de finition en photographie fiez-vous à:

SERVICE DE FINITION ENR. PHOTO P H O T O  
**Belvédère**  
FINISHING SERVICE REG'D  
Spécialité: FINITION DE FILM  
● COMMERCIAL ● PROFESSIONNEL  
2 magasins à votre service:  
537 rue St-Vallier Est, Tél.: 529-4127  
Place Laurier 656-6525  
VENTE DE FILMS DE TOUT GENRE AINSI  
QUE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET D'ACCESSOIRES



Envoyez libéralement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

## Quelques façons d'utiliser le jaune ou le blanc d'oeuf restant

On demande fréquemment à Dorothy Batcheller, Economiste ménagère de l'institut canadien des produits avicoles, ce qu'on peut faire avec des blancs ou des jaunes d'oeufs accumulés, soit que les uns ou les autres soient éliminés du régime sur les ordres du médecin, soit qu'un jeune bébé dans la maison consomme beaucoup de jaunes d'oeufs. Puis, il y a ces recettes qui ne requièrent que des blancs, comme les grosses meringues ou le gâteau des anges, ou des jaunes comme la mayonnaise.

Nous vous donnons ici une liste de suggestions de mademoiselle Batcheller pour utiliser ces blancs ou ces jaunes d'oeufs.

Pourquoi ne pas la découper et la coller dans un livre de recettes pour vous en servir au besoin? Tout bon livre de cuisine donne les recettes pour les gâteaux ou mets divers mentionnés dans cette liste.

### LES JAUNES D'OEUF S'emploient pour:

- la mayonnaise
- le gâteau éponge avec jaune d'oeuf
- le flan, sauce ou dessert
- l'apprêt à salade cuit
- la glace à l'orange pour gâteau
- ajouter aux pommes de terre en purée pour croquettes ou pommes de terre Duchesse

- la sauce hollandaise
- le gâteau jaune, entier ou à la cuillère
- épaissir les sauces cuites
- biscuits divers
- le pain doré
- paner les aliments qu'on veut faire frire.

— pour garnitures dans les soupes, salades, légumes, sandwiches, etc., cuire les jaunes dans de l'eau salée en dessous du point d'ébullition jusqu'à ce qu'ils soient bien fermes.

Si vous voulez ajouter des jaunes à une sauce, ne le faites qu'une fois que la sauce a été cuite avec la farine ou l'amidon

de maïs. Battez légèrement les jaunes et mélangez-les avec un peu de sauce chaude avant de les ajouter à la sauce, puis faites chauffer sans bouillir une minute ou deux.

### LES BLANCS D'OEUF S'emploient pour:

- le gâteau des anges entier ou à la cuillère
- garniture meringuée pour gâteau ou tarte
- meringues (bonbons à la noix de coco)
- coquilles de meringue
- biscuits divers

- bonbons "mousse"
- glace 7-minutes ou autre pour gâteau
- glace au beurre
- breuvages aux fruits
- paner les aliments qu'on veut faire frire
- cuits dans l'eau, sans faire bouillir, jusqu'à ce qu'ils soient fermes, puis trancher et ajouter aux salades, soupes, ou comme garniture de sandwiches
- flans
- cossetardes cuites
- fudge "divinité"
- épaissir les sauces cuites
- ajouter aux oeufs avant de faire l'omelette ou les oeufs brouillés

(2 blancs d'oeufs équivalent à 1-2 c. à table d'amidon de maïs ou 1 c. à table de farine pour épaissir un dessert, sauce, etc.)

Si gardés avec soin les jaunes et les blancs d'oeufs se conservent plusieurs jours. Mettez les jaunes dans un petit contenant avec suffisamment d'eau pour les couvrir, et fermez hermétiquement; si le contenant n'est pas trop grand et peut être bien bouché, on peut éliminer l'eau.

Gardez les blancs dans un contenant couvert. On peut aussi faire congeler les blancs et les jaunes pour s'en servir au besoin.

### Provenant des temples

## Les Américains verseront des millions pour des cheveux hindous

NOUVELLE DELHI (PA) — Les barbiers du Temple constituent pour l'Inde une source d'approvisionnement fort appréciable pour le commerce de devises avec les pays étrangers.

Les directeurs d'une entreprise de Miami, en Floride, ont signé des accords pour acheter des perruques d'une valeur de \$22,700,000 durant sur une période de sept ans.

Une firme de Hong Kong fournit les renseignements techniques pour une nouvelle usine qui sera construite près de Madras.

Le matériel, soit 50 tonnes de cheveux par an, proviendra des temples de cette région.

Les pratiques religieuses hindoues comportent souvent le rasage de la tête.

Jeunes et vieux, hommes et femmes, attendent en file pour arriver jusqu'aux barbiers du temple.

Les brahmanes, membres de la caste sacerdotale, se rasent la tête complètement, ou ne laissent qu'une tresse sur la nuque. Le fils aîné d'une famille se rase la tête avant d'assister aux obsèques de ses parents.

De nombreux Hindous offrent ce sacrifice en témoignage de reconnaissance pour l'obtention d'une faveur grâce à l'intervention divine.

Les étudiants se rasent la tête avant de passer leurs examens.

D'autres en font autant après la guérison d'un parent qui a été dangereusement malade.

Les femmes donnent également leurs cheveux en retour de divins bienfaits.

Cette pratique permet de

transformer en perruques ces cheveux noirs et soyeux, très en demande à l'étranger.

L'Inde vend déjà pour \$1,300,000 par année, sous forme de cheveux en vrac dans les pays de l'Europe occidentale.

## Le poisson et les frites sont des mets traditionnels

LONDRES (PA) — Le poisson et les frites, non pas le boeuf au jus et le Yorkshire pudding, constituent le mets national de la vieille Angleterre.

Ce qui plus est, le plat de friture est également le plus populaire en Ecosse, au Pays de Galles et dans le nord de l'Irlande.

Les 15,000 établissements de Grande-Bretagne où l'on sert le poisson et les pommes de terre frites, préparent la cuisson de 1,000 tonnes de poisson tous les jours sauf les journées de congé.

Chaque année, on utilise 600,000 tonnes de pommes de terre. Les cuisiniers emploient 80,000 tonnes d'huile et graisse pour la friture.

On ne songerait pas à manger le "fish and chips" sans sel vinaigre ou jus de citron. Les clients emportent ces aliments enveloppés dans des papiers qui absorbent l'excédent de vinaigre et d'huile.

Ces papiers servent en même

temps de serviettes et même comme sujet de lecture pendant le repas, dans le cas d'un papier journal.

Depuis des années la Fédération nationale des fabricants de poissons frits au cours de son congrès annuel, fait parvenir un télégramme à l'Union nationale des journalistes. Utilisant la forme d'un souhait de fraternité, ce message souligne: "Notre métier est enveloppé dans le vôtre".

### Guide

Un livre de 239 pages, appelé "Le Guide du Gourmet pour le poisson et les frites" a été publié récemment.

Dans son avant-propos l'auteur, Pierre Pictou, explique que "les petits cafés et salons de thé se transforment en restaurants casse-croûte. De même la petite boutique de poisson et frites fait place à un restaurant plus élaboré où l'on trouve bien autres choses que ce mets de base".

**Menace de grève de 9,000 instituteurs**

# Nul changement dans l'affaire des enseignants, à Montréal

MONTREAL (PC)—En dépit d'une dramatique rencontre au sommet, hier après-midi, entre les dirigeants de l'Alliance des professeurs de Montréal et ceux de la Commission des écoles catholiques de Montréal, la situation demeurerait inchangée hier soir quant au litige qui a paralysé depuis deux jours la mar-

che des négociations relatives au renouvellement du contrat de travail des 9,000 enseignants à l'emploi de la CECM.

Les représentants de l'Alliance avaient demandé à rencontrer les commissaires afin de leur exposer directement la requête syndicale pour un démenti de la CECM dans "l'affaire des

61 pour cent". Ils ont donc exposé longuement les motifs de leur refus de reprendre les négociations tant que la Commission "n'aura pas rétabli officiellement les faits" en déclarant publiquement que "la grande majorité des enseignants montréalais ont toutes les qualifications requises par les ré-

glements de la CECM et ceux du ministère de l'Éducation".

Des journaux avaient créé l'impression que 61 pour cent des enseignants n'avaient pas les qualifications requises. Ce malentendu tenait à une mauvaise interprétation de propos tenus par Me Marc Jarry, président de la CECM.

**POSITION DE LA CECM**

Après un échange de questions et commentaires entre les deux parties, le président de la CECM a lu aux délégués syndicaux la position officielle de la Commission et a refusé d'accorder à l'Alliance la déclaration qu'elle attendait. Dans sa déclaration, Me Jarry, rappelle la source de la mésentente et conclut par l'alternative que ne peut que poser la CECM à l'Alliance: "Ou vous reconnaissez qu'il n'y avait pas lieu de rompre la conciliation, et alors, vous reprenez les pourparlers; ou vous persistez dans votre attitude et la Commission est justifiée de croire que vous désirez la grève."

Selon M. Saulnier, la loi interdisait actuellement la grève aux policiers et les problèmes de salaires seraient sûrement résolus avant la date d'ouverture de l'Expo, le 28 avril prochain.

"Dans le domaine des relations ouvrières et syndicales, a affirmé M. Saulnier, la ville a réussi au cours des six dernières années à aplanir toutes les difficultés."

A son avis, le président et le secrétaire-trésorier de la fraternité des policiers, MM. Jean-Paul Picard et Jean-Guy Ménard, "sont également conscients de leurs responsabilités de policiers devant la loi".

La rencontre au sommet d'hier n'a fait, en somme, que montrer que les deux parties sont irréductiblement retranchées sur leurs positions et qu'aucune n'entend "perdre la face" dans cette affaire.

## La grève des policiers serait peu probable, selon M. Lucien Saulnier

MONTREAL (PC)—M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a exprimé des doutes hier sur la possibilité d'une grève des policiers de

la métropole, le 27 avril, veille de l'inauguration de l'Expo, en dépit d'un certain mécontentement au service de la police de la ville.

M. Saulnier commentait ainsi les rumeurs d'un arrêt de travail des membres de la Fraternité des policiers de Montréal, qui représente la majorité des 3,000 policiers montréalais, y compris ceux qui ont le grade de capitaine.

Le président du comité exécutif a déclaré que ces rumeurs "venaient d'une certaine impatience d'un groupe de jeunes agents".

### Président intérimaire des policiers du Québec

L'agent Gilles Auclair, de l'escouade des enquêtes générales de la Sûreté provinciale à Québec, a été nommé président intérimaire de l'Association des policiers provinciaux du Québec. M. Auclair est l'un des vices-présidents de l'association.

Cette décision a été prise, mercredi soir, lors d'une réunion tenue à Drummondville. Elle a été annoncée, hier, par le secrétaire de l'association, l'agent Raymond Richard. C'est l'agent Gilbert Rochon, le président de l'association, qui a demandé qu'un président intérimaire soit nommé en attendant que sa cause dans l'affaire Sicotte soit entendue en justice.

Lors de la réunion de mercredi soir, il a également été décidé qu'un vote de grève serait pris par les agents, le 21 janvier prochain, si le Gouvernement et l'Association n'en venaient pas à une entente d'ici cette date. Les représentants du Gouvernement et ceux de l'Association doivent se réunir le 20 janvier, à Québec, pour tenter de trouver un terrain d'entente. Les questions en litige sont les salaires, la semaine de travail de 40 heures et le temps supplémentaire.

## Service amélioré pour les expéditeurs de Québec

**ITINÉRAIRE**  
**FRÉQUENCE**  
**TAUX**

**LÉVIS—TORONTO** (Aller-retour)

Bi-hebdomadaire le mardi et le vendredi

Taux égaux à ceux des autres moyens de transport, ou inférieurs.

Renseignements à:  
**MUIRHEAD FORWARDING LTD**  
Tél: 837-0238

SIMPSONS-SEARS

**ENCORE UNE FOIS NOTRE CONCOURS HEBDOMADAIRE S'ARRÊTE...REPREND SOUFFLE ...PUIS REPART...AUSSI INTERESSANT QUE JAMAIS!**

En effet, toujours pour des considérations purement administratives et relevant entièrement de la Direction de la maison Simpsons-Sears, notre Concours hebdomadaire se terminera demain samedi, 7 janvier, quelle que soit la somme totale accumulée à cette date: un maximum de 5 noms seront tirés jusqu'à ce que le gagnant réponde en personne à l'appel de son nom! Si aucun gagnant ne répond à l'appel, le premier nom tiré deviendra le gagnant final de ce jour et sera averti par lettre ou téléphone, selon le cas.

Aucune inquiétude au sujet de la semaine suivante! La semaine du 9 janvier mettra en vedette un Concours Spécial de 3 jours! Continuez donc de participer et surveillez bien les journaux!

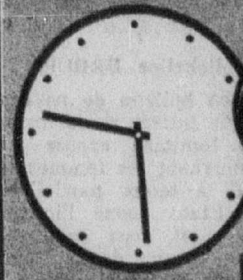
Puis le soir du mardi (notez) 17 janvier, ce Concours Grand-Favori reprendra de plus belle...aussi intéressant que jamais! Les mardi, jeudi et vendredi soir à 9h. ainsi que le samedi après-midi à 4h.30 comme d'habitude, tous les clients Simpsons-Sears pourront se voir appelés! La somme initiale sera comme toujours \$200!

A chaque montant non gagné viendront s'ajouter \$100 autres dollars! Ex.: la somme initiale le mardi soir \$200...si non gagnée, devient \$300 pour le jeudi soir...si non gagnée, devient \$400 pour le vendredi soir...si non gagnée devient \$500 pour le samedi après-midi!!!

**Rappelez-vous: la somme totale remportée par nos heureux clients se chiffre à date, à plus de \$52,000!**

SIMPSONS-SEARS

**N'OUBLIEZ PAS! NOTRE FABULEUX CONCOURS!**  
Nos clients ont gagné à date plus de \$52,350  
Le signataire du bulletin doit être présent!



**SPÉCIAUX de 9h.30 a.m. SAMEDI**  
PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES. S.V.P.

45 seulement! Pour hommes!

**PALETOTS LAINE!**  
**MOINS QUE 1/2 PRIX!**

REG. 69.95 à 79.95

**29<sup>99</sup>** ch.

Paletots tout laine pour hommes. Choix de bleu, noir ou brun. Ils sont chaudement doublés. Stature courte: 42 à 44, moyenne: 36 à 46 et haute: 38 à 42.

Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.

60 seulement! Pour Hommes!

**VESTONS SPORT!**  
**REG. 49.95 et 59.95**

**24<sup>99</sup>** ch.

Vestons sport tout laine pour hommes. Modèles à 2 ou 3 boutons; aussi modèle croisé dans le groupe. Tans unis, rayés ou quadrillés dans le gris, vert, bleu, brun ou bourgogne. Stature courte: 36 à 40, moyenne: 36 à 42 et haute 39 à 44.

Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.

100 SEULEMENT! 1 PAR CLIENT SEULEMENT!

## CARTONS de CIGARETTES

Venez choisir votre marque préférée parmi les plus en vogue! Hâtez-vous, car à ce bas prix, ces cartons s'enlèveront vite.

REG. 3.99

**2<sup>99</sup>** ch.

Aucun carton vendu à des enfants de moins de 16 ans! Tobacgie, au Rez-de-Chaussée.

30 paires seulement! Pour Dames!

**BOTTES LOUP-MARIN!**

REG. \$55

**39<sup>99</sup>** pai.

Bottes de 9" en véritable loup-marin (Silver Seal). Semelles caoutchouc pur. Doublure mouton. Glissière. Pointures: 5 à 10 dans le groupe.

Chaussures pour Dames (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.

35 seulement! Pour Hommes!

**VESTES DE L'OUEST!**  
**MOINS QUE 1/2 PRIX!**

REG. 19.98

**7<sup>99</sup>** ch.

Chaudes vestes de l'ouest en velours et denim. Choix de brun ou beige. Grandeurs: 36 à 44.

Vêtements Sport pour Hommes (Rayon 41), au Rez-de-Chaussée.

48 seulement! Pour adolescents!

**PULL-OVERS EN ORLON!**  
**BAS PRIX RIDICULE!**

REG. 7.98

**2<sup>99</sup>** ch.

Confortables et ravissants pull-overs en Orlon à motif jacquard. Choix de bleu ou beige.

Grandeurs: P.M.G.

Vêtements pour Garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.

21 seulement! Pour Bambines seulement!

**HABITS DE NEIGE!**  
**BAS PRIX FANTASTIQUE!**

REG. 19.98

**3<sup>99</sup>** l'ens.

1 seulement par client! Vêtements de neige, deux-pièces en melton. Modèle à capuchon détachable. Marine et rouge. Ages: 2, 3, 3X ans.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.

90 seulement! Pour Garçonnettes et Fillettes!

**CAGOULES DE SKI!**

REG. 12.98

**6<sup>99</sup>** ch.

Cagoules de ski en Orlon et chaude doublure matelassée. Modèle avec capuchon. Choix de rouge, brun, beige ou bleu. Ages: 3 à 6X ans.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.

36 seulement! Pour Fillettes!

**CARDIGANS VARIES!**

REG. 3.99 à 5.98

**2<sup>99</sup>** ch.

Cardigans très coquets pour fillettes. Motifs variés dans le blanc, rose ou bleu. Ages: 10, 12 et 14 ans.

Vêtements pour Fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée.

300 seulement! Pour Hommes!

**CHEMISES JERSEY BAN-LON!**

REG. 6.98

**3<sup>99</sup>** ch.

Chemises en jersey Banlon pour hommes. Modèle à manches longues. Col légèrement ouvert et 3 boutons. Parfaitement lavables à la machine. Vert, bleu, bourgogne et café.

Grandeurs: P.M.G.T.G.

Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.

36 paires seulement!  
**PATINS "FURY"!**

REG. 8.98

**5<sup>88</sup>** pai.

Bottines en cuir refendu. Doublure intérieure en cuirette. Patins "Silver Arrow" acier nickelé. Jeune homme: 3 à 5 et homme: 6 à 10 dans le groupe.

Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

REG. 9.98

**6<sup>88</sup>** pai.

24 paires seulement!  
**JAMBIERES 23"**

REG. 5.98

**2<sup>88</sup>** pai.

Légères et résistantes. Protecteurs en polythène moulé. Ganses en canevas.

Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

36 seulement!  
**PEINTURES NUMEROTEES!**

REG. 5.95

**2<sup>49</sup>**

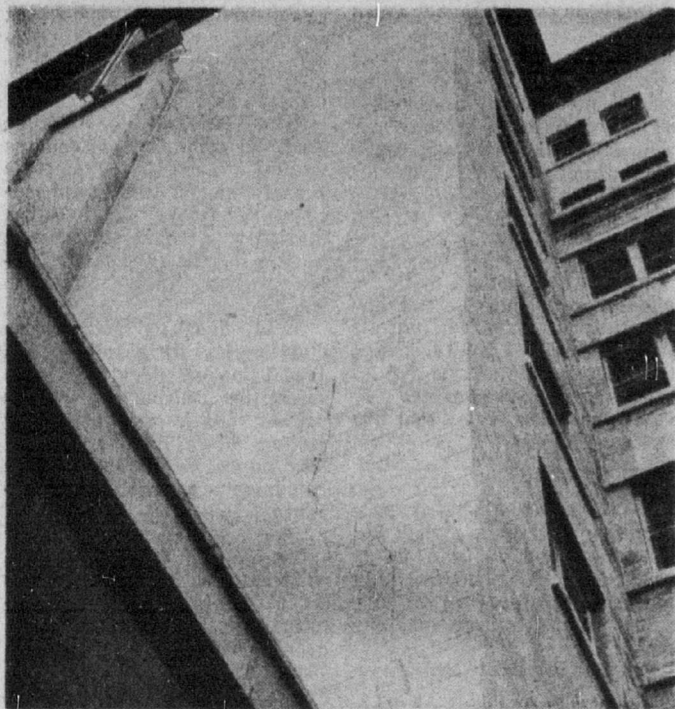
Ensembles de peintures numérotées contenant 2 tableaux 16" x 20" et 30 couleurs à l'huile. Choix de motifs.

Papeterie (Rayon 3), au Rez-de-Chaussée.

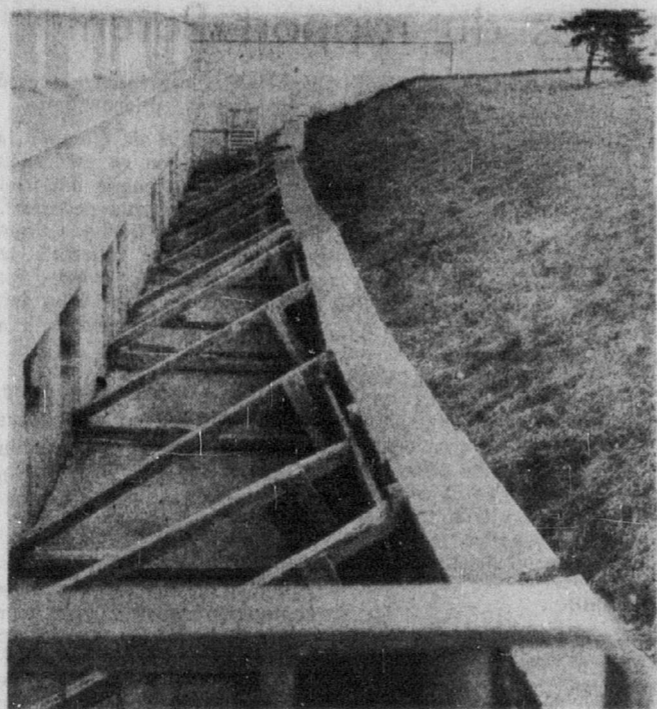
SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

## Le manque de délégation des pouvoirs nuit beaucoup à l'administration de la ville

### Le rapport Ross fait le point



UNE FAÇADE A REFAIRE — On y voit présentement de grandes lézardes dans le mur principal abîmé par la pluie et le gel. Au pied des murs, pour protéger les fenêtres de



la cafétéria, on a posé des étais parce que les pierres risquent de tomber.

Par Lucien BOUCHARD

La grande déficience constatée par la firme Ross au cours de son enquête sur l'administration de la Ville de Québec est un manque de délégation d'autorité et des responsabilités qui se fait sentir jusqu'au niveau du comité exécutif. C'est ce qui ressort d'un rapport de la firme Ross faisant le point de l'étude réalisée sur les structures administratives de la ville de Québec dans une sorte de synthèse préconisant l'existence de cadres intermédiaires adéquats et bien définis ainsi que des cours aux fonctionnaires en administration.

Selon le document, remis hier aux autorités municipales, il existe à la ville de Québec 14 services et 5 organismes dont les responsables relèvent soit directement du comité exécutif, soit du gérant de la ville, de sorte que le comité exécutif joue un rôle de gérance qui devrait assumer par le gérant et ses assistants laissant au comité exécutif la définition des grandes politiques. "Dans la situation présente, dit le rapport, le comité exécutif devient surchargé et ses membres doivent fournir des efforts surhumains pour absorber toutes les tâches qui leur incombent et pour assurer le traitement efficace des nombreux problèmes d'ordre général qui assaillent la municipalité".

Selon l'organigramme proposé, tous les directeurs de service devraient répondre au gérant, à l'exception du directeur du cabinet du maire et les directeurs des services du greffe et de la vérification qui relèveraient du comité exécutif.

#### LA GERANCE

La gérance fut instaurée à Québec par le bill 150 modifiant la charte municipale, sanctionnée le 17 juin 1965. La fonction principale du gérant consiste à administrer les affaires de la ville sous l'autorité du comité exécutif, à exercer, à titre de mandataire du comité exécutif l'autorité sur les chefs de service, à l'exception du greffier, du vérificateur, et à assurer la liaison entre le comité exécutif et les chefs de service.

La firme Ross recommande que le gérant et ses deux assistants forment une sorte de triumvirat administratif ou comité de gestion en répartissant les responsabilités entre ces trois personnes. On déplore dans ce rapport que les cadres intermédiaires qui existent présentement ne soient pas définis clairement, de sorte que les rapports et les problèmes parviennent aux niveaux élevés de l'organisation sans avoir été disséqués et analysés, ce qui accapare un temps précieux aux niveaux supérieurs.

"D'ailleurs, poursuit-elle, le gouvernement a des dettes envers les hôpitaux. Imaginez : nous avons reçu du gouvernement, cette semaine, un chèque qui constitue une avance pour le paiement des sommes qui nous sont dues par l'assurance-hospitalisation pour 1965. Or, nous sommes rendus en 1967."

#### LES DETTES DU GOUVERNEMENT

"L'hôpital, avec un arrêté en conseil comme celui-là, ne peut pas s'engager à défrayer de tels travaux. Nous cumulons des déficits annuels. Puis, il y a le salaire des ouvriers à payer durant la construction et l'hôpital n'a pas les fonds disponibles.

"Le directeur médical, le Dr J.-A. Chabot, a dit que mardi, il n'a jamais vu une journée semblable, à la clinique externe; 286 personnes se sont présentées au cours de la journée. "Ce qui veut dire que les chaises ont été occupées six fois dans la salle d'attente", dit le Dr Chabot. "Le principal est que nous ayons réussi à nous en sortir".

L'hôpital St-François d'Assise a été fondé en 1914 par les Soeurs d'Assise venues de Lyon, en France. En 1915, une école d'infirmière a été ajoutée au complexe et une nouvelle aile en 1947, celle qui fera l'objet de travaux importants de réfection.

"L'aile a été construite en 1947, dit-elle. Depuis deux ans, nous demandons ces réparations. Les ingénieurs du gouvernement sont venus sur place constater la chose. Il faut tout refaire".

Soeur Pauline explique que l'hôpital projetait un agrandissement. Cet agrandissement, impliquant un investissement de \$9,500,000 visait à ajouter 200 lits à l'hôpital qui en compte présentement 252. On devait y loger la clinique externe et les laboratoires qui sont devenus insuffisants.

L'hôpital St-François d'Assise sert également à l'enseignement universitaire et plusieurs chambres de malades ont été transférées en bureaux pour les professeurs.

aient été faites en se basant presque uniquement sur les années de service et recommandant que l'on tienne compte d'abord du potentiel des candidats.

Il insiste aussi sur l'entraînement du personnel par des cours d'introduction en administration générale. Les sujets traités devraient comprendre les principes de base touchant l'organisation ainsi que les facteurs qui régissent le comportement humain. Le cours pourrait aussi inclure un sujet tel que le contrôle administratif, ses relations avec la planification ainsi que

les diverses méthodes servant à assurer un contrôle efficace. "En rendant un tel programme d'entraînement obligatoire, dit-on, il serait alors possible de tenir compte du progrès de chaque individu pour les promotions à des niveaux plus élevés."

Enfin, la firme Ross recommande que les modifications suggérées débutent aux niveaux administratifs pour s'étendre aux niveaux subalternes afin d'établir un état d'esprit positif, dont l'influence pourrait accélérer l'application des recommandations.

#### La construction dans la région de Québec

## L'année 1967 sera meilleure

(M. Armand Trottier)

La région de Québec va connaître une année meilleure dans le domaine de la construction en 1967, a prédit hier le président de l'Association canadienne de la construction, M. Armand Trottier, qui est aussi membre du comité exécutif de la ville de Québec.

M. Trottier a expliqué son optimisme, au cours d'une entrevue, par de nombreux projets à l'étude depuis plusieurs mois et qui démarrent au cours de l'année. "Québec connaîtra une année meilleure, a-t-il dit, mais qui sera moyenne dans le contexte des autres régions du Canada, dont certaines prévoient des développements prodigieux, notamment la Colombie canadienne et la Saskatchewan".

"L'année 1967, a dit M. Trottier, sera pour l'industrie de la construction une année de consolidation en prévision d'une nouvelle ère de croissance économique".

Au nombre des projets dont M. Trottier anticipe la réalisation en 1967, à Québec, il y a la construction de la nouvelle salle de concert de Québec, qui sera à la fois le monument commé-

moratif de la Confédération, au coût de \$12,000,000; la réalisation de la Place Saint-Cyrille, dans l'aire No 3, au coût approximatif de \$20,000,000; la construction d'un filtre pour l'aqueduc de Québec, au coût de \$7,000,000; la construction de deux stations de pompage afin d'éliminer le déversement d'égouts dans la rivière Saint-Charles, projet de \$5,000,000; la construction du barrage de la rivière Saint-Charles, au coût de \$1,500,000; le début, à l'automne, de la construction de murs de soutènement pour la canalisation de la rivière Saint-Charles, au coût approximatif de \$16,000,000.

Le coût total de ces projets dépasse déjà les \$60,000,000. Il est possible aussi que l'on voit démarrer la réalisation de la Cité parlementaire en 1967, dont on parle déjà depuis longtemps. On pourrait alors assister à la mise en chantier d'une construction d'environ \$30,000,000, avons-nous appris d'une source fiable.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, partage l'optimisme de son collègue. Le mai-

#### Les Saints

Demain sera le premier samedi du mois dédié au Saint-Coeur de Marie.

#### Le soleil

Lever 7.30 Coucher 4.11 Long. du jour 8.41

#### Les marées

Haute 2h20 AM Basse 9h25 AM Haute 2h50 PM Basse 10h32 PM

Votre fournisseur d'Huile à Chauffage

# MADDEN

vous présente les PRÉVISIONS

pour les quatre jours à venir.

Vendredi Ciel variable, chute de neige

Samedi Température normale, assez beau

Dimanche Neige

Lundi Neige

Beau temps, mauvais temps...

# MADDEN

Votre fournisseur d'Huile à Chauffage est à votre service JOUR ET NUIT pour votre "super confort" et votre sécurité

## 653-4015

## Réparations urgentes impossibles à moins d'une aide gouvernementale

L'hôpital Saint-François d'Assise

Par Claude TESSIER

A moins d'une subvention gouvernementale, les autorités de l'hôpital St-François d'Assise, sur la 1ère Avenue, à Québec, considèrent qu'il leur est impossible de procéder aux travaux jugés "urgents" de la réfection de la façade de l'hôpital.

"Le temps continuera donc à détériorer les choses", a affirmé la directrice générale de l'hôpital, Soeur Pauline Frenette, qui se propose "de remercier" le gouvernement de l'arrêté en conseil qu'il a adopté le 21 décembre et qui veut revenir à la charge une autre fois.

Cet arrêté, portant le numéro 2526, permet aux autorités de l'hôpital St-François d'Assise de faire une dépense de \$100,000 pour des réparations, vu l'état lamentable de la façade principale.

Mais le dernier paragraphe de l'arrêté ministériel a fait tomber les espoirs que les autorités hospitalières entretenaient depuis deux ans maintenant.

Le gouvernement a précisé que le geste de l'arrêté en conseil ne devait pas être considéré comme une promesse et un engagement de sa part à accorder une subvention à la corporation.

CE QUE LE MINISTRE VERRA

Le ministre de la Santé, le Dr Jean-Paul Cloutier, qui fait présentement la visite des hôpitaux de la province, se rendra à l'hôpital St-François d'Assise, au cours du mois.

Il trouvera donc de grandes lézardes dans la façade principale. L'eau s'est infiltrée dans les murs au point d'en noircir les pierres du sommet.

Il trouvera une chambre de malade qui a été réparée avec des planches murales et peintes de la même couleur que les autres murs parce que le plâtre fleurissait à cause de l'humidité.

Et si la neige n'est pas trop abondante au pied des murs extérieurs, le ministre verra une charpente, dans les sauts-de-loup, qui servent à tenir les pierres qui menacent de crouler dans les fenêtres.

Au cours d'une entrevue qu'elle nous a accordée, la directrice générale de l'hôpital a affirmé que la pluie et l'humidité se sont infiltrées dans les murs. Avec le gel et le dégel, la façade principale s'est lézardée au point qu'il faut la refaire.

"L'aile a été construite en 1947, dit-elle. Depuis deux ans, nous demandons ces réparations. Les ingénieurs du gouvernement sont venus sur place constater la chose. Il faut tout refaire".

Soeur Pauline explique que l'hôpital projetait un agrandissement. Cet agrandissement, impliquant un investissement de \$9,500,000 visait à ajouter 200 lits à l'hôpital qui en compte présentement 252. On devait y loger la clinique externe et les laboratoires qui sont devenus insuffisants.

L'hôpital St-François d'Assise sert également à l'enseignement universitaire et plusieurs chambres de malades ont été transférées en bureaux pour les professeurs.

#### UNE SUITE D'EVENEMENTS

Le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, avait demandé aux autorités de l'hôpital d'inclure dans le projet d'agrandissement les réparations majeures à la façade.

Le ministre Eric Kierans a succédé à M. Couturier. Il a arrêté tous les projets de construction pour une réévaluation de la politique d'investissement du gouvernement. Les autorités de l'hôpital St-François d'Assise ont dit qu'elles ne s'objectaient pas à une telle réévaluation.

Puis le 5 juin 1966 a conduit au changement du gouvernement. Les autorités de l'hôpital ont réitéré leur demande pour la réfection de la façade.

#### LES DETTES DU GOUVERNEMENT

"L'hôpital, avec un arrêté en conseil comme celui-là, ne peut pas s'engager à défrayer de tels travaux. Nous cumulons des déficits annuels. Puis, il y a le salaire des ouvriers à payer durant la construction et l'hôpital n'a pas les fonds disponibles.

"D'ailleurs, poursuit-elle, le gouvernement a des dettes envers les hôpitaux. Imaginez : nous avons reçu du gouvernement, cette semaine, un chèque qui constitue une avance pour le paiement des sommes qui nous sont dues par l'assurance-hospitalisation pour 1965. Or, nous sommes rendus en 1967."

Au cours de la visite du ministre Cloutier, on se propose de lui faire connaître les difficultés de la clinique externe. Depuis la mise en vigueur du régime d'assurance-maladie pour les assistés sociaux, le nombre de personnes qui se présentent a grandement augmenté.

Le directeur médical, le Dr J.-A. Chabot, a dit que mardi, il n'a jamais vu une journée semblable, à la clinique externe; 286 personnes se sont présentées au cours de la journée. "Ce qui veut dire que les chaises ont été occupées six fois dans la salle d'attente", dit le Dr Chabot. "Le principal est que nous ayons réussi à nous en sortir".

L'hôpital St-François d'Assise a été fondé en 1914 par les Soeurs d'Assise venues de Lyon, en France. En 1915, une école d'infirmière a été ajoutée au complexe et une nouvelle aile en 1947, celle qui fera l'objet de travaux importants de réfection.

"L'aile a été construite en 1947, dit-elle. Depuis deux ans, nous demandons ces réparations. Les ingénieurs du gouvernement sont venus sur place constater la chose. Il faut tout refaire".

Soeur Pauline explique que l'hôpital projetait un agrandissement. Cet agrandissement, impliquant un investissement de \$9,500,000 visait à ajouter 200 lits à l'hôpital qui en compte présentement 252. On devait y loger la clinique externe et les laboratoires qui sont devenus insuffisants.

L'hôpital St-François d'Assise sert également à l'enseignement universitaire et plusieurs chambres de malades ont été transférées en bureaux pour les professeurs.

#### La fermeture de l'hôpital Sainte-Claire

## Commission rogatoire

Une commission rogatoire a été créée à Québec, hier, pour permettre au juge Paul-E. Bailly, du district judiciaire de Beauce, d'interroger une partie des malades qui étaient hospitalisés à l'hôpital Sainte-Claire de Charlevoix.

On se souvient qu'à la suite d'une enquête, le ministre provincial de la Santé a enlevé son permis à cette institution et qu'il en a ordonné la fermeture.

Par la suite, la propriétaire de l'hôpital et son infirmière - chef ont été notamment accusées de négligence dans les soins aux 27 patients.

La création d'une commission rogatoire, procédure judiciaire extraordinaire, permet au tribunal d'aller recueillir des témoignages à l'extérieur du palais de justice, quand des personnes sont incapables de venir elles-mêmes témoigner pour diverses

raisons, comme leur état de santé, par exemple. La commission doit siéger lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine, à Saké-Germaine de Dorchester, à Beauceville et à Rivière-Ouelle, pour entendre une douzaine de témoins.

Me Roger Garneau représentera le ministère québécois de la Justice. Les avocats des parties en cause suivront aussi la commission.

#### SECRETIRE D'EXPERIENCE

demandée Bonne formation, connaissance parfaite du français exigée, plusieurs années d'expérience. Pour importantes maisons d'éditions. Bonnes conditions de travail et avantages sociaux. Toute application sera tenue confidentielle. Tél.: 524-4043 heures de bureau, ou écrire C.P. 1348 Le Soleil



NOUVEAU PRÉSIDENT — M. Norbert Rivest, à gauche, a été élu hier à la présidence du club Kiwanis de Québec. Il succède à M. Paul-E. Bergeron, à droite. Au centre de la photo, le lieutenant-gouverneur de district du club, M. André Lord.

Norbert Rivest

La presse accorde trop d'espace à l'aspect dégradant de la nouvelle

Par Benoît ROUTHIER

La presse accorde souvent trop d'espace à l'aspect criminel, sensationnel et dégradant de la nouvelle.

M. Norbert Rivest, gérant général de la Canadian Import Ltd. qui a été élu, hier soir, président du Club Kiwanis de Québec, a fait ce commentaire sur la presse alors qu'il proposait aux Kiwanis un objectif pour l'année qui vient: donner à la société des hommes dédiés à l'exigence d'un journalisme responsable.

M. Rivest a expliqué que les enquêtes qui glorifient la rébellion et le sensationnalisme en-

gendrent le mépris de l'ordre et minent la morale publique.

Il a ajouté que les Kiwanis sont révoltés par la variété et la disponibilité de littérature et d'amusements indécents, pervers et obscènes dans les dépôts de journaux, théâtres et autres lieux d'amusements. Le nouveau président a précisé que les Kiwanis ne veulent pas s'improviser policiers ou censeurs pour endiguer ce flot d'immondices, mais ils peuvent stimuler la recherche de l'excellence dans la littérature et les divertissements.

Les Kiwanis se sont aussi donné pour but d'expliquer, défendre et stimuler le système

d'entreprise libre. M. Rivest a expliqué que les membres des clubs Kiwanis sont de solides protecteurs du système d'entreprise libre et qu'ils croient que le public en général et la jeunesse en particulier ne connaissent pas suffisamment bien ce système pour l'apprécier et le défendre.

Pour développer le thème choisi pour 1967 qui est: "Des chefs de valeur — La clé de l'avenir", les Kiwanis ont aussi choisi comme objectif de stimuler le respect de la loi et de l'ordre. A ce sujet, le président a déclaré: "Nous nous rendons compte d'un accroissement évident du mépris de la loi et de ses représentants. Cette tendance ne peut être renversée que par la direction d'hommes de valeur."

En vue de développer de tels chefs, les Kiwanis sont aussi appelés à donner à la société des hommes dédiés à l'amour de Dieu; à la réalisation du potentiel de la jeunesse; à la sécurité dans toutes les sphères d'activité; à un idéal élevé de service à leurs concitoyens; à l'entente internationale et à l'engagement personnel dans le programme de la conservation de nos libertés.

M. Rivest a tenu à faire remarquer qu'il existe dans le monde 5,450 clubs Kiwanis qui comprennent plus de 270,000 membres.

Les membres du bureau de direction pour l'année qui vient sont, outre M. Rivest à la présidence: MM. Maurice Lambert, vice-président; Lionel Chenier, 2e vice-président; Gérard Marcotte, trésorier; W. E. "Bill" O'Reilly, secrétaire et M. Paul-E. Bergeron, ex-président.

Les directeurs sont MM. Jacques Bilodeau, Michel Côté, Padoue Desbiens, Jacques Filteau, Keith Francis, Jean-Charles Garant, Fernand Houle, Gerry McNeil et Roméo Roy.

Le lieutenant-gouverneur de district du club, M. André Lord, était présent à la réunion.

La régionale Jean-Talon adopterait dès septembre prochain le régime d'institutions associées

Par Gilbert ATHOT

Il est possible que le régime d'institutions associées s'étende à la commission scolaire régionale Jean-Talon (Charlesbourg) pour le mois de septembre prochain.

C'est du moins l'opinion émise hier soir par le président de cette régionale, le Dr Albert Ouellet, à la fin de la réunion des commissaires de l'endroit qui ont pris connaissance d'une demande en ce sens.

Par ce régime d'institutions associées, les institutions indépendantes peuvent s'associer aux commissions scolaires régionales de leur territoire pour dispenser l'enseignement.

En vertu de telles ententes, c'est la commission scolaire qui paie entièrement les frais de scolarité des élèves de son territoire qui fréquentent l'institution indépendante. Une vingtaine d'ententes du genre ont été approuvées par le ministère de l'Éducation dans différentes régions du Québec au cours de la présente année.

Pour la régionale Jean-Talon, c'était hier soir la seconde demande faite en l'occurrence, par les Soeurs Saint-François d'Assise pour le couvent Sainte-Marie des Anges. Les Pères de Saint-Vincent de Paul ont eux aussi exprimé le désir de s'associer, a révélé le Dr Ouellet.

Toutefois, il semble que l'application possible du régime d'institutions associées sur le territoire de la Jean-Talon sera très limitée étant donné que les institutions indépendantes situées dans cette région sont très peu nombreuses.

Autres sujets: Le problème de locaux pour septembre prochain a déjà fait son apparition au sein de la régionale Jean-Talon. Une alternative se présente aux commissaires pour y trouver une solution.

Un père de famille dénonce publiquement les derniers tomes du rapport Parent

Par Benoît LAVOIE

"Les structures administratives scolaires proposées par le rapport Parent sont un caïque intégral du milieu scolaire athée et communiste de Russie".

raison, a-t-il répété à plusieurs reprises. M. Tremblay a demandé aux parents d'écrire leur désapprobation du rapport Parent à leurs députés, au gouvernement du Québec, exigeant d'eux qu'ils "jettent au feu les deux derniers tomes".

Dans le groupe des socialistes d'extrême gauche qui veulent présentement faire la loi au Québec, M. Tremblay a même incorporé des prêtres, comme les abbés O'Neil et Dion. L'orateur a incité les parents à se regrouper autour de leurs commissions scolaires catholiques, pour se défendre contre "ceux qui vomissent sur l'histoire".

C'est le jugement porté sur les dernières tranches du rapport Parent par M. Léo Tremblay, de Québec, qui a harangué durant près de deux heures une centaine de parents catholiques du comté de Québec, hier soir, à l'école Saint-Joseph de Loretteville.

M. Tremblay, qui ne veut d'autre titre que celui de "père de famille", fait actuellement une tournée personnelle à travers la province pour dénoncer les derniers tomes du rapport Parent, "oeuvre d'une minorité de socialistes de l'extrême gauche". A la fin de son discours, hier soir, il a demandé la contribution financière de l'assistance pour l'aider à poursuivre sa campagne.

Tout au long de son discours, il s'est élevé avec véhémence contre les 2,000 agnostiques du Québec qui veulent avoir raison contre les six millions de catholiques.

Il a, selon son habitude, lancé des défis à MM. Paul Gérin-Lajoie, Arthur Tremblay, Jean-Paul Desbiens, Jean Lesage, Daniel Johnson, de venir le contredire devant les caméras de la télévision. S'ils ne viennent pas, c'est tout simplement parce qu'ils devraient lui donner

honnêteté, son mensonge poussé à un point exceptionnel. "On a essayé de tromper la population. Si on en est rendu aussi loin, c'est que la majorité des croyants se sont endormis. On veut faire du Québec ce que la France, pays autrefois le plus catholique au monde, est devenu, soit un pays où on doit déléguer des missionnaires", a dit M. Tremblay.

Durant une période de questions, lorsqu'on lui demanda quelles réformes il propose pour pallier à la faillite du rapport Parent, il a annoncé qu'il rédigerait présentement un livre sur le sujet. Cet ouvrage, en épilogue, proposerait un squelette des structures scolaires que la population voudrait voir implantées dans la province de Québec.

Le rapport Parent a été critiqué de plusieurs éphémères au cours de la soirée. On l'a accusé de trahison, on a dénoncé ses infamies, son hypocrisie, sa mal-

honnêteté, son mensonge poussé à un point exceptionnel. "On l'a envoyée se promener durant des semaines en Europe, avec l'argent des contribuables. Et il est drôle de penser que les pays les plus visités et qui ont servi le plus à la commission, furent les pays européens les plus athées et les plus socialistes, dont la Suède et la Russie."

L'assemblée d'hier soir, qui avait été convoquée par M. Etienne Blanchet, président d'une association de parents catholiques, n'a attiré que quelque 125 personnes. Des invitations personnelles avaient été adressées à près de 4,000 parents catholiques.

687 cas à la Cour du Coroner de Québec en 1966

Par J.-L. HARDY

La Cour du coroner de Québec a connu, au cours de l'année 1966, une activité sans précédent. Un total de 687 cas lui ont été soumis, comparativement à 438 au cours de 1965, qui était déjà une année record. Les coroners de Québec et des districts voisins ont tenu 91 enquêtes avec jury et se sont prononcés dans 596 cas de recherches. D'autre part, le médecin légiste a pratiqué 338 autopsies. Le naufrage de la drague "Manseau 101", qui a fait dix victimes, a été le drame nécessitant le plus d'attention de la cour.

Le nombre des morts accidentelles a considérablement augmenté dans la région de Québec, au cours de l'année écoulée. On compte 69 victimes de la circulation: 31 personnes ont trouvé la mort dans des collisions d'automobiles, 31 autres sont des piétons, six des cyclistes et le dernier un enfant tué par un autobus. Il y a eu aussi 18 noyades et trois victimes d'accidents de chemin de fer.

Les statistiques annuelles de la morgue ont été communiquées hier par M. Paul-E. Magan, administrateur de la morgue de Québec et greffier de la Cour du coroner. La presque totalité des enquêtes ont été présidées par Me Armand Drouin, c.r., coroner permanent à la morgue, et par le Dr Paul Desruisseaux. Quelques enquêtes seulement ont été tenues par

les coroners des régions environnantes. Les morts naturelles ont atteint le grand total de 529. Sur ce nombre il y a 357 hommes, 160 femmes, et 12 garçons ou filles de moins de 16 ans.

Lévis dépensera \$33,500 pour rénover une partie de la ville

La ville de Lévis a fait un pas de plus, hier soir, vers la réalisation de son plan de rénovation urbaine. Le conseil a en effet décidé de faire préparer un programme de rénovation pour le secteur délimité au nord par la berge du fleuve Saint-Laurent, au sud par la rue St-Georges, à l'est par la rue Guénette et à l'ouest par les rues Desjardins, de l'Armen, Larochelle et Tremblay.

Le conseil est unanime à désirer que la ville ait à son service un directeur général. C'est pourquoi M. le maire Vincent Chagnon a souhaité que les corps intermédiaires, et surtout la Chambre de Commerce, appuient le conseil et incitent avec lui la population à approuver l'engagement du directeur.

La préparation de ce programme de rénovation coûtera \$33,500 et le coût sera partagé également par la ville de Lévis et la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Hier soir, le conseil a aussi autorisé le maire et le trésorier à contracter un ou des emprunts jusqu'à concurrence de \$100,000. Le taux d'intérêt acceptable devra être de 6 p.c. et les emprunts sont remboursables avant le premier avril 1967.

Signalons enfin que la ville de Lévis fera partie avec Lauzon d'un comité conjoint en vue d'établir la participation des deux villes à l'Expo '67.

Les deux individus ont été vus au moment où ils sortaient un appareil de télévision en couleur estimé à \$1,200 et qu'ils tentaient de le placer dans une auto. Ils étaient entrés par effraction dans le magasin, en se servant d'une pince-mousquetaire.

Pris en flagrant délit

Deux individus ont été pris en flagrant délit de vol, vers 2 h. la nuit dernière, au magasin Millier Télévision, 275 rue Saint-Vallier-Ouest. L'un a réussi à prendre la fuite, mais l'autre a été capturé par des citoyens qui lui ont servi quelques taloches avant l'arrivée des policiers.

Les deux individus ont été vus au moment où ils sortaient un appareil de télévision en couleur estimé à \$1,200 et qu'ils tentaient de le placer dans une auto. Ils étaient entrés par effraction dans le magasin, en se servant d'une pince-mousquetaire.

Aucune hausse de la taxe foncière à Ville Les Saules

Par Florent PLANTE

Le maire de Ville Les Saules a formellement déclaré hier

soir qu'il n'y aura pas de hausse de la taxe foncière pour la prochaine année.

M. Romain Langlois a fait cette déclaration lors de la prestation de serment du directeur municipal des services de la protection publique, M. Hubert Perrault, inaugurant en quelque sorte le nouveau service de protection de cette localité.

Bien que le budget soit encore au stade de l'étude, M. Langlois a respectueusement déclaré que le prochain budget montrera une augmentation des dépenses de l'ordre de \$30,000.

Le maire a fait une brève rétrospective de l'année municipale 1966. Il a rappelé notamment l'essor considérable de la ville dans le domaine de la construction. Deux autres secteurs ont aussi retenu l'attention des autorités municipales au cours de l'année. Il y a l'amélioration constante de l'éclairage des rues par des lampes à mercure, qui sera définitivement complété en 1967. D'importants travaux de services municipaux ont aussi été réalisés dans deux secteurs domiciliaires, soit le parc Saules-Gai et la Seigneurie St-Gabriel.

PRESTATION DE SERMENT — M. Hubert Perrault a prêté serment, hier soir, comme nouveau directeur du service de la protection publique de Ville Les Saules. Les autorités civiles et religieuses étaient présentes à cette cérémonie, ainsi que plusieurs autres personnalités.

à la T.V.

(e) Emissions en couleur

Table with TV channel listings for CFCM-TV, CKMI-TV, and CBVT-TV. Includes program names and times.

Table with TV channel listings for CFCM-TV, CKMI-TV, and CBVT-TV. Includes program names and times.

Advertisement for Marabout magazine, 10 millions de lecteurs, available everywhere.

Table with TV channel listings for CFCM-TV, CKMI-TV, and CBVT-TV. Includes program names and times.

Large advertisement for SINGER sewing machines, featuring a zigzag machine and a portable machine, with promotional text and pricing.



**ECHANGE DE VOEUX** — Recevant, hier, au Grand Séminaire, quelque 300 responsables de corps intermédiaires du diocèse, S. E. le cardinal Maurice Roy a engagé ces derniers à mettre leurs associations, corporations, syndicats, au service intégral de l'homme dans ce qu'il a de noble et pour favoriser son épanouissement. Il a ajouté qu'ainsi comprise la poursuite d'intérêts humains et matériels s'orientent infailliblement vers Dieu. Le cardinal reçoit ici les hommages de Me Wilbrod Bhérier, président de la Commission des écoles catholiques de Québec.

## Un père et son fils perdent la vie dans une collision près de Charny

Par Jos-L. HARDY  
Une collision entre une familiale et une camionnette a causé la mort d'un homme et de son fils et valut des blessures à l'épouse, hier après-midi, sur la route transcanadienne, à environ 1,800 pieds à l'ouest des Quatre-Chemins de Charny. Les victimes sont M. Frank W. Brown, 43 ans, et son fils, David, 5 ans, domiciliés au 2165 rue Dickson, Sillery. Dans cette collision presque frontale, Mme Brown a subi des blessures qui n'inspirent pas de craintes. Quant au chauffeur de la camionnette, M. Jacques Bilodeau, 26 ans, 34 rue Jean XXIII,

Villeneuve, il a été blessé à l'estomac et au cou. A cause des circonstances de la tragédie le coroner du district, le Dr Roger Roberge, a demandé qu'une autopsie soit pratiquée. On présume que M. Brown a pu être victime d'une crise cardiaque ou d'un affaiblissement au moment où les deux véhicules allaient se croiser. Les restes mortels de M. Brown ont été transportés à la morgue, où le Dr Richard Authier fera les expertises nécessaires, ce matin. La tragédie s'est produite vers 1h.55, en face de l'Encan des animaux, à quelques centaines de pieds à l'ouest de l'inter-

section des routes de Charny et de la plage Garneau. Les deux véhicules circulaient en sens contraire. Le camion de la firme Claire Fontaine Ltée, de Québec, conduit par M. Jacques Bilodeau, 26 ans, faisait route vers Québec tandis que l'automobile de M. Brown circulait vers Saint-Romuald.

L'impact s'est produit dans des circonstances que les agents de la PP cherchent à établir. L'agent Gaston Chalifour, de la brigade des homicides, a pris charge des recherches en vue de l'enquête du coroner que le Dr R. Roberge, coroner du comté de Lévis, a ouverte, hier soir, à la morgue Richard Gauthier, à Lauzon. Les deux véhicules se sont heurtés sur leur côté gauche presque de front. Sous la force du choc, ils se sont immobilisés en travers de la route, de sorte que la chaussée était complètement bloquée.

M. Brown et son fils ont été tués sur le coup tandis que Mme Brown a été blessée à la tête. Les victimes et la blessée ont été transportées par les ambulanciers de la maison Claude Marcoux, à l'Hôtel-Dieu de Lévis où la mort du père et du fils fut alors constatée. Hier soir, à l'hôpital, on nous informait que l'état de Mme Brown n'inspirait aucune crainte. Quant au conducteur du camion de la firme Claire Fontaine Ltée il a été conduit dans un hôpital de Québec pour y subir un examen radiographique.

A la suite de l'impact, M. et Mme Brown ont été facilement dégagés des débris de leur voiture. Leur jeune fils était, pour sa part, coincé entre les deux banquettes avant.

## Arrestation de sept jeunes gens soupçonnés de vols

Par Lucien LATULIPPE  
Sept jeunes gens ont été arrêtés par des policiers québécois, hier soir. Ils sont soupçonnés de vols. L'un opérait seul. Les six autres étaient ensemble.

**VOL D'ARGENT**  
Le voleur solitaire a réussi à s'emparer d'un sac d'argent que l'assistant-gérant du magasin Jupiter, 118 rue Saint-Valier-Ouest, et son secrétaire allaient déposer à la Banque Royale du Canada, située au croisement de l'avenue des Oblats et de la rue Saint-Valier. Il était 9 h. 45.

Les deux employés approchaient de la banque quand l'individu a sauté à la gorge de l'assistant-gérant et qu'il lui a arraché le sac contenant l'argent. Le voleur a pris la fuite à pied. L'assistant-gérant lui a donné la chasse avec la collaboration d'un automobiliste et tous

deux ont pu l'attraper. Ils l'ont remis entre les mains des policiers J.-M. Bélanger et A. Pouliot, qui avaient répondu à la plainte.

**VOL D'OBJETS**  
Les six autres suspects auraient volé des rasoirs électriques et une enregistreuse au Centre du Bas Prix, 1188, 1ère avenue, à Limoilou. Ils sont âgés de 18 à 20 ans.

Le vol a eu lieu vers 9 h. Pendant qu'une partie du groupe tenait le propriétaire occupé en faisant mine de vouloir acheter quelque chose, l'autre brisait la vitrine et s'emparait des objets convoités.

Les jeunes gens ont été rejoints peu après par les détectives Dinell et Latulippe. Le butin avait déjà été vendu et les policiers devaient tenter de le récupérer la nuit dernière.

### BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion entendra, à l'audience publique qu'il tiendra à Ottawa, le 31 janvier 1967, une demande de renouvellement du permis de la station CHRC, Québec, à compter du 31 mars 1967.

Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit faire parvenir vingt (20) copies d'un mémoire en opposition ou d'un avis d'intention de s'opposer, contenant les motifs de l'opposition, au secrétaire du Bureau, 48, rue Rideau, Ottawa 2, le ou avant le 19 janvier 1967.

Si c'est l'intention de comparaître au sujet de l'opposition, on doit fournir également la liste des personnes qui comparaitront au moins sept jours avant l'ouverture de l'audience.

Toute personne qui désire prendre connaissance des mémoires soumis relativement à la demande ci-dessus peut le faire sur rendez-vous avec le secrétaire du Bureau.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION  
OTTAWA

## Vol de récipients contenant des fruits présumément contaminés

Un vol de récipients de fruits congelés a été perpétré hier dans l'entrepôt frigorifique de M. Roger Garneau, détruit par un incendie, mardi dernier, à Charlesbourg.

Les inspecteurs du ministère de la Santé nationale prétendent que le vol pourrait être considérable. Ils en ont informé la police municipale de Charlesbourg en lui demandant surtout d'avertir la population que les produits sont contaminés et que leur consommation offre des dangers.

Un représentant du ministère a déclaré, hier après-midi : "Tous les produits entreposés ont été confisqués. Ils ont chauffé et peuvent maintenant développer des bactéries pouvant

causer la diarrhée, plus particulièrement chez les enfants".

Les voleurs se seraient approchés de leur butin en empruntant la cour de l'école Saint-Odilon et auraient chargé leurs véhicules. Les contenants sont des boîtes métalliques de 28 livres de fraises, de framboises ou de bleuets et des boîtes de carton de 33 livres de fraises ou framboises. On ne peut préciser la quantité exacte qui a été dérobée.

Le détective Etienne Lévesque de la police de Charlesbourg, avise les citoyens qui seraient en possession de ces produits qu'il vaut mieux les détruire sans tarder. Ce qu'il y a de pire c'est que les présumés voleurs ou leurs agents vont de porte en porte et offrent les produits en vente. Plusieurs citoyens en auraient acheté.

## Noyade d'un garçon de 12 ans, à Notre-Dame des Laurentides

Un garçon de 12 ans a péri dans la rivière Duberger, à Notre-Dame des Laurentides, hier après-midi. Michel Fleury, fils de Rosaire, industriel, demeurant au 29, rue Deschênes, s'est noyé dans environ sept pouces d'eau après qu'un banc de neige eut cédé. Lorsqu'on parvint à le dégager, sous environ trois pieds de neige, l'enfant était déjà apparemment sans vie.

col et Mario ainsi qu'avec les jeunes Martin et Jean-Louis Gagnon. Sous leur poids, l'escarpement de 5 à 6 pieds de neige a croulé sur la berge. Tous furent entraînés. Seul Michel resta enlevé, la face sur le lit de la rivière.

On a désespérément tenté de sauver la victime. De nombreuses personnes sont accourues avec un médecin, les sapeurs de Notre-Dame des Laurentides et les ambulanciers. On a tout fait pour libérer le plus tôt possible l'enfant. La respiration artificielle fut donnée de bouche à bouche.

Réalisant que son frère aîné n'était plus avec lui, Nicol courut vers la demeure la plus rapprochée pour demander du secours. Il se rendit ensuite vers le logis familial. Mme Deschênes alerta M. L.-J. Laflamme, le secrétaire-trésorier de la municipalité, qui se trouvait à l'hôtel de Ville. Les pompiers de la localité, dirigés par le chef Gilbert Plamondon, accoururent. Ils trouvèrent alors le Dr Henri Bélanger, de Jonquières, en train de pratiquer la respiration artificielle de bouche à bouche. Trois jeunes gens de Notre-Dame des Laurentides, étaient parvenus avec des pelles à localiser le corps du garçon et ils l'avaient retiré.

## Rose Latulippe

Rose Latulippe est un personnage qui figure dans les légendes qui avaient cours vers 1740 sur la rive nord du Saint-Laurent. Composé sous l'égide de la Commission du centenaire de la Confédération, ce ballet sera inscrit comme pièce de résistance au programme du Royal Winnipeg Ballet pour 1967. Cette semaine, dans Perspectives.



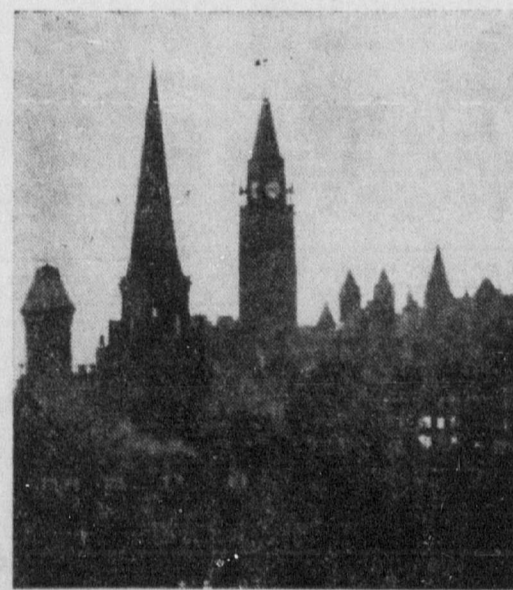
## Pete Proulx, du nord de l'Ontario

Fils d'une Indienne et d'un Canadien français de Rivière-du-Loup, Pete Proulx vit dans les régions désertiques du nord de l'Ontario où il chasse le gibier et sert de guide en forêt. Perspectives vous présente, cette semaine, ce personnage légendaire bien connu des amateurs de chasse et pêche, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.



## La Gendarmerie dans le parti d'Arcand

Dans ce deuxième de quatre extraits de son autobiographie, l'ex-commissaire Clifford Harvison raconte comment il est parvenu à convertir un espion nazi en agent double au service de notre pays et comment des policiers de la Gendarmerie ont pu s'infiltrer dans les rangs du parti fasciste d'Adrien Arcand.



## Ottawa se transforme

Naguère concentrée presque exclusivement autour des édifices du Parlement, Ottawa rayonne maintenant en plusieurs centres d'intérêt. A l'occasion du centenaire de la Confédération, la capitale fédérale s'enrichira d'un centre artistique de \$35,000,000 et, d'autre part, un vaste ensemble comprenant deux gratte-ciel et un hôtel est actuellement en construction et donnera une nouvelle dimension à la ville. Cette semaine, dans Perspectives.

## Joueur étoile No 5

Don Marshall, des Rangers de New York, portait son total de buts à 171 à la fin de la saison dernière et avec un peu de chance, il devrait atteindre la marque de 200 cette saison. Cinquième de la série de photos des joueurs de la ligue Nationale.

## Les nouveaux maillots

Déjouant toutes les prédictions, la ligne des maillots de bain amorce un mouvement de retour: les encolures remontent, les manteaux de plage redeviennent des accessoires indispensables et certains maillots vont jusqu'à afficher de petites manches. Cette semaine, dans Perspectives.



## Recettes sur demande

Au début de la nouvelle année, nous nous permettons de vous ressortir trois recettes publiées en 1966, à la demande de beaucoup de lectrices de Perspectives: rôti de porc en cocotte, gâteau au caramel et coquilles Saint-Jacques au gratin.

## Le pont de Trois-Rivières

Dans la petite histoire trifluvienne, "le pont" est aussi célèbre que le métro dans l'histoire de Montréal. La première fois qu'on en parla, ce fut en 1852. Depuis, il a fait couler beaucoup d'encre et il semble que son inauguration, d'abord prévue pour le mois de juin 1967, n'aura vraisemblablement pas lieu avant l'automne de la même année. Cette semaine, dans Perspectives.

Lisez "PERSPECTIVES", demain, avec votre journal

LE SOLEIL

**J.B. LALIBERTE**  
LIMITÉE

# VENTE DE BLANC

**GAGNEZ**  
CE MAGNIFIQUE DUO  
**LESSIVEUSE ET  
SECHEUSE**  
**McCLARY-EASY**

UN PRODUIT CANADIEN DE  
GENERAL STEELWARES LTEE

**VOYEZ! COMPAREZ!**  
**ECONOMISEZ!**

**BELLES TAIES D'OREILLERS**  
à motifs brodés pastel  
Importation. Splendide modèle fini dentelé, avec délicats motifs brodés aux coloris pastel sur fond blanc. Grandeur: 20 x 32 pouces. Prix d'économie.

**SPECIAL LA PAIRE 1.59**

**JOLIES NAPPES 50 x 50 POUCES**  
Beau coton imprimé de gais motifs aux couleurs garanties lavables. Une qualité remarquable à ce bas prix. Achetez-en plusieurs.

**SPECIAL CHACUNE .98**

**SERVIETTES ATTRAYANTES**  
Format pratique 16 x 25 pouces. Modèle jaquard très populaire, en ratine durable. Choix de teintes unies ou motifs imprimés.

**VALEUR .98 CHACUNE .69**

**TOILE PREMIERE QUALITE A RAYURES MULTICOLORES**  
Tissu garanti ne laisse aucune mousse sur la verrerie. Rayures multicolores sur fond blanc. Largeur 22 pouces.

**VALEUR .59 LA VERGE .37**

**BEAU COTON NON BLANCHI**  
Tissu idéal pour lingerie générale. Blanchira après quelques lavages. Largeurs: 36 à 45 pouces.

**VALEUR .49 LA VERGE 3 verges pour 1.00**

**LINGES POUR LA VAISSELLE**  
Coton facile d'entretien et de qualité durable. Rayures multicolores sur fond blanc.

**GR.: 16 x 28 POUCES 4 POUR 1.00**  
**GR.: 20 x 30 POUCES 3 POUR 1.00**

**UNE CHANCE POUR CHAQUE ACHAT DE**  
● GARNITURES DE MAISON ● TISSUS ● LITERIE  
● NAPPES ● SERVIETTES ● DESCENTES DE BAIN  
● ETC.

Déposez vos factures (ou fac-similés raisonnables) dans les boîtes chanceuses au 1er et au 3e étage. L'attribution se fera publiquement à 5 heures, mardi 31 janvier 1967. Multipliez vos chances en profitant des spéciaux de la Vente de Blanc.

**J.-B. LALIBERTE-OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9H.30**



NOUVEAU PRÉSIDENT — M. Norbert Rivest, à gauche, a été élu hier à la présidence du club Kiwanis de Québec. Il succède à M. Paul-E. Bergeron, à droite. Au centre de la photo, le lieutenant-gouverneur de district du club, M. André Lord.

Norbert Rivest

La presse accorde trop d'espace à l'aspect dégradant de la nouvelle

Par Benoit ROUTHIER

La presse accorde souvent trop d'espace à l'aspect criminel, sensationnel et dégradant de la nouvelle.

M. Norbert Rivest, gérant général de la Canadian Import Ltd, qui a été élu, hier soir, président du Club Kiwanis de Québec, a fait ce commentaire sur la presse alors qu'il proposait aux Kiwanis un objectif pour l'année qui vient: donner à la société des hommes dédiés à l'exigence d'un journalisme responsable.

M. Rivest a expliqué que les enquêtes qui glorifient la rébellion et le sensationnalisme en-

gendrent le mépris de l'ordre et minent la morale publique.

Il a ajouté que les Kiwanis sont révoltés par la variété et la disponibilité de littérature et d'amusements indécents, pervers et obscènes dans des dépôts de journaux, théâtres et autres lieux d'amusements. Le nouveau président a précisé que les Kiwanis ne veulent pas s'improviser policiers ou censeurs pour endiguer ce flot d'immondices, mais ils peuvent stimuler la recherche de l'excellence dans la littérature et les divertissements.

Les Kiwanis se sont aussi donné pour but d'expliquer, défendre et stimuler le système

d'entreprise libre. M. Rivest a expliqué que les membres des clubs Kiwanis sont de solides protecteurs du système d'entreprise libre et qu'ils croient que le public en général et la jeunesse en particulier ne connaissent pas suffisamment bien ce système pour l'apprécier et le défendre.

Pour développer le thème choisi pour 1967 qui est: "Des chefs de valeur — La clé de l'avenir", les Kiwanis ont aussi choisi comme objectif de stimuler le respect de la loi et de l'ordre. A ce sujet, le président a déclaré: "Nous nous rendons compte d'un accroissement évident du mépris de la loi et de ses représentants. Cette tendance ne peut être renversée que soit la direction d'hommes de valeur."

En vue de développer de tels chefs, les Kiwanis sont aussi appelés à donner à la société des hommes dédiés à l'amour de Dieu; à la réalisation du potentiel de la jeunesse; à la sécurité dans toutes les sphères d'activité; à un idéal élevé de service à leurs concitoyens; à l'engagement international et à l'engagement personnel dans le programme de la conservation de nos libertés.

M. Rivest a tenu à faire remarquer qu'il existe dans le monde 5,450 clubs Kiwanis qui comprennent plus de 270,000 membres.

Les membres du bureau de direction pour l'année qui vient sont, outre M. Rivest à la présidence: MM. Maurice Lambert, vice-président, Lionel Chénier, 2e vice-président, Gérard Marcotte, trésorier, W. E. "Bill" Oreilly, secrétaire et M. Paul-E. Bergeron, ex-président.

Les directeurs sont MM. Jacques Bilodeau, Michel Côté, Padoue Desbiens, Jacques Fiteau, Keith Francis, Jean-Charles Garant, Fernand Houle, Gerry McNeil et Roméo Roy.

Le lieutenant-gouverneur de district du club, M. André Lord, était présent à la réunion.

La régionale Jean-Talon adopterait dès septembre prochain, le régime d'institutions associées

Par Gilbert ATHOT

Il est possible que le régime d'institutions associées s'étende à la commission scolaire régionale Jean-Talon (Charlesbourg) pour le mois de septembre prochain.

C'est du moins l'opinion émise hier soir par le président de

cette régionale, le Dr Albert Ouellet, à la fin de la réunion des commissaires de l'endroit qui ont pris connaissance d'une demande en ce sens.

Par ce régime d'institutions associées, les institutions indépendantes peuvent s'associer aux commissions scolaires ré-

gionales de leur territoire pour dispenser l'enseignement.

En vertu de telles ententes, c'est la commission scolaire qui paie entièrement les frais de scolarité des élèves de son territoire qui fréquente l'institution indépendante. Une vingtaine d'ententes du

genre ont été approuvées par le ministère de l'Éducation dans différentes régions du Québec au cours de la présente année. Pour la régionale Jean-Talon, c'était hier soir la seconde demande faite, en l'occurrence, par les Soeurs Saint-François d'Assise pour le couvent Sainte-Marie des Anges. Les Pères de Saint-Vincent de Paul ont eux aussi exprimé le désir de s'associer, a révélé le Dr Ouellet.

Toutefois, il semble que l'application possible du régime d'institutions associées sur le territoire de la Jean-Talon sera très limitée étant donné que les institutions indépendantes situées dans cette région sont très peu nombreuses.

Toutefois, il semble que l'application possible du régime d'institutions associées sur le territoire de la Jean-Talon sera très limitée étant donné que les institutions indépendantes situées dans cette région sont très peu nombreuses.

AUTRES SUJETS

Le problème de locaux pour septembre prochain a déjà fait son apparition au sein de la régionale Jean-Talon. Une alternative se présente aux commissaires pour y trouver une solution.

Où la commission scolaire lo-

cale de Charlesbourg construit des locaux supplémentaires ou elle reprend ceux qu'elle a loués à la régionale. Devant le second choix, c'est la régionale qui se verrait dans l'obligation de construire des locaux.

Or, après avoir pris connaissance des projets de la commission scolaire de Charlesbourg touchant de nouvelles constructions, les commissaires régionaux optent plutôt pour que la locale construite des locaux permanents et loue à la régionale ceux qui seront ainsi libérés.

Par ailleurs, on a précisé que toutes les commissions scolaires locales affiliées à la régionale Jean-Talon font leur grand possible pour trouver des locaux à la régionale, mais que le tout s'avère insuffisant pour septembre prochain.

Enfin, dans un autre ordre d'idées les dirigeants de la Jean-Talon ont décidé de poursuivre les pourparlers afin de pouvoir ouvrir au public une section de la bibliothèque qui fera partie de la future école polyvalente prévue à Charlesbourg.

Une réunion sera convoquée à cette fin pour les représentants de la régionale, du conseil municipal de Charlesbourg et du Service des bibliothèques publiques.

Un père de famille dénonce publiquement les derniers tomes du rapport Parent

Par Benoit LAVOIE

"Les structures administratives scolaires proposées par le rapport Parent ont un caractère intégral du milieu scolaire athée et communiste de Russie".

C'est le jugement porté sur les dernières tranches du rapport Parent par M. Léo Tremblay, de Québec, qui a harangué durant près de deux heures une centaine de parents catholiques du comté de Québec, hier soir, à l'école Saint-Joseph de Loretteville.

M. Tremblay, qui ne veut d'autre titre que celui de "père de famille", fait actuellement une tournée personnelle à travers la province pour dénoncer les derniers tomes du rapport Parent, "œuvre d'une minorité de socialistes de l'extrême gauche". A la fin de son discours, hier soir, il a demandé la contribution financière de l'assistance pour l'aider à poursuivre sa campagne.

Il a, selon son habitude, lancé des défis à MM. Paul Gérin-Lajoie, Arthur Tremblay, Jean-Paul Desbiens, Jean Lesage, Daniel Johnson, de venir le contredire devant les caméras de la télévision. S'ils ne viennent pas, c'est tout simplement parce qu'ils devraient lui donner

raison, a-t-il répété à plusieurs reprises.

M. Tremblay a demandé aux parents d'écrire leur désapprobation du rapport Parent à leurs députés, au gouvernement du Québec, exigeant d'eux qu'ils "jettent au feu les deux derniers tomes".

Dans le groupe des socialistes d'extrême gauche qui veulent présentement faire la loi au Québec, M. Tremblay a même incorporé des prêtres, comme les abbés O'Neil et Dion. L'orateur a incité les parents à se regrouper autour de leurs clochers autour de leurs commissions scolaires catholiques, pour se défendre contre "ceux qui vomissent sur l'histoire".

TRAHISON

Il a rappelé toutes les guerres qu'avait eu à affronter les Canadiens français, depuis la conquête, pour préserver leurs trois symboles fondamentaux: la religion, la langue et les droits. "Lorsqu'un de ces symboles fut en danger, aujourd'hui comme hier, il s'agissait de lutter contre la disparition de notre race".

Le rapport Parent a été coliffé de plusieurs épithètes au cours de la soirée. On l'a accusé de trahison, on a dénoncé ses infamies, son hypocrisie, sa mal-

honnêteté, son mensonge poussé à un point exceptionnel.

"On a essayé de tromper la population. Si on en est rendu aussi loin, c'est que la majorité des croyants se sont endormis. On veut faire du Québec ce que la France, pays autrefois le plus catholique au monde, est devenu, soit un pays où on doit déléguer des missionnaires", a dit M. Tremblay.

Tout au long de son discours, il s'est élevé avec véhémence contre les 2,000 agnostiques du Québec qui veulent avoir raison contre les six millions de catholiques.

Durant une période de questions, lorsqu'on lui demanda quelles réformes il propose pour pallier à la faillite du rapport Parent, il a annoncé qu'il rédigerait présentement un livre sur le sujet. Cet ouvrage, en épilogue, proposerait un squelette des structures scolaires que la population voudrait voir implantées dans la province de Québec.

Car selon lui, la Commission Parent, lorsqu'elle fut formée, a commencé son travail sur de mauvaises bases, consciemment ou non.

"On l'a envoyé se promener durant des semaines en Europe, avec l'argent des contribuables. Et il est drôle de penser que les pays les plus visités et qui ont servi le plus à la commission, furent les pays européens les plus athées et les plus socialistes, dont la Suède et la Russie."

L'assemblée d'hier soir, qui avait été convoquée par M. Etienne Blanchet, président d'une association de parents catholiques, n'a attiré que quelque 125 personnes. Des invitations personnelles avaient été adressées à près de 4,000 parents catholiques.

687 cas à la Cour du Coroner de Québec en 1966

Par J.-L. HARDY

La Cour du coroner de Québec a connu, au cours de l'année 1966, une activité sans précédent. Un total de 687 cas lui ont été soumis, comparative-ment à 438 au cours de 1965, qui était déjà une année records. Les coroners de Québec et des districts voisins ont tenu 91 enquêtes avec jury et se sont prononcés dans 596 cas de recherches. D'autre part, le médecin légiste a pratiqué 338 autopsies. Le naufrage de la drague "Manseau 101", qui a fait dix victimes, a été le drame nécessitant le plus d'attention de la cour.

Les statistiques annuelles de la morgue ont été communiquées hier par M. Paul-E. Magnan, administrateur de la morgue de Québec et greffier de la Cour du coroner. La presque totalité des enquêtes ont été présidées par Me Armand Drouin, c.r., coroner permanent à la morgue, et par le Dr Paul Desruisseaux. Quelques enquêtes seulement ont été tenues par

les coroners des régions environnantes.

Le nombre des morts accidentelles a considérablement augmenté dans la région de Québec, au cours de l'année écoulée. On compte 69 victimes de la circulation: 31 personnes ont trouvé la mort dans des collisions d'automobiles, 31 autres sont des piétons, six des cyclistes et le dernier un enfant tué par un autobus. Il y a eu aussi 18 noyades et trois victimes d'accidents de chemin de fer.

Le rapport de l'administrateur de la Cour du coroner mentionne quatre meurtres et 19 suicides en plus de signaler la mort de 23 personnes dans des drames d'asphyxie par le feu, le gaz et autrement, trois dans des accidents impliquant une arme à feu, dix dans des accidents de travail et enfin 19 dans divers accidents.

Les morts naturelles ont atteint le grand total de 529. Sur ce nombre il y a 357 hommes, 160 femmes, et 12 garçons ou filles de moins de 16 ans.

Lévis dépensera \$33,500 pour rénover une partie de la ville

La ville de Lévis a fait un pas de plus, hier soir, vers la réalisation de son plan de rénovation urbaine. Le conseil a en effet décidé de faire préparer un programme de rénovation pour le secteur délimité au nord par la berge du fleuve Saint-Laurent, au sud par la rue St-Georges, à l'est par la rue Guénette et à l'ouest par les rues Desjardins, de l'Arseuil, Larochelle et Tremblay.

La préparation de ce programme de rénovation coûtera \$33,500 et le coût sera partagé également par la ville de Lévis et la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

La Société prévoit, en effet, que des contributions seront versées aux villes pour défrayer la moitié de la préparation d'un programme de rénovation urbaine, ainsi que les recherches ou la planification d'ordre économique, sociale ou technique nécessaires à cette fin.

Les plans de rénovation du secteur ci-haut décrit devraient être prêts d'ici huit mois et leur exécution a été confiée aux urbanistes-conseils Archambault, Cassista et Associés.

LE REFERENDUM AURA LIEU

On sait que les citoyens de Lévis doivent se prononcer par référendum, les 20 et 21 janvier prochains, sur l'engagement d'un directeur général pour l'administration de la ville. Le conseil s'est demandé hier soir si le référendum était réellement une nécessité.

Le principal point soulevé à l'encontre de la tenue de ce référendum portait sur le fait que la ville de Lévis a connu trois élections ces trois derniers mois: une élection générale et deux élections partielles. La question de l'engagement d'un directeur général ayant été soulevée lors de ces élections, les conseillers se sont interrogés sur l'opportunité de ce référendum.

Finallement, il fut décidé de suivre les indications de l'article 108 du Code des Cités et Villes, lequel stipule que l'engagement d'un gérant municipal doit faire l'objet d'un référendum.

Le conseil est unanime à désirer que la ville ait à son service un directeur général. C'est pourquoi M. le maire Vincent Chagnon a souhaité que les corps intermédiaires, et surtout la Chambre de Commerce, appuient le conseil et incitent avec lui la population à approuver l'engagement du directeur.

EMPRUNTS

Hier soir, le conseil a aussi autorisé le maire et le trésorier à contracter un ou des emprunts jusqu'à concurrence de \$100,000. Le taux d'intérêt acceptable devra être de 6 p.c. et les emprunts sont remboursables avant le premier avril 1967.

Signalons enfin que la ville de Lévis fera partie avec Lauzon d'un comité conjoint en vue d'établir la participation des deux villes à l'Expo '67.

Pris en flagrant délit

Deux individus ont été pris en flagrant délit de vol, vers 2 h. la nuit dernière, au magasin Miller Télévision, 275 rue Saint-Vallier-Ouest. L'un a réussi à prendre la fuite, mais l'autre a été capturé par des citoyens qui lui ont servi quelques taloches avant l'arrivée des policiers.

Les deux individus ont été vus au moment où ils sortaient un appareil de télévision en couleur estimé à \$1,200 et qu'ils tentaient de le placer dans une auto. Ils étaient entrés par effraction dans le magasin, en se servant d'une pince-mous-jneur.

Aucune hausse de la taxe foncière à Ville Les Saules

Par Florent PLANTE

Le maire de Ville Les Saules a formellement déclaré hier

soir qu'il n'y aura pas de hausse de la taxe foncière pour la prochaine année.

M. Romain Langlois a fait cette déclaration lors de la prestation de serment du directeur municipal des services de la protection publique, M. Hubert Perrault, inaugurant en quelque sorte le nouveau service de protection de cette localité.

Bien que le budget soit encore au stade de l'étude, M. Langlois a respectueusement déclaré que le prochain budget montrera une augmentation des dépenses de l'ordre de \$90,000.

Le maire a fait une brève rétrospective de l'année municipale 1966. Il a rappelé notamment l'essor considérable de la ville dans le domaine de la construction. Deux autres secteurs ont aussi retenu l'attention des autorités municipales au cours de l'année. Il y a l'amélioration constante de l'éclairage des rues par des lampes à mercure, qui sera définitivement complété en 1967. D'importants travaux de services municipaux ont aussi été réalisés dans deux secteurs domiciliaires, soit le parc Saules-Gaj et la Seigneurie St-Gabriel.



PRESTATION DE SERMENT — M. Hubert Perrault a prêté serment, hier soir, comme nouveau directeur du service de la protection publique de Ville Les Saules. Les autorités civiles et religieuses étaient présentes à cette cérémonie, ainsi que plusieurs autres personnalités.

à la T.V.

(e) Emissions en couleur

Table of TV programs for CFCM-TV - Canal 4, CKMI-TV - Canal 5, and CBVT-TV - Canal 11 for the day of Friday (Vendredi).

Table of TV programs for CFCM-TV - Canal 4, CKMI-TV - Canal 5, and CBVT-TV - Canal 11 for the day of Saturday (Samedi).

Advertisement for Marabout magazine, stating '10 millions de lecteurs' and 'EN VENTE PARTOUT'.

Large advertisement for Singer sewing machines, featuring the slogan 'AUBAINES DE JANVIER \$25' and 'épargnez 25%'. It lists models like Zigzag and Meuble Console, and includes a table of prices.

Advertisement for Singer sewing machines, showing a woman sewing and a Singer sewing machine. Text includes 'SINGER', 'AUBAINES DE JANVIER \$25', and 'épargnez 25%'. It also lists prices for different models and contact information.



## Un père et son fils perdent la vie dans une collision près de Charny

Par Jos.-L. HARDY

Une collision entre une familiale et une camionnette a causé la mort d'un homme et de son fils et valut des blessures à l'épouse, hier après-midi, sur la route transcanadienne, à environ 1,800 pieds à l'ouest des Quatre-Chemins de Charny. Les victimes sont M. Frank W. Brown, 43 ans, et son fils, David, 5 ans, domiciliés au 2165 rue Dickson, Silley. Dans cette collision presque frontale, Mme Brown a subi des blessures qui n'inspirent pas de craintes. Quant au chauffeur de la camionnette, M. Jacques Bilodeau, 26 ans, 34 rue Jean XXIII,

Villeneuve, il a été blessé à l'estomac et au cou.

A cause des circonstances de la tragédie le coroner du district, le Dr Roger Roberge, a demandé qu'une autopsie soit pratiquée. On présume que M. Brown a pu être victime d'une crise cardiaque ou d'un affaiblissement au moment où les deux véhicules allaient se croiser. Les restes mortels de M. Brown ont été transportés à la morgue, où le Dr Richard Authier fera les expertises nécessaires, ce matin.

La tragédie s'est produite vers 1h55, en face de l'Encan des animaux, à quelques centaines de pieds à l'ouest de l'inter-

section des routes de Charny et de la plage Garneau. Les deux véhicules circulaient en sens contraire. Le camion de la firme Claire Fontaine Ltée, de Québec, conduit par M. Jacques Bilodeau, 26 ans, faisait route vers Québec tandis que l'automobile de M. Brown circulait vers Saint-Romuald.

L'impact s'est produit dans des circonstances que les agents de la PP cherchent à établir. L'agent Gaston Chalifour, de la brigade des homicides, a pris charge des recherches en vue de l'enquête du coroner que le Dr R. Roberge, coroner du comté de Lévis, a ouverte, hier soir, à la morgue Richard Gauthier, à Lauzon. Les deux véhicules se sont heurtés sur leur côté gauche presque de front. Sous la force du choc, ils se sont immobilisés en travers de la route, de

sorte que la chaussée était complètement bloquée.

M. Brown et son fils ont été tués sur le coup tandis que Mme Brown a été blessée à la tête. Les victimes et la blessée ont été transportées par les ambulanciers de la maison Claude Marcoux, à l'Hôtel-Dieu de Lévis où la mort du père et du fils fut alors constatée. Hier soir, à l'hôpital, on nous informait que l'état de Mme Brown n'inspirait aucune crainte. Quant au conducteur du camion de la firme Claire Fontaine Ltée il a été conduit dans un hôpital de Québec pour y subir un examen radiographique.

A la suite de l'impact, M. et Mme Brown ont été facilement dégagés des débris de leur voiture. Leur jeune fils était, pour sa part, coincé entre les deux banquettes avant.

## Noyade d'un garçon de 12 ans, à Noire-Dame des Laurentides

Un garçon de 12 ans a péri dans la rivière Duberger, à Noire-Dame des Laurentides, hier après-midi. Michel Fleury, fils de Rosaire, industriel, demeurant au 29, rue Deschênes, s'est noyé dans environ sept pouces d'eau après qu'un banc de neige eut cédé. Lorsqu'on parvint à le dégager, sous environ trois pieds de neige, l'enfant était déjà apparemment sans vie.

On a désespérément tenté de sauver la victime. De nombreuses personnes sont accourues avec un médecin, les sapeurs de Notre-Dame des Laurentides et les ambulanciers. On a tout fait pour libérer le plus tôt possible l'enfant. La respiration artificielle fut donnée de bouche à bouche.

Cette tragédie s'est déroulée vers 2 h. 40, en face de la demeure de M. Phydime Deschênes, à proximité du logis familial de la victime.

Le jeune Michel Fleury s'amusa alors avec ses frères Ni-

col et Mario ainsi qu'avec les jeunes Martin et Jean-Louis Gagnon. Sous leur poids, l'escarpement de 5 à 6 pieds de neige a croulé sur la berge. Tous furent évanouis. Seul Michel resta enseveli, la face sur le lit de la rivière.

Réalisant que son frère aîné n'était plus avec lui, Nicol courut vers la demeure la plus rapprochée pour demander du secours. Il se rendit ensuite vers le logis familial. Mme Deschênes alerta M. L.-J. Laflamme, le secrétaire-trésorier de la municipalité, qui se trouvait à l'hôtel de Ville. Les pompiers de la localité, dirigés par le chef Gilbert Plamondon, accoururent. Ils trouvèrent alors le Dr Henri Bélanger, de Jonquières, en train de pratiquer la respiration artificielle de bouche à bouche. Trois jeunes gens de Notre-Dame des Laurentides, étaient parvenus avec des pelles à localiser le corps du garçon et ils l'avaient retiré.

## Arrestation de sept jeunes gens soupçonnés de vols

Par Lucien LATULIPPE

Sept jeunes gens ont été arrêtés par des policiers québécois, hier soir. Ils sont soupçonnés de vols. L'un opérait seul. Les six autres étaient ensemble.

### VOL D'ARGENT

Le voleur solitaire a réussi à s'emparer d'un sac d'argent que l'assistant-gérant du magasin Jupiter, 118 rue Saint-Valier-Ouest, et son secrétaire allaient déposer à la Banque Royale du Canada, située au croisement de l'avenue des Oblats et de la rue Saint-Valier. Il était 9 h. 45.

Les deux employés approchaient de la banque quand l'individu a sauté à la gorge de l'assistant-gérant et qu'il lui a arraché le sac contenant l'argent. Le voleur a pris la fuite à pied. L'assistant-gérant lui a donné la chasse avec la collaboration d'un automobiliste et tous

deux ont pu l'attraper. Ils l'ont remis entre les mains des policiers J.-M. Bélanger et A. Pouliot, qui avaient répondu à la plainte.

### VOL D'OBJETS

Les six autres suspects auraient volé des rasoirs électriques et une enregistreuse au Centre du Bas Prix, 1188, 1ère avenue, à Limoilou. Ils sont âgés de 18 à 20 ans.

Le vol a eu lieu vers 9 h. Pendant qu'une partie du groupe tenait le propriétaire occupé en faisant mine de vouloir acheter quelque chose, l'autre brisait la vitrine et s'emparait des objets convoités.

Les jeunes gens ont été rejoints peu après par les détectives Diné et Latulippe. Le butin avait déjà été vendu et les policiers devaient tenter de le récupérer la nuit dernière.

### BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion entendra, à l'audience publique qu'il tiendra à Ottawa, le 31 janvier 1967, une demande de renouvellement du permis de la station CHRC, Québec, à compter du 31 mars 1967.

Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit faire parvenir vingt (20) copies d'un mémoire en opposition ou d'un avis d'intention de s'opposer, contenant les motifs de l'opposition, au secrétaire du Bureau, 48, rue Rideau, Ottawa 2, le ou avant le 19 janvier 1967.

Si c'est l'intention de comparaître au sujet de l'opposition, on doit fournir également la liste des personnes qui comparaitront au moins sept jours avant l'ouverture de l'audience.

Toute personne qui désire prendre connaissance des mémoires soumis relativement à la demande ci-dessus peut le faire sur rendez-vous avec le secrétaire du Bureau.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION  
OTTAWA

## Vol de récipients contenant des fruits présumément contaminés

Un vol de récipients de fruits congelés a été perpétré hier dans l'entrepôt frigorifique de M. Roger Garneau, détruit par un incendie, mardi dernier, à Charlesbourg.

Les inspecteurs du ministère de la Santé nationale prétendent que le vol pourrait être considérable. Ils en ont informé la police municipale de Charlesbourg en lui demandant surtout d'avertir la population que les produits sont contaminés et que leur consommation offre des dangers.

Un représentant du ministère a déclaré, hier après-midi: "Tous les produits entreposés ont été confisqués. Ils ont chauffé et peuvent maintenant développer des bactéries pouvant

causer la diarrhée, plus particulièrement chez les enfants".

Les voleurs se seraient approchés de leur butin en empruntant la cour de l'école Saint-Odilon et auraient chargé leurs véhicules. Les contenants sont des boîtes métalliques de 28 livres de fraises, de framboises ou de bleuets et des boîtes de carton de 33 livres de fraises ou framboises. On ne peut préciser la quantité exacte qui a été dérobée.

Le détective Etienne Lévesque de la police de Charlesbourg, avise les citoyens qui seraient en possession de ces produits qu'il vaut mieux les détruire sans tarder. Ce qu'il y a de pire c'est que les présumés voleurs ou leurs agents vont de porte en porte et offrent les produits en vente. Plusieurs citoyens en auraient acheté.

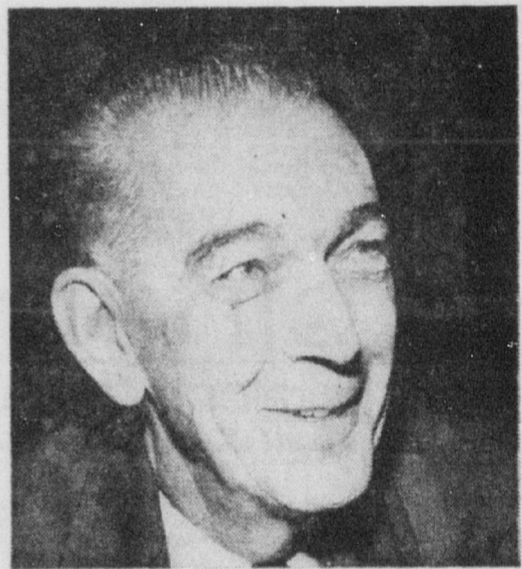
## Rose Latulippe



Rose Latulippe est un personnage qui figure dans les légendes qui avaient cours vers 1740 sur la rive nord du Saint-Laurent. Composé sous l'égide de la Commission du centenaire de la Confédération, ce ballet sera inscrit comme pièce de résistance au programme du Royal Winnipeg Ballet pour 1967. Cette semaine, dans Perspectives.

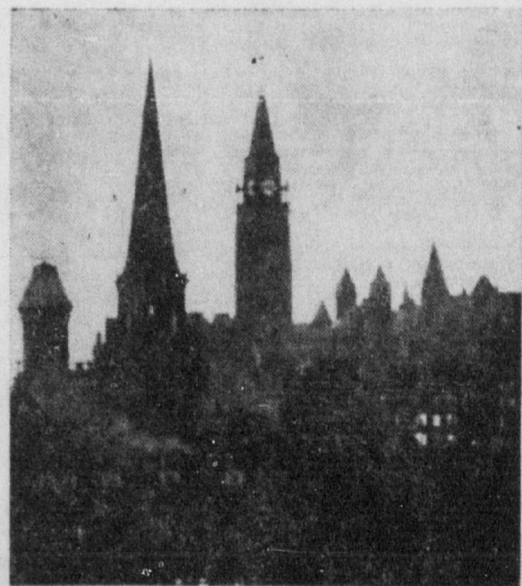
## Pete Proulx, du nord de l'Ontario

Fils d'une Indienne et d'un Canadien français de Rivière-du-Loup, Pete Proulx vit dans les régions désertiques du nord de l'Ontario où il chasse le gibier et sert de guide en forêt. Perspectives vous présente, cette semaine, ce personnage légendaire bien connu des amateurs de chasse et de pêche, tant au Canada qu'aux États-Unis.



## La Gendarmerie dans le parti d'Arcand

Dans ce deuxième de quatre extraits de son autobiographie, l'ex-commissaire Clifford Harvison raconte comment il est parvenu à convertir un espion nazi en agent double au service de notre pays et comment des policiers de la Gendarmerie ont pu s'infiltrer dans les rangs du parti fasciste d'Adrien Arcand.



## Ottawa se transforme

Naguère concentrée presque exclusivement autour des édifices du Parlement, Ottawa rayonne maintenant en plusieurs centres d'intérêt. A l'occasion du centenaire de la Confédération, la capitale fédérale s'enrichira d'un centre artistique de \$35,000,000 et, d'autre part, un vaste ensemble comprenant deux gratte-ciel et un hôtel est actuellement en construction et donnera une nouvelle dimension à la ville. Cette semaine, dans Perspectives.

## Joueur étoile No 5

Don Marshall, des Rangers de New York, portait son total de buts à 171 à la fin de la saison dernière et avec un peu de chance, il devrait atteindre la marque de 200 cette saison. Cinquième de la série de photos des joueurs de la ligue Nationale.

## Les nouveaux maillots

Déjouant toutes les prédictions, la ligne des maillots de bain amorce un mouvement de retour: les encolures remontent, les manteaux de plage redeviennent des accessoires indispensables et certains maillots vont jusqu'à afficher de petites manches. Cette semaine, dans Perspectives.



## Recettes sur demande

Au début de la nouvelle année, nous nous permettons de vous ressortir trois recettes publiées en 1966, à la demande de beaucoup de lectrices de Perspectives: rôti de porc en cocotte, gâteau au caramel et coquilles Saint-Jacques au gratin.

## Le pont de Trois-Rivières

Dans la petite histoire trifluvienne, "le pont" est aussi célèbre que le métro dans l'histoire de Montréal. La première fois qu'on en parla, ce fut en 1852. Depuis, il a fait couler beaucoup d'encre et il semble que son inauguration, d'abord prévue pour le mois de juin 1967, n'aura vraisemblablement pas lieu avant l'automne de la même année. Cette semaine, dans Perspectives.

Lisez "PERSPECTIVES", demain, avec votre journal

LE SOLEIL

**J.B. LALIBERTÉ**  
LIMITÉE

# VENTE DE BLANC

**GAGNEZ**  
CE MAGNIQUE DUO  
**LESSIVEUSE ET  
SECHEUSE  
McCLARY-EASY**

UN PRODUIT CANADIEN DE  
GENERAL STEELWARES LTEE

**VOYEZ ! COMPAREZ !  
ECONOMISEZ !**

**BELLES TAIES D'OREILLERS**  
à motifs brodés pastel  
Importation. Splendide modèle fini dentelé, avec délicats motifs brodés aux coloris pastel sur fond blanc. Grandeurs: 20 x 32 pouces. Prix d'économie.

**SPECIAL LA PAIRE 1.59**

---

**JOLIES NAPPES 50 x 50 POUCES**  
Beau coton imprimé de gais motifs aux couleurs garanties lavables. Une qualité remarquable à ce bas prix. Achetez-en plusieurs.

**SPECIAL CHACUNE .98**

---

**SERVIETTES ATTRAYANTES**  
Format pratique 16 x 25 pouces. Modèle jacquard très populaire, en ratine durable. Choix de teintes unies ou motifs imprimés.

**VALEUR .98 CHACUNE .69**

---

**TOILE PREMIERE QUALITE A RAYURES MULTICOLORES**  
Tissu garanti ne laisse aucune mousse sur la verrerie. Rayures multicolores sur fond blanc. Largeur 22 pouces.

**VALEUR .59 LA VERGE .37**

---

**BEAU COTON NON BLANCHI**  
Tissu idéal pour lingerie générale. Blanchira après quelques lavages. Largeurs: 36 à 45 pouces.

**VALEUR .49 LA VERGE 3 verges pour 1.00**

---

**LINGES POUR LA VAISSELLE**  
Coton facile d'entretien et de qualité durable. Rayures multicolores sur fond blanc.

**GR.: 16 x 28 POUCES 4 POUR 1.00** | **GR.: 20 x 30 POUCES 3 POUR 1.00**

**UNE CHANCE POUR CHAQUE ACHAT DE**

- GARNITURES DE MAISON ● TISSUS ● LITERIE
- NAPPES ● SERVIETTES ● DESCENTES DE BAIN
- ETC.

Déposez vos factures (ou fac-similés raisonnables) dans les boîtes chanceuses au 1er et au 3e étage. L'attribution se fera publiquement à 5 heures, mardi 31 janvier 1967. Multipliez vos chances en profitant des spéciaux de la Vente de Blanc.

J.-B. LALIBERTÉ-OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9H.30

# A Québec aujourd'hui



## Les Arts

**Page Blanche:** The Soul Brothers.

**A la Salle "Emerald" du Shamrock:** Billy Martin et son ensemble.

**A l'Italia:** Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir 8 heures et 2 heures.

**Au Baril d'Huitres:** Neil Sedaka - Lyns Robert - Gloria Marcon. Ce soir 10h30, 12h30.

**Auberge de la Colline:** Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h à 1h30.

**Au 400:** Ce soir: Frederic - Nicole et Lou.

**Bal Tabarin:** Skorlet O'Neil - The Sizzling Comet - Jacques Auger. Ce soir: 10h30, 12h30.

**Cabaret Panorama:** Jolies danseuses. Ce soir: 5h30, 11h, 1h.

**Cabaret Victoria:** Gerry Toussaint. Ce soir à partir de 9 heures.

**Château Bel Air:** Ce soir, danse.

**Château Lac-Beauport:** Marc Drolet et son ensemble, ce soir. Chez Gérard: Miss Orientales - Jimmy Jay - Bob Vocelle.

**Club Lafayette:** Ce soir, danse avec les Tip Tops - Charles Gingras.

**Congress Inn - Auberge des Gouverneurs:** Pierre Roche au piano-bar, 10h à la fermeture.

**Coronet:** Les Chevelles - Gaston Boileau. Ce soir: 10h, et 12h.

**Hôtel Carol:** Ce soir: Fernando and the Red Boys.

**La Grenouille et le Boeuf:** Ce soir de 8h30 à 1h30: Claudette Paquet à l'orgue.

**Manoir Lac Delage:** Ce soir: danse au Salon Bar.

**Motel Le Voyageur:** A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir: de 9h30 à la fermeture.

**Motel Admiral:** Ce soir, Gene Copper à l'orgue et José.

**Au Barillet Danse:** Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

**Waikiki Casino:** Les Jazz Men - Les Hop Tones. Spectacle continu.

**Exposition des artistes de la galerie à la Galerie Zanettin.**

**Galerie Saint-Jean** — Exposition de peintures, sculptures et poteries.

**Rétrospective Jacques de Tonnacour** — Exposition au Musée du Québec.

**Arts populaires de Charlevoix** — Exposition au Musée du Québec.

**A la Galerie Joliet** — Exposition de peintures de la galerie.

**Icones grecques** — Exposition au Musée du Québec.

**Graveurs du Québec** — Exposition au Musée du Québec.

**Galerie L'Atelier** — Aquarelles et peintures d'artistes canadiens.

## Concert

**Trianon** — Michel Langlais et Michel Keable chansonniers, à 8h30 et 10h30, Patro Laval.

**Yves Albert**, chansonnier à la Halle des chansonniers à 8h30 et 10h30.

## Théâtre

"Artistes populaires de Charlevoix" — Film à 3h00 et 9h00 au Musée du Québec.

## Convocations

**Club Richelieu Sainte-Foy** — Dîner à 6h30 au restaurant Grand Boulevard. Installation du nouveau conseil.

## Cabarets

**A la Porte St-Jean:** Ce soir: Revue Espagnole Granada (8 artistes).

**Auberge Au Fanal Lac Beauport:** Ce soir: Les Diamants Bleus.

# Le cinéma

## Cotes morales et horaires

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et resta 1 y a.

### SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
- AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la sexualité qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux, pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

**Bienveillance:** — "Paris Les Vegas" (D) 7h.30. "Strip-tease" (F) 9h.10.

**Canadienne:** — "Lespionne de Madrid" (A) 1h.00, 4h.30, 7h.45. "Le journal d'une femme en blanc" (AR) 2h.35, 6h.00, 9h.25. Continué de 1h.00 à 1h.15.

**Capitol:** Aujourd'hui, samedi et dimanche: "L'Expres du Colonel Von Ryan" (AA) (115 min.) à 2h.00, 6h.00, 10h.00; "Au 18 Casse Tout" (AR) (114 min.) à midi, 4h.00 et 8h.00. Sortie à 11h.55.

**Cartier:** Nouvelles: 1h.10, 4h.28, 7h.46; "Fureur sur le Bosphore" (AR) 1h.17, 4h.35, 7h.53; Programmes à venir: 2h.45, 6h.03, 9h.21; "Coplan F-X 18 Casse Tout" (AR) 2h.51, 6h.09, 9h.27; Fin: 11h.04.

**Cinéac:** "The Wrong Box" (AA) 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00; Fin: 11 htes.

**Empire:** — "Ce drôle de paradis" (F) 2h.45, 5h.31, 8h.57, 12h.03, 9h.59; Fin: 11h.15.

**Imperial:** — Sujets: 1h.00, 4h.20, 7h.40; "L'Attaque de Fort Grant" (AA) 1h.11, 4h.31, 7h.51; "Dété à Gibraltar" (AR) 2h.35, 5h.55, 9h.15; Fin: 11h.00.

**Laurier:** — Nouvelles: 1h.10, 4h.28, 7h.46; "Fureur sur le Bosphore" (AR) 1h.17, 4h.35, 7h.53; Programmes à venir: 2h.45, 6h.03, 9h.21; "Coplan F-X 18 Casse Tout" (AR) 2h.51, 6h.09, 9h.27; Fin: 11h.04.

**Laurier:** — "Chaque minute compte" (A) 8h.30, 9h.40. "Brèves amours" (AR) 8h.35.

**Le Bijou:** — "Ce que Dieu a uni" (AA) 8h.30, 9h.50. "L'enfer vert" (A) 8h.30. Actualité 8h.15.

**Le Canadien:** — "Paris brûle-t-il?" (—) à 2h.15 et 8h.15.

**Lévis:** — "Morturi" (A) 7h.30. "L'émancipant Mr. John" (D) Couleur 9h.30.

**Lido:** — "Opération Requiem Blanc" (AR) Couleur 7h.30. "Opération Poker" (A) Couleur 9h.05.

**Pirralle:** — "Cocacabana Palace" (D) 1h.35, 4h.50, 8h.10. "Vidéo" (—) 12h.25, 4h.30, 8h.20. Actualité 4h.10, 8h.10.

**Cinéma de Paris:** — "Ne dites jamais adieu" (A) 12h.15, 3h.30, 6h.50, 9h.55. "Coches violés" (A) 1h.40, 5h.20.

**Princesse:** — "La patrouille de la violence" (AR) 1h.00, 4h.20, 7h.40; Sujets: 2h.19, 7h.21. "Un été avec Monika" (D) 2h.33, 7h.27. "Les oiseaux" (AA) 4h.04, 8h.58; Fin: 10h.56.

**Rialto:** — Nouvelles: 1h.10, 4h.28, 7h.46; Sujets courts: 1h.07, 4h.25, 7h.43. "La loi de l'Ouest" (—) 1h.27, 4h.32, 8h.12. Annonce: 2h.35, 6h.20, 9h.41. "Le cri des marines" (AR) 2h.01, 5h.36, 9h.47; Fin: 11h.11.

**St-Foy:** — "Salle Champlain" — "L'Expres du Colonel Von Ryan" (AA) 1h.15, 4h.30, 7h.45. "Au revoir Charlie" (AR) 2h.35, 5h.50, 9h.05. Annonce: 8h.55; Fin: 11h.

**St-Henri:** — "Trafic d'esclaves" (F) "Les pirates de la nuit" (A).

**St-Jacques:** — "L'Attaque de Fort Grant" (AA) 1h.11, 4h.31, 7h.51; "Dété à Gibraltar" (AR) 2h.35, 5h.55, 9h.15; Fin: 11h.00.

**St-Joseph:** — "Paris Les Vegas" (D) 7h.30. "Strip-tease" (F) 9h.10.

**St-Louis:** — "La chambre des tortures" (A) Couleur et Scope 7h.30. "Bikini Beach" (A) (en anglais) Scope, 9h.05; Fin: 11h.

**Victoria:** — "Le Cri des Marines" (AR) 2h.15, 5h.10, 8h.00; Fin: 11h.05.

**St-Foy - Salle Alouette:** — "Doctor Zhivago" (AR) 2h.00 et 8h.00.

**Studio 9:** — "L'Amérique insolite" (—) de François Reichenbach 7h.30, 9h.45.

# Un gala marquera le début du Festival mondial à l'Expo

MONTREAL (PC) — Le 29 avril, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, un gala d'inauguration marquera le début du Festival mondial de l'Expo 67.

Cette soirée de gala, à laquelle participeront des artistes canadiens et étrangers de réputation internationale, soulignera le thème même de l'Expo 67 "Terre des hommes". Deux célèbres hommes de théâtre liront d'abord un texte de M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo 67.



**COLLECTIONNEUR DE VERRE ANCIEN** — John Yaremko, ministre de la Citoyenneté de l'Ontario, est un collectionneur passionné de verre ancien. Il possède l'une des plus complètes collections de verre pressé canadien. Chaque fois qu'il doit voyager pour adresser la parole en dehors de Toronto, il consacre quelques minutes à la visite des boutiques d'antiquaires locaux. (Photo PC)

## Les oeuvres d'art au quatrième rang à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — Pour la première fois depuis la guerre de Corée, les matériaux stratégiques ont constitué le meilleur placement financier au cours de l'année écoulée, note la revue annuelle de la publication Pick's World Currency Report qui souligne que pour la quatrième année consécutive, les oeuvres d'art ou culturelles n'ont pas été placées en tête de ce classement.

En ce qui concerne les matériaux stratégiques, le nickel a pris la première place, sa valeur augmentant de plus de 135 pour cent sur les marchés internationaux en 1966. Les Liberty Ships et les pétroliers, sous pavillon américain, ont constitué également des investissements fort profitables, leur valeur progressant d'environ 80 pour cent (le prix d'un Liberty Ship du début de la dernière guerre est en effet passé de \$225,000 à \$450,000 ou plus).

Les oeuvres d'art se sont toutefois maintenues très au-dessus de la bourse dans l'échelle des placements. Au premier rang des premières en 1966 ont figuré les affiches et lithographies dont les cours ont monté de 70 à 80 pour cent à l'occasion de quelques grandes ventes.

La collection de lithographies Ludwig Sharell a atteint le chiffre record de \$296,000 chez Sotheby. Pick's cite également le prix de quelques oeuvres de Toulouse-Lautrec aux enchères de Londres: "La Grande loge" \$15,400; "L'Anglais au Moulin rouge" \$9,250 et la série "Elles" — 10 impressions — \$22,500.

## Ed Sullivan ne verra pas la musique du Royal 22e Régiment

La Musique du Royal 22e Régiment de Québec, a dû annuler sa participation à l'émission de "Ed Sullivan", de dimanche, le 8 janvier, parce que Ed Sullivan a refusé de défrayer le coût de \$10,000 qu'exigeait l'Union des Musiciens du Canada.

M. Sullivan ne voulait donner que \$2,500 pour le déplacement et la participation de l'ensemble musical. L'Union des Musiciens a alors considéré l'offre comme insuffisante et s'est opposée à ce que la Musique du 22e se produise à l'émission américaine.

Par ailleurs, nous avons appris que les "Cornemuseurs de Black Watch" participeront à l'émission de dimanche soir.

## L'ÉCRIVAIN VICTOR BARBEAU, fondateur de l'Académie canadienne-française, se verra bientôt décerner un doctorat honoris causa par l'Université d'Aix-Marseille.

M. Barbeau se rendra en France pour assister à la remise de diplôme, nous apprend-on. La cérémonie doit avoir lieu au printemps.

Puis, on assistera à la première mondiale du poème symphonique "Terre des hommes" pour deux récitants, choeurs et orchestre, une oeuvre originale de deux artistes montrealais, l'écrivain Michèle Lalonde et le musicien André Prévost.

Le jeune chef d'orchestre canadien Pierre Héru sera au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal.

On présentera, en deuxième partie, au programme de ce gala, "l'Hymne à la joie" de la neuvième symphonie de Beethoven avec la participation de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction, ce

fois, du chef d'orchestre Wilfrid Pelletier, de quatre solistes canadiens dont les noms seront dévoilés plus tard, et du Rutgers University Choir des États-Unis.

Le spectacle du gala d'inauguration sera repris le 30 avril à la salle Wilfrid-Pelletier.

Au cours de la même semaine, des soirées d'inauguration marqueront également l'ouverture officielle des théâtres Maisonneuve et Port-Royal de la Place des Arts, de l'Expo-Théâtre et de l'Autostade.

Le 30 avril, le Théâtre du Nouveau-Monde de Montréal et le Théâtre de France participent à la soirée d'inauguration du théâtre Maisonneuve. Jean-Louis Barault créera spécialement pour cette occasion un spectacle inédit en hommage à Saint-Exupéry.

L'Expo 67 présentera, en collaboration avec la Société Pro Musica, un concert de l'Orchestre de chambre McGill de Montréal, sous la direction du chef d'orchestre Alexander Brot, lors de la soirée d'inauguration du théâtre Port-Royal, le 3 mai.

**IMPERIAL**  
"DEFI A GIBRALTAR"  
JAMES MASON et LILL PALMER

En couleurs:  
"L'ATTAQUE DE FORT GRANT"  
GERMAIN COBOS et MARTA MAY

**PRINCESSE**  
EN COULEUR: "Suspense" habilement mené par "Hitchcock".  
"LES OISEAUX"  
ROD TAYLOR et TIPPI HEDREN

"UN ÉTÉ AVEC MONIKA"  
HARRIET ANDERSON

EN COULEUR:  
"La PATROUILLE de la VIOLENCE"  
AUDIE MURPHY et RUTA LEE

theatre de festival **STUDIO 9**  
9 rue St-Louis 529-9947

**L'AMÉRIQUE INSOLITE**  
Un film de FRANÇOIS REICHENBACH  
Couleur, Cinemascope

Version intégrale  
Tous les soirs à 7h.30 et 9h.45

**Bikini Beach**  
(EN ANGLAIS)  
FRANKIE AVOLON  
ANNETTE FUNICELLO  
Harvey LEMBECK  
Panavision - Pathécolor

**EDGAR ALLAN POE LA CHAMBRE DES TORTURES**  
(PANAVISION EN COULEUR)  
VINCENT PRICE - BARBARA STEELE

Samedi le 7 Jan. à 2h. - Adm. 50¢  
MATINEE POUR TOUTE LA FAMILLE  
(enfants de 10 ans et plus)

**L'HOMME QUI A TUE "LIBERTÉ VALENCE"**  
JOHN WAYNE - COULEURS

**CINÉMA SILLERY**  
1720 rue St-Michel, Sillery - 527-6684

"THE WRONG BOX est un film épatant et irrésistiblement captivant!"  
NBC-TV Today Show

COLUMBIA PICTURES présente  
**BRYAN FORBES**  
PRODUCTION DE  
**THE WRONG BOX**  
EASTMAN COLOR

1h., 3h., 5h., 7h., 9h.  
**CINEAC**  
Place Laurier - Tel. 653-7172

**GAGNANT DE 6 OSCARS**  
"L'UN DES PLUS ÉPATANTS FILMS ENCORE REALISÉS!"  
— Magazine Life

METRO-GOLDWYN-MAYER  
DAVID LEAN'S FILM  
OF BORIS PASTERNAK'S  
**DOCTOR ZHIVAGO**  
GIMGA  
**Ste-Foy**  
SALLE ALOUETTE 656-0595

IN PANAVISION AND METROCOLOR  
ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE

Mat. sur semaine..... 2h. \$1.50  
Mat. dimanche..... 2h. \$2.00  
Tous les soirs..... 8h.15 \$2.00  
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.

MATINEE A TOUS LES JOURS

**Un des plus grands films de guerre**

avec ALEX NICOL et FRANK LATIMORE  
**"LE CRI DES MARINES"**

Aussi  
JACK BERTHIER - BARBARA HUDSON  
**"LA LOI DE L'OUEST"**  
en couleur et en scope

**VICTORIA RIALTO**  
27 Côte du Palais - 522-8465 198, 4e rue - 524-2510

"BRULEZ PARIS!"  
HURLE HITLER AU TELEPHONE  
le 25 août 1944

**PARIS BRULE-T-IL ?**  
Un film de RENE CLEMENT

JEAN-PAUL BELMONDO CHARLES BOYER LESLIE CARON  
JEAN-PIERRE CASSEL GEORGE CHAKIRIS ALAIN DELON  
KIRK DOUGLAS GLENN FORD GERT FROBE YVES MONTAND  
ANTHONY PERKINS SIMONE SIGNORET ROBERT STACK  
MARIE VERSINI SKIP WARD ORSON WELLES PANAVISION

MAT. LA SEMAINE 2H 15 ..... \$1.50  
MAT. DIMANCHE 2H 15 ..... \$2.00  
TOUS LES SOIRS 8H 15 ..... \$2.00

Place Laurier 656-9922 Enfants de 10 à 15 ans admis en mat. 75¢  
MATINEE A TOUS LES JOURS

JE SUIS UNE SÉPARATISTE DANOISE

**L'AMOUR LIBRE!**  
En couleur

SEULEMENT LES SCANDINAVES POUVAIENT FAIRE UNE COMEDIE SI AUDAHOUEUSE SUR L'AMOUR ET LA POLITIQUE

**CE DRÔLE DE PARADIS**  
BRIGITTE BARDOT  
EN COULEUR  
EXCITANT  
GUSTAVE GONZALEZ LES PAPAZZI

12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.05  
24 Côte de la Fabrique - 324-2880

**Cinéma Empire**

**L'évasion la plus extraordinaire de la seconde guerre mondiale!**

**FRANK SINATRA TREWOR HOWARD**

**L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN**  
EN COULEURS

2 FILM  
Au Revoir, CHARLIE!

LE PLUS EXTRAORDINAIRE CHANGEMENT DE SEXE...

tony curtis  
debbie reynolds  
put Boone

**CAPITOL & CHAMPLAIN**

**PLEINS FEUX SUR... LE MONDE INCROYABLE DE L'ESPIONNAGE!**

...SES "GADGETS" PLUS MEURTRIERS LES UNS QUE LES AUTRES!  
...SES "GIRLS" AGUICHANTES ET DANGEREUSES!  
...SES CASSE-COU TEMERAIRES ET BAGARREURS!

**"COPLAN F-X-18 CASSE TOUT"**  
RICHARD WYLER  
JANY CLAIR

**180 MINUTES... DE SUPER-AGENTS QUI FROLENT LA MORT EN JOUANT AVEC L'AMOUR!**

**FUREUR SUR LE BOSPHORE**  
KEN CLARK

Coplan F-X-18 casse tout  
2H.50 - 6H.05 - 9H.25  
Fureur sur le Bosphore  
1H.15 - 4H.35 - 7H.50

**CARTIER-LAIRET**  
1019 Ave Cartier - 525-9340 3e Ave - 523-5050

## Une autre pièce de F. Loranger montée par le Rideau Vert

MONTREAL — La troupe du Rideau Vert répète avec enthousiasme le prochain spectacle qui prendra l'affiche le 15 janvier 1967, la deuxième comédie dramatique de Françoise Loranger intitulée: "Ecole cinq minutes".

Après "Une maison... un jour", le théâtre du Rideau Vert en annonçant la création canadienne de la nouvelle pièce de Françoise Loranger: "Encore cinq minutes..." donne encore une fois au public montrealais l'occasion de connaître et d'applaudir un dramaturge canadien.

Théâtre du Rideau Vert. C'est aussi la première fois que le réalisateur Louis-Georges Carrier collabore avec le Rideau Vert en mettant en scène: "Encore cinq minutes". Les décors sont de Hugo Wuetrich, les costumes de François Barbeau.

Personne n'a oublié "Une maison... un jour", l'accueil extraordinaire réservé à l'oeuvre et à l'auteur aussi bien au Québec qu'à l'étranger; la création d'"Encore cinq minutes" inaugurera, comme il se doit, l'année du centenaire.

"Encore cinq minutes" sera interprété par Marjolaine Hébert, Jean Duceppe, Benoit Girard et Michèle Deslauriers, Premier Prix 1966 du Conservatoire de la Province de Québec, qui fait ainsi ses débuts au

COMMENCANT DEMAIN

LA JOYEUSE HISTOIRE D'UNE PETITE SAUVAGEONNE QUI RÊVE DE DEVENIR UNE GRANDE DAME.

### LA REINE DU COLORADO

DEBBIE REYNOLDS · HARVE PRESNELL

Egalement à l'affiche

LES HOMMES LES PLUS FORTS DU MONDE

SAMSON et ULYSSE

Aujourd'hui dernier jour

COPACABANA PALACE — LOS VICIOSOS

Au grand Amphithéâtre de L'ACADEMIE DE QUEBEC

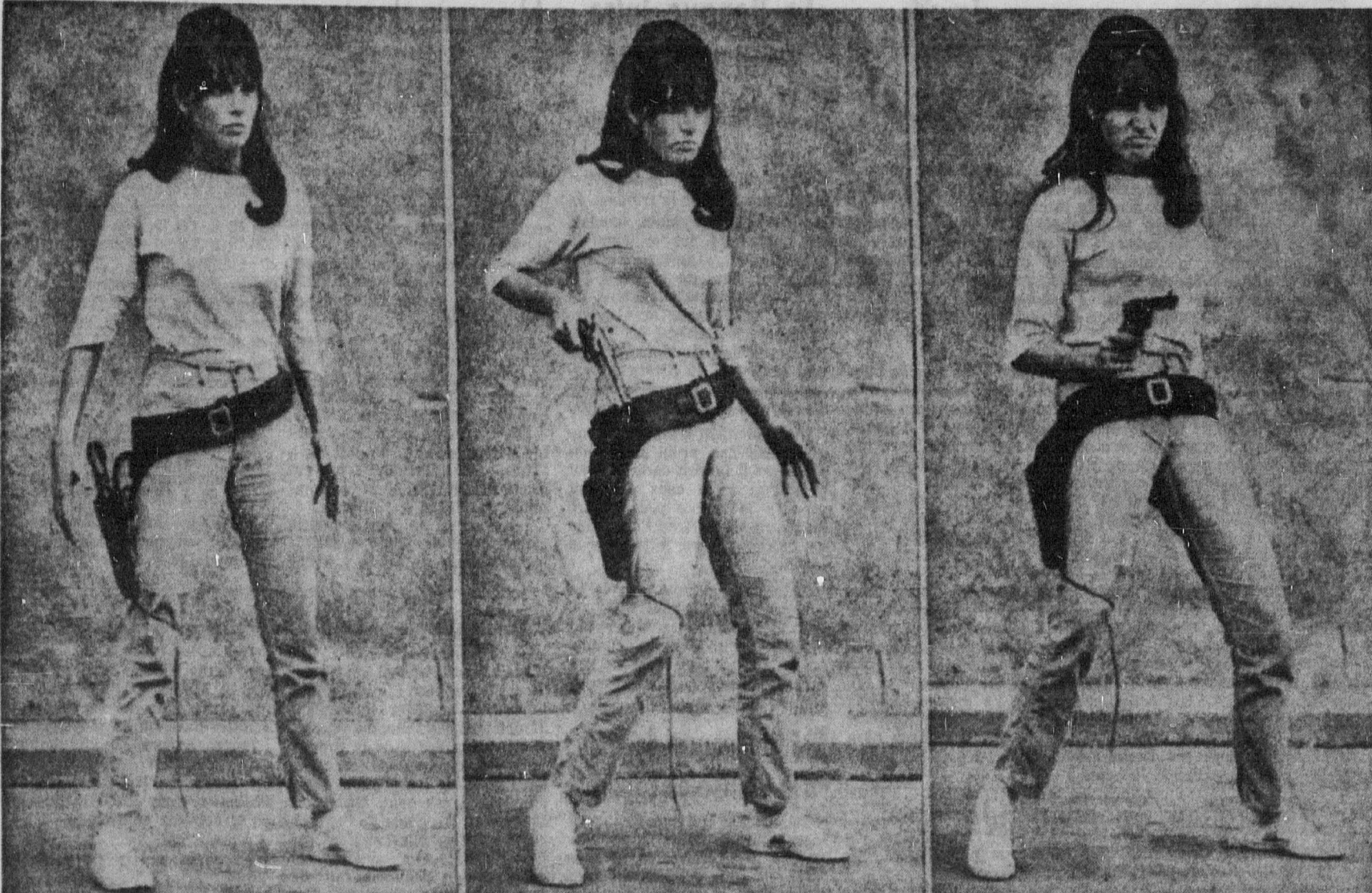
### BARBARA

et SERGE REGGIANI

le 24 jan. à 8h.30

\$2.50 - \$3.50 et \$4.50

Billets en vente des matinées par commande postale (inclure chèque ou mandat-poste et une enveloppe affranchie à PRODUCTION ELISE INC. c/o MAGNON 2336 St-Joy - Québec.



ATTENTION A LA DAME! — L'actrice Angela Dorian, âgée de 22 ans, démontre ici comment elle peut dégainer et tirer un colt .45 en seulement 1.4 seconde. Angela a développé ce talent pour son rôle dans le film

de Rod Taylor "Chuka", dont le tournage a lieu actuellement aux studios Paramount à Hollywood. Mlle Dorian, qui a déjà eu quelques rôles à la télévision, en est à ses débuts au cinéma. (Téléphoto PA)

## Les Arts, en bref...

### Les Feux-Follets en Ontario

OTTAWA (PC) — La troupe folklorique des Feux-Follets a commencé hier soir sa première tournée nationale à Fort William, en Ontario.

Grâce à des subventions de l'ordre de \$1,500,000 quelque douze compagnies offriront des spectacles itinérants au cours des 12 prochains mois, dans le cadre de ce programme.

Les Feux-Follets se produisent dans 65 villes et dans toutes les provinces.

L'agence Festival Canada à Ottawa, assure les frais de voyage. Des arrangements spéciaux dans chaque province permettront d'offrir des billets peu coûteux pour les spectacles des compagnies itinérantes.

Trois compagnies de l'étranger sont inscrites au programme. Il s'agit de la troupe de ballet de Roland Petit, de France; la Philharmonie de New York, sous la direction de Leonard Bernstein; et le Théâtre National de Grande-Bretagne, avec la participation de Sir Laurence Olivier.

Le théâtre canadien sera représenté notamment par le

Théâtre du Rideau Vert; le Théâtre du Nouveau-Monde; la compagnie du Festival shakespeareien de Stratford; le Neptune Theatre de Halifax; le Holiday Theatre de Vancouver.

Le programme comprend également plusieurs concerts de musique symphonique, comédies musicales, et même trois opéras canadiens.

### Longue vie à une pièce de théâtre

MONTREAL (PC) — "Il est une saison" qui aura longue vie, considérant le succès de ce spectacle actuellement à l'affiche de la Comédie-Canadienne.

Le public et les critiques ont réservé un accueil enthousiaste à l'oeuvre de Dubé-Carrier-Léveillé, une comédie musicale s'inspirant du "Misanthrope" de Molière.

Cette coproduction de la Comédie-Canadienne et du Théâtre de Marjolaine, où cette pièce en musique avait été créée à Eastman, donne un saveur contemporaine au thème moliéresque, le tout agrémenté de danses et de chansons.

Les principaux rôles sont tenus par Andrée Lachapelle, incarnant une vedette de théâtre, Denise Pelletier, sa rivale, et le

ténébreux misanthrope Guy Sanche, entourés de Lise Lasalle, Claude Préfontaine, Pascal Rollin, les joyeux compères Jean Besré et Robert Charlebois, et Louise Forestier, qui forment une excellente distribution.

Cette collaboration de Louis-Georges Carrier et Marcel Dubé, avec dialogues de Dubé, paroles des chansons de Carrier, qui assure également la mise en scène, et musique de Claude Léveillé, a donné lieu à un spectacle, chorégraphié par Jeff Henry dans les décors de Hugo Wuetrich et costumes de Mario Di Nardo, qui peut être applaudi en toute saison.

### Le Bolshoi à Montréal

MOSCOU (Reuter) — La compagnie des ballets Bolshoi projette de présenter cinq opéras à Montréal au cours de l'Expo 67, annonce l'agence soviétique Tass.

C'est la deuxième fois seulement que la compagnie donnera un spectacle d'une telle envergure. Le premier fut à La Scala de Milan en 1964.

Le groupe comprendra 40 chanteurs et employés à diverses tâches et les spectacles seront présentés du 5 au 31 août.

## Le cinéma coûte plus cher aux Canadiens

OTTAWA (PC) — Si les films sont meilleurs que jamais, selon les agences publicitaires, ils sont aussi de plus en plus coûteux.

Un rapport, récemment émis par le Bureau canadien des statistiques, démontre que 99,914,739 admissions dans les cinémas canadiens en 1965 ont rapporté \$85,162,234. En 1964 par ailleurs, on a enregistré 101,727,735 admissions au coût global de \$78,347,715.

Le rapport de 1965 a également

appris que le Canada comptait 1,418 cinémas, dont 247 en plein air (drive-in), tandis qu'en 1964, il en comptait 1,451 dont 242 cinémas en plein-air.

**PIZZA KING**

Salle à manger Snack Bar

393 St-Jean Place Laurier

LIVRAISON 522-5281 LIVRAISON 653-8337

TRAFFIC D'ESCLAVES

LES BATS DE LA NUIT

**CINEMA ST-ROMUALD**

A 3 milles du pont de Québec

Tél.: 839-6553

**Centre Culturel St-Jean Eudes**

Janvier 10: Quatuor à cordes de l'Orchestre Symphonique de Nashville, Tenn. Premier violon: Pierre Ménard.

Février — Clinique de Théâtre avec Mme Monique Lepage

Fin Mars — Festival Régional d'Art Dramatique

Avril 6 — Hiderata Suzuki, violoniste

Réervations: 529-8927

**CINEMA LIDO** Centre d'Achats Rond-Point, Lévis Tél.: 837-2272 Stationnement facile (Air climatisé)

OPERATION POKER

OPERATION REQUIN BLANC

2 grands films en couleur

Demain, samedi, à 1h. p.m., 2 films en couleur pour enfants: ZERO CONTRE MACISTE ★ LES PIRATES DU MISSISSIPPI

**CINERAMA A MONTREAL**

en CINERAMA

COULEUR ET SON STEREO- PHONIQUE A 7 TRAMES

**RUSSIAN ADVENTURE**

VOUS VERREZ: Les Ballets Bolshoi

CINERAMA, un procédé différent SUR LE PLUS VASTE ECAN INTERIEUR AU MONDE.

1430 Bleury, Montréal AV. 8-7102 ou 5603

METRO STATION PLACE DES ARTS

**LE BIJOU** Commencant demain soir à 6 hrs

**CARY GRANT LESLIE CARON**

**LES PIEGES DE L'AMOUR**

**TREVOR HOWARD** TECHNICOLOR

Egalement à l'affiche

**GREGORY PECK · DIANE BAKER**

**MIRAGE**

Dernier jour

**CE QUE DIEU A UNI — L'ENFER VERT**

**CINEMA DE PARIS** COMMENCANT DEMAIN

966 RUE ST-JEAN Salle climatisée TEL: 522-7811

### Les PROSTITUÉES

LA RUE LA PLUS Malfamée DU MONDE!

LEURS VIES ET LEURS MORTS!

La bête humaine satisfait ses desirs étranges en attaquant des FILLES DE JOIE

LES HOMMES CHERCHENT LES FEMMES... LES FEMMES CHERCHENT LES CLIENTS... LA POLICE CHERCHE LES TRUANDS...

HAMBOURG QUARTIER INTERDIT

CAL GIRLS '66

Aujourd'hui dernier jour: NE DITES JAMAIS ADIEU CHERCHEZ L'IDOLE

## NOUVEL HORAIRE Continuel à partir de 1h. p.m.

SI VOUS NE DEVEZ VOIR QU'UN FILM CETTE ANNÉE, NE MANQUEZ PAS CELUI-CI! ★ ★ ★ ★

EN 1966, le contrôle des naissances: «L'Eglise doit donner des indications sans ambiguïté», conseille le Pape à la commission d'experts catholiques réunie à Rome

Marie-Jose Nat dans un film de Claude Autant-Lara

### Journal d'une femme en blanc

d'après le roman de ANDRÉ SOUBIRAN

COMPLÉMENT DE PROGRAMME SARA MONTIEL EN COULEURS

### L'ESPIONNE DE MADRID

Salle climatisée stationnement gratuit

**CINEMA CANARDIÈRE**

Tél.: 661-8575 Situé au centre d'achats de La Canardière

## "La comtesse de Hong Kong" "Pauvre Charlot, que vous paraissez vieillot" lance la critique de Londres

LONDRES (D'après UPI, AFP, Reuter) — Fiasco complet: tel est le verdict attristé, mais unanime, des critiques qui ont assisté hier, après-midi, à la première mondiale, à la présentation du premier film réalisé par Charlie Chaplin depuis dix ans: "La comtesse de Hong-Kong" avec Sophia Loren et Marlon Brando.

"Pauvre Charlot, que vous paraissez vieillot dans ces temps modernes", titre l'Evening News en première page, et l'Evening Standard renchérit: "C'est une triste et amère déception".

Hier soir, cependant, le célèbre acteur et réalisateur a réussi un retour triomphal, lors de la première. Des centaines de Londoniens bloquaient la circulation à l'extérieur du cinéma du Haymarket, une avenue importante près de Piccadilly Circus. Ils ont applaudi et acclamé

Charlot à son arrivée au cinéma, accompagné de 10 membres de sa famille et la police à son service de difficulté à protéger les Chaplin.

A l'intérieur du cinéma, l'auditoire distingué de 1,600 personnes a désavoué les critiques des journaux d'après-midi. La princesse Alexandra de Kent, cousine de la reine Elisabeth, a ri à gorge déployée du début à la fin du film, et les spectateurs se sont déchaînés quand Charles Chaplin a fait sa brève apparition comme maître d'hôtel à bord du paquebot sur lequel l'action se déroule.

Auteur du scénario et de la trame musicale, Chaplin a assumé également la mise en scène du film.

Les recettes de cette première seront versées à l'Institut britannique d'ophtalmologie.

Tout dans ce film, sur lequel

son créateur a tant peiné, évoque les années trente. Selon les critiques, les gags témoignent d'une naïveté à peine croyable, comme la scène où Marlon Brando, caché dans une armoire dans la luxueuse cabine de la comtesse Sophia Loren, est censé soulever les rires en érucant. Le film se déroule presque entièrement à bord d'un transatlantique où les passagers se mettent en habit et en robe du soir pour dîner et où les domestiques font preuve d'une différence d'un autre âge.

"On voudrait croire, écrit le News, que Chaplin a voulu faire de propos délibéré la satire du cinéma actuel par cette résurrection d'une époque révolue, mais on est forcé d'en venir à une plus triste conclusion."

Quant à Sophia Loren et Marlon Brando, ils semblent deux fantoches tirés par ces vieilles ficelles, concluent les critiques.



CHAPLIN DE RETOUR A LONDRES — Charlie Chaplin est ici photographié en compagnie de quelques membres de sa famille, à l'aéroport Heathrow de Londres, alors qu'il arrivait de Genève, où les Chaplin ont leur résidence. De gauche à droite, sa

femme Oona, sa fille Joséphine, Chaplin et sa fille Victoria. Tous assistaient, hier, à la première du plus récent film du célèbre comédien: "The Countess from Hong Kong", qui a été tourné en Angleterre. (Téléphoto PA)

légère baisse de la production des automobiles aux E.-U. en '66

DETROIT (PA) — Les rapports officiels et définitifs des compagnies d'automobiles confirment que 1966 a été la deuxième meilleure année dans l'histoire de l'automobile du point de vue de la production. La production de l'année s'est élevée à 8,598,929 véhicules en dépit du ralentissement dans les usines d'assemblage en novembre et décembre par suite d'un fléchissement des ventes.

Formation prochaine d'un conseil consultatif

TORONTO (PC) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a déclaré hier qu'il a invité 30 dirigeants du monde des affaires, de l'industrie et de l'éducation à former un conseil consultatif qui serait à sa disposition et à celle de son ministère.

Nos réserves de change accusent une légère baisse

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Sharp a annoncé hier que les réserves officielles du Canada en or et en dollars des Etats-Unis, comprennent les avoirs du compte de fonds des changes, du ministre des Finances et de la Banque du Canada, s'établissent à \$2,235,900,000 en monnaie américaine, le 31 décembre dernier.

Par ailleurs, la situation créditrice nette du Canada vis-à-vis du Fonds monétaire international, qui correspond à toutes fins pratiques aux réserves de change, montre un total de \$263,500,000 le 31 décembre au regard de \$267,500,000 un mois auparavant.

13 pour cent moins de faillites en novembre

Les faillites commerciales au Canada ont diminué de 13 pour cent en novembre, à 161, soit le plus petit nombre pour un mois donné sur une période de plus de trois ans — le plus petit nombre pour un mois de novembre depuis 1959.

Repartition de dividendes

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Dominion Electrohome Industries Ltd., dividende de \$1,4375, payable le 7 février aux actionnaires enregistrés le 13 janvier.

Congédiements à la Ford-Canada

Ford-Canada a annoncé qu'au cours des deux prochaines semaines, elle mettra à pied environ 50 employés à l'essai, payés à l'heure, à son usine de montage de camions de l'Ontario.

Le nombre des employés payés à l'heure, à l'usine de montage de camions et voitures d'Oakville, en Ontario, s'élève à 5,794 soit une augmentation de 270 sur les 5,524 employés qui y travaillaient l'an dernier à la même époque.

Forte avance de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La reprise amorcée à la fin de la séance de mercredi a pris une assez forte ampleur hier, l'indice des valeurs industrielles enregistrant l'avance la plus forte depuis le 12 octobre et dépassant à nouveau le cap des 800, et celui des chemins de fer enregistrant la progression la plus importante depuis le 16 novembre.

MONTREAL (PC) — Les valeurs ont gagné du terrain dans l'ensemble au cours d'un marché peu actif, hier, à la Bourse de Montréal. En clôture, les groupes à l'indice marquaient des gains, en particulier les titres industriels qui ont monté de 1.67 à 150.66.

La Banque Intra était présente dans 16 pays

BEYROUTH (AFP) — La Banque Intra, dont la faillite a été prononcée par le tribunal de commerce de Beyrouth, formait un empire de 500 millions de dollars. Ses ramifications s'étendaient, hors du Liban, à l'Italie, la Suisse, l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne, le Canada, les Etats-Unis, les îles Bahamas, Panama, le Brésil, la Sierra Leone, le Libéria, le Nigeria, la Jordanie, Koweït et l'Arabie Saoudite.

Prédominance de gains à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — Le marché des valeurs, hier, à la Bourse de Londres était plus actif et on enregistrait des gains dans la plupart des secteurs. Toutefois, de nombreux titres aurifères ont fléchi légèrement.

La hausse du taux de rendement des bons du trésor reflète, semble-t-il, le raffermissement des cours des obligations durant la semaine écoulée.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé, hier, de 0.3 point à 58.2 à la Bourse de Londres.

Les marchés agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

Advertisement for P.V.E. ZENITH 01967. Includes a circular logo with numbers 1-9 and text: 'Appelons P.V.E. ZENITH 01967. Transformez votre potentiel en pouvoir de vente à l'étranger.'

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux de toutes les catégories ont été tantôt réguliers, tantôt plus élevés cette semaine sur les marchés de Montréal. La demande a été bonne et les ventes nombreuses.

Rapport favorable de Slater Steel

Le rapport annuel de Slater Steel Industries Limited, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1966, montre que les ventes consolidées de la compagnie, ne comprenant pas celles de Canadian Foundation Company Ltd., se sont élevées à \$28,734,691.

Exercice d'un privilège

Tinto Holdings Canada Limited a exercé des 420,000 "warrants" B qui lui permettaient de souscrire aux 56,662 actions ordinaires de Rio Algom Mines Limited au prix de \$22.23 par action en argent canadien.

Large advertisement for P.V.E. ZENITH 01967. Text: 'Nous vous ouvrons toutes grandes les portes de l'exportation. Pensez donc en termes d'exportation. L'exportation apportera un sang nouveau à votre compagnie.'

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data including various stock prices and indices.

MINES ET METAUX

Table of mining and metal stock market data including various stock prices and indices.

PRINX DU BEURRE

Table of butter prices in various quantities.

TABLEAU DES VOLAILLES

Table of poultry prices including chickens and turkeys.

POULETS

Table of chicken prices in various quantities.

DIPOULES

Table of duck prices in various quantities.

POULETS

Table of chicken prices in various quantities.

PRIX DES POMMES DE TERRE

Table of potato prices in various quantities.

POUDRE DE LAIT ECHEMEE

Table of evaporated milk powder prices.

LES PRIX DES METAUX

Table of metal prices including various types of metal.

BORSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Prix canadiens des métaux

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain, \$175,75; plomb, \$165,50; cuivre en lingots, \$60,00; zinc d'une teneur élevée, \$17,50.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, \$170,75; antimoine d'une teneur élevée, (99,5 pour cent) \$42,50.

Lots d'un wagon: — Plomb, \$14,00; zinc prime Western, \$15,50; zinc d'une teneur élevée, \$15,50; cuivre, \$45,50; aluminium, \$26,00.

Marché ferme des obligations

TORONTO (PC) — Le marché canadien des obligations a monté hier de \$0,37-12 à \$0,50 à la faveur de nombreuses transactions. Les fonds d'Etat canadiens à court terme ont fermé avec une hausse de \$0,10 à \$0,15; incidemment, les 4-14 pour cent venant à échéance le 1er octobre 1967 ont terminé la journée à \$99,33 à l'offre et à \$99,37 à la demande.

Le retour dans le marché des grandes institutions, à la faveur du redressement des cours, a sans doute accentué l'avance. La moyenne de Dow Jones a marqué une hausse de 14,37 points à 895,51, soit le gain le plus impressionnant depuis la mi-octobre alors que l'indice avait grimpé de 18,54 points.

GRANDE ACTIVITE DU COMMERCE DES FÊTES

Les ventes des grands magasins à travers le pays ont augmenté de 9 pour cent au cours de la semaine finissant le 17 décembre par rapport au chiffre de la période correspondante de l'an dernier.

OFFRE D'ACHAT DU CREDIT M-G INC.

La Corporation Foncière de Montréal vise obtenir le contrôle de Crédit M-G Inc. au moyen d'une offre d'achat des actions 'B' avec vote délibérative de cette dernière entreprise.

Nouveau nom de la compagnie KVP
La compagnie KVP limitée et sa filiale, la compagnie Appleford Paper Products, grands fabricants de pâtes, papiers et produits de la forêt, ont adopté un nouveau nom le 1er janvier, soit Brown Forest Industries Limited.

Mines hors liste Montréal doit près de \$700 millions

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

MONTREAL (PC) — La "dette obligatoire directe brute" de la ville de Montréal atteint maintenant près de \$750 millions d'ici la fin de 1967.

Les chiffres ont été révélés dans le dernier prospectus émis par le directeur du service des finances de la ville, M. Lactance Roberge.

Selon le document, la dette par capita est montée à \$374 pour l'année courante comparativement à \$222 en 1962.

Les variations des cours des obligations

Table showing variations in bond prices, including various government and corporate bonds.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs valait, hier, 50,00 francs sur le marché libre de l'or, en France, soit une augmentation de 20 centimes par rapport au cours en vigueur mercredi.

L'angle, pièce d'or américaine de \$10,00 valait 138,00 francs soit une augmentation de 1 franc 40 centimes par rapport à mercredi.

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché libre de l'or en Europe: \$35,16-12 à l'achat et \$35,18-4 à la vente.

Expansion d'une firme d'entreposage d'acier

HAMILTON (PC) — Russel Steel Limited, une compagnie nationale d'entreposage d'acier, possédant des centres de distribution à Montréal, Toronto et Winnipeg, est en voie d'étendre ses opérations à Hamilton.

Le commerce des fruits et légumes

MONTRÉAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les détaillants au détail et au centre métropolitain.

Le Crédit M-G Inc. est une société de prêts hypothécaires dont les bureaux principaux sont situés dans la Métropole.

Le candidat de la Corporation Foncière de Montréal, qui possède également son siège social dans la Métropole, elle exerce son activité dans le domaine du financement en général.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour le contrat NSC-468 passage du détroit de Northumberland, étagement des Voies du Chemin Murray Corner", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), le MARDI, 31 JANVIER 1967.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour le contrat NSC-468 passage du détroit de Northumberland, étagement des Voies du Chemin Murray Corner", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), le MARDI, 31 JANVIER 1967.

Le salaire est l'un des nombreux avantages du programme de formation de notre personnel de direction. Pendant votre entraînement, vous recevez un bon salaire avec augmentations fréquentes selon vos progrès.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50,00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA, par l'entremise du Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1631, rue Delorimier, Montréal 24 (P.Q.); l'ingénieur régional, intermédiaire (aménagement), Gare Maritime Champlain, Anso-au-Foulon, Québec (P.Q.); Ministère des Travaux publics, édifice fédéral, Fredericton (N.-B.); bureau du Ministère des Travaux publics, 189, rue Prince William, Saint-Jean (N.-B.); l'ingénieur régional, intermédiaire (aménagement), édifice Ralston, 1557, rue Hollis, Halifax (N.-E.); bureau du Ministère des Travaux publics, 100, rue de la Montée, Charlottetown (I.P.-E.); et on peut les consulter aux bureaux de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.) et Moncton Construction Association, 341, rue Colliishaw, Moncton (N.-B.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décaissement des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

COORDONNATEUR, SERVICE DE L'EMBAUCHAGE, QUÉBEC CARTIER MINING COMPANY, PORT-CARTIER, QUÉBEC.

Les municipalités dépensent davantage

Les recettes et dépenses courantes des municipalités canadiennes ont continué de s'accroître modérément au cours de 1966, selon un communiqué provisoire du Bureau fédéral de la Statistique. Le rapport définitif intitulé "Financial Statistics of Municipal Governments, Revenue and Expenditure, Preliminary 1966 and

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux. La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

La hausse des revenus fiscaux a permis en bonne part cet accroissement des dépenses.

Estimates 1966" doit être publié en février.

Le total des dépenses courantes qui s'élevait à \$2,678,068,000 en 1965, s'est élevé à 2,904,715,000 en 1966, et il y a eu des augmentations dans toutes les catégories de services municipaux.

À la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Le marché à terme est demeuré ferme, hier, à la suite d'une séance plutôt neutre à Chicago. Toutefois, à en juger par quelques gains dans les céréales destinées à l'exportation, particulièrement le blé et le seigle, à la suite de ventes à l'italien.

Les options sur le marché à terme aux Grands Lacs: — Haut Bas Ferm. Ferm. pr.

MAIS COMBANT

GRAINE DE COLZA No. 1 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 2 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 3 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 4 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 5 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 6 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 7 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 8 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 9 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 10 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 11 canadienne

GRAINE DE COLZA No. 12 canadienne

BORSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et les membres de la Bourse de New York

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?

Consultez régulièrement "CARRIÈRES et PROFESSIONS"

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés

VERIFICATEURS Demandés







158 SERVICE DOMESTIQUE

VOIR AUSSI À LA PAGE 12 FEMMES, FILLES DEMANDEES 13 FEMMES, FILLES DESIRENS EMPLOI
BONNE demandée pour maison privée, 2 enfants, 3 et 5 ans. Tél. 652-7085.

Devant le tribunal

Par Michel TRUCHON

Série de fraudes

Deux individus de Québec ont été accusés, hier, d'une série de fraudes commises dans des garages, au moyen d'une carte de crédit qui avait été prudemment volée.

Johny Gagné, homme de service de 26 ans, du 3229 de la rue des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy, a tout d'abord été accusé de onze fraudes, devant le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la paix.

Le juge l'a remis en liberté provisoire, moyennant une garantie de \$1,000 sur immeuble ou de \$500 en argent, en attendant son enquête préliminaire, qui a été fixée au 11 janvier.

Les fraudes, au total de \$705, avaient été commises aux dépens des garages de la ville et de la banlieue, avec une carte de crédit dont le prévenu avait rapporté le vol, mais qu'il n'avait effectivement donné à un ami, entre le 28 octobre et le 4 novembre 1966.

Cet ami, Maurice Dupéré, débiteur de 25 ans, de Québec, a dû, pour sa part, répondre de 14 accusations de fraudes pour un montant de \$1,007.20. Son enquête préliminaire a également été fixée au 11 janvier.

Dans son cas, le cautionnement est de \$2,000 sur immeuble ou de \$1,000 en argent.

Les jeunes étrangères à l'honneur

On a parlé anglais, cri et chinois, hier, devant le juge Henri Jolicoeur.

Le magistrat a tout d'abord présidé la comparution d'une jeune Chinoise, immigrée à Québec, qui était accusée d'avoir fait une fausse déclaration aux enquêteurs du ministère de l'Immigration.

Elle a bénéficié d'une sentence suspendue, après que Me Gaston Desjardins, représentant de la Couronne, ait expliqué qu'il s'agissait d'un délit plus technique que criminel.

La jeune femme aurait omis de donner les noms de deux demi-frères immigrés eux aussi et aurait présenté deux demi-sœurs comme deux de ses sœurs.

On a également eu à requérir les services d'un interprète pour la comparution d'un indien Cri, qui était accusé d'attentat à la pudeur de deux jeunes Canadiennes françaises.

L'homme, âgé de 35 ans, domicilié à Rupert House, dans le Nouveau-Québec, a, protesté de son innocence, après que l'interprète lui ait expliqué les accusations, et son enquête préliminaire a été fixée au 12 janvier pour la forme. Tout cautionnement lui a été refusé.

Il ne parle pas un mot d'anglais et c'est un des ses concitoyens qui a agi comme interprète.

Il semble qu'il aurait rencontré les deux fillettes sur une

Mme G. Martel Miss Mary (Mamie) Gunnip

Mme Gaudiose Martel, née Marie-Ange Latulippe, épouse de feu Gaudiose Martel, est décédée le 5 janvier 1967, à Québec, à l'âge de 58 ans. Elle demeurait à 389, Boulevard Langlier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Donald Martel (Lise Robitaille), M. et Mme Armand Martel (Monique Latulippe);

Elle laisse dans le deuil ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme William Gunnip, M. et Mme John Young (Mary Ellen), M. et Mme Lucien Doré (Rita), M. et Mme John Farrell (Agnès).

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy.

Les obsèques auront lieu lundi le 9 janvier à 9 heures en l'église Saint-Patrick.

L'inhumation se fera au cimetière Saint-Patrick. —

M. Aimé Fortin M. Aimé Fortin, ex-marchand de bois, fils de feu Stanislas Fortin, et de feu dame Anna

Mercier, est décédé le 5 janvier 1967, à l'hôpital de St-Frs. d'Assise, à l'âge de 63 ans. Il demeurait à 237, 4e Rue, autrefois de St-Victor de Beauce.

Il laisse dans le deuil ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Madame veuve Esdras Bergvin (Rose), M. et Mme Albert LeFrançois (Alma), M. et Mme Jean Baptiste Savard (Alice), Mlle Louise Fortin; sa tante, Mme Albert Langelier de St-Victor de Beauce, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 1293, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures en l'église du Saint-Esprit, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard et Fils Ltée, 320, 5e Rue Québec. —

Mme P. Boucher Mme Philippine Boucher, née Alexina Pageau, épouse de feu Philippe Boucher, est décédée le 4 janvier 1967, à Château

d'Eau, à l'âge de 85 ans. Elle demeurait à 36, de la Rivière, Château d'Eau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Edouard Paradis (Marie-Anne Nadeau), M. et Mme J.-H. Roy (Yvonne Nadeau), Mlle Jeanne Nadeau, Major et Mme Roger Boucher (Madeleine Girard), Mme C.-H. Nadeau (Yvonne Lemieux); son frère et sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. Fortunat Pageau, Mme Georges Martin (Zelia), M. et Mme Edmond Boucher, M. et Mme Elzébet Boucher, M. et Mme Napoléon Boucher, M. et Mme Pierre Boucher.

La dépouille mortelle est exposée à 975, Marguerite-Bourgeoises. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Sainte-Marie-Médiatrice et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, de Québec. —

Les décès

ARCHAMBAULT (Marlette) — A Ste-Foy, le 5 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédée Marlette Archambault, épouse de Paul Archambault, fille de feu Anselme Perreault et de Blanche Charbonneau; mère de Marie, Louis, Lucie, Anne, Elle demeurait à 3429 Cozart, Saint-Jude. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

BOVINE (Gabriel) — A Québec, le 3 janvier 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé le Capitaine Gabriel Bovine, fils de feu Paul Bovine et de Marie Payeur, épouse de Rita Lavenderie; fils de feu et Mme Philippe Bovine (Rose - Anne Desjardis) père de François, frère de Dolor, Lucie (Mme Clément Cloutier), Gabriel, Philippe, Jean - Claude, Laurier, Daniel, Alphonse, Bernard, Amélie (Mme Antonin Fortin). Il demeurait à 2045, rue Pierre Boucher, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier & Fils Ltée.

162 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS boisés, différentes grandeurs, Place Général Vanier, à Ste-Foy, Robar Construction Inc., 625-1774, 650-4041, 625-2497.
VILLE de Duboué, rue Chamberland, prêt à construire, terrain 50 x 100 pieds, valeur exceptionnelle à \$1800, 627-8623, 681-3527.
LAC Beauport, terrain voisin du golf, 16000 pieds carrés, avec magnifique vue sur lac, prix \$60,000 le pied carré, pour vente rapide, 605-2515, 605-2515, 605-2515, 605-2515.

PROFIT \$60,000

PREMIER QUÉBEC, St-Emile, 86 terrains en développement, acédés, agoutis, idéal pour placement, 85,000, 626-0813, 626-0813.

165 TERRES A VENDRE

PREMIER QUÉBEC, St-Emile, belle terre de 3 arpents de large x 5 1/2 de long, 8000 pieds carrés, idéal pour placement, 85,000, 626-0813, 626-0813.

166 TERRES DEMANDEES

PARTICULIER serait acheteur d'une terre boisée ou culture, en banlieue, Québec, 626-0813.

167 VACANCES - VOYAGES

MANOR des Falaises, Pointe-au-Pic, voisins Manoir Richelieu, 581, divertissements, fêtes, pension, 4, 3-60-2787, 40-17-17.

Mots croisés 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

HORIZONTALEMENT 1-Ch. 1. de c. (Seine) arr. de saint-Denis. 2-Appareil volant - Peintre français né à Paris. 3-Morceau de musique religieuse vocal, composée sur des paroles latines. 4-A la fin de la messe - Qui a pour but la guérison d'une maladie. 5-Charge de faire des provisions dans un monastère - Comp. 6-Partisan de l'arianisme - Qui existe réellement. En latin. 7-Mise en circulation - Annoncé par le son de la cloche. 8-Antoine de Saint - Théâtre National. 9-Antoine de Saint - Qui menace pour un avenir prochain. 10-Vainqueur de la guerre de 1870 - Maître de cérémonie très connu à la télévision américaine - Dans la rose des vents. 11-Année - Vaste plateau de l'Asie antérieure. 12-Symb. chim. du titane - Qui passe l'état dans une station balnéaire. 13-11 verbe être - Poste radiophonique. VERTICALEMENT 1-Cercle imaginaire sur la sphère céleste, le parallèle à l'équateur. 2-Soliste, se dépeupler - Rallier, arrêter. 3-Quelqu'un un bateau. 4-Année. 5-La première femme (Julien). 6-Écrivain français (1833-1914). 7-Du v. titre - Chose difficile à connaître à fond.

Adolescente blessée par une auto

Une adolescente a été blessée par une auto, hier soir, sur la route 2 à Saint-Augustin. Mlle Odette Couture, 14 ans, demeurant dans cette municipalité du comté de Portneuf, a été transportée à l'hôpital du Saint-Sacrement par l'ambulance J. Bouchard et fils. Elle était évacuée.

Maurice Savignac se rendrait à la police aujourd'hui

MONTREAL (PC) — Me Raymond Daoust a fait savoir hier que le notaire Maurice Savignac se rendrait à la police aujourd'hui pour faire face à des accusations de fraude relatives à quelque \$900,000 d'argent supposément investi.

M. A. Vaillancourt

M. Antonio Vaillancourt, directeur et secrétaire-trésorier de Diana Inc. et de Vaillancourt Inc., époux de Cécile Bisson est

IN MEMORIAM

Par respect pour la mémoire de M. ANTOINE VAILLANCOURT

Secrétaire-trésorier de Vaillancourt Inc., nos magasins MARIANNE Inc.

seront fermés demain, samedi, à partir de 1 h. de l'après-midi.

Vaillancourt Inc.

Place Laurier et 100, rue St-Joseph,

seront fermés demain, samedi, à partir de 1 h. de l'après-midi.

Vaillancourt Inc.

Place Laurier et 100, rue St-Joseph,

seront fermés demain, samedi, à partir de 1 h. de l'après-midi.

Vaillancourt Inc.

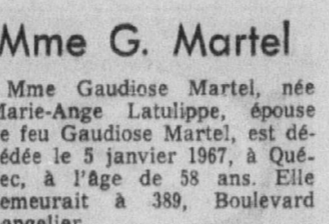
Place Laurier et 100, rue St-Joseph,

seront fermés demain, samedi, à partir de 1 h. de l'après-midi.

Vaillancourt Inc.

Place Laurier et 100, rue St-Joseph,

seront fermés demain, samedi, à partir de 1 h. de l'après-midi.



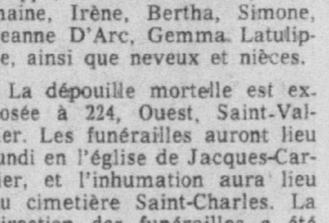
Mme G. Martel



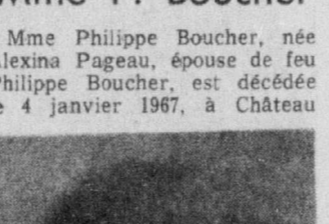
Miss Mary (Mamie) Gunnip



M. Aimé Fortin



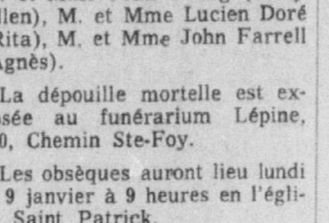
Mme P. Boucher



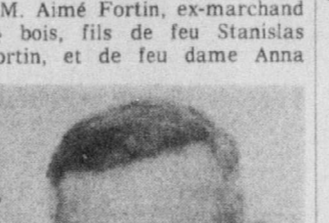
M. LOUIS ROY



M. ANTOINE VAILLANCOURT



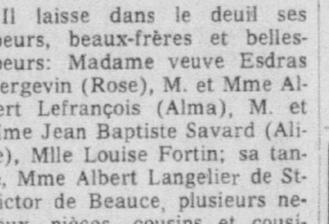
M. ANTOINE VAILLANCOURT



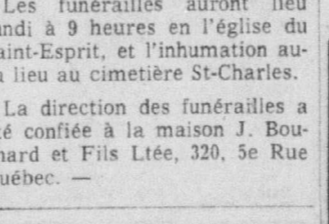
M. ANTOINE VAILLANCOURT



M. ANTOINE VAILLANCOURT



M. ANTOINE VAILLANCOURT



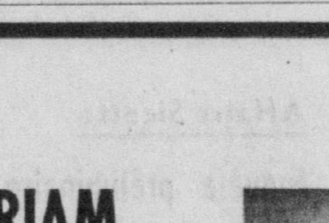
M. ANTOINE VAILLANCOURT



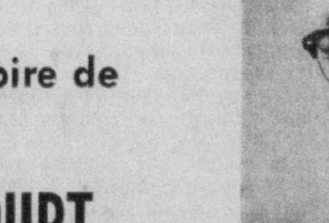
M. ANTOINE VAILLANCOURT



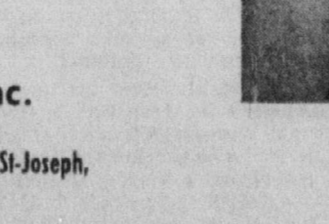
M. ANTOINE VAILLANCOURT



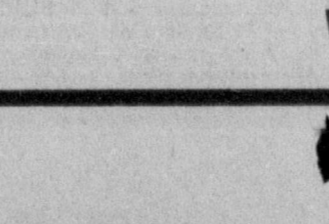
M. ANTOINE VAILLANCOURT



M. ANTOINE VAILLANCOURT



M. ANTOINE VAILLANCOURT



M. ANTOINE VAILLANCOURT

Québec Fleuriste ENR. Vis-à-vis de l'Hôpital St-François d'Assise TEL: 524-1196 Québec, P.Q.

SERVEUSES avec expérience demandées S'adresser en personne seulement entre 5 h et 8 h p.m. AU RELAIS DE LA PLACE D'ARMES 16 Ste-Anne

FILLES DEMANDEES Plieuses de chemises et presseuses de robes avec expérience. 40 heures par semaine, \$1 à \$1.50 de l'heure. TEINTURERIE MATHIEU 700, rue St-Albert, Québec 3

COMMERCE DE TARTES à vendre: cause financière. Pour plus amples informations, Tél.: 522-3607

CENTRE DE SOUDURE DE QUEBEC ENR. Soudure au gaz et à l'électrique, réparations de radiateurs. 251, 2e Avenue (ancien local Charland & Bernard Inc.) BUR: 529-5259 TEL: SOIR: 849-4145

SERVICE ANNIVERSAIRE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Dans les hôtels, motels et restaurants

# Les employés sont exploités — Laberge

**JONQUIERE** — De passage à Jonquière, hier après-midi, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a fustigé l'insouciance de certains employeurs qui laissent la "vilénie" s'implanter dans le monde de l'hôtellerie en précisant que les travailleurs des hôtels, des motels et des restaurants, tant au Saguenay - Lac - saint - Jean qu'ailleurs, sont l'objet d'une exploitation qu'il qualifie "d'écœurante".

Dans la région, une demande d'accréditation a été faite pour les quelque 273 employés de 16 établissements de la part de l'Union des employés d'hôtels, de motels et de restaurants dont M. E. Crétier est l'organisateur et M. Jimmy Stamos est le secrétaire-trésorier provincial. La séance d'information tenue en présence de plusieurs autorités du conseil du travail, dont M. Philémon Beaudin, est président régional, a donné lieu à des prises de position très catégoriques au niveau du mauvais trai-

tement offert aux employés de la sphère précitée et des intentions déloyales des personnes influentes.

**EMPLOYEURS, PÈGRE, ET... CSN**

Selon M. Laberge, qui est aussi président du conseil supérieur du travail du Québec, l'instauration des syndicats pour les employés des hôtels, des motels et des restaurants ne se fait pas sans peine à cause d'influence contraire.

"La FTQ soutiendra l'union

internationale qui tente de syndiquer quelque 800 personnes au Saguenay - Lac - Saint - Jean pour leur offrir des conditions de vie décentes", précise M. Laberge en rappelant que la pègre, la "petite pègre" dans la région, fait des pressions pour qu'une telle mesure ne connaisse pas des suites heureuses.

"Il y a aussi ces employeurs qui, à certains moments, profitent des menaces. On a même congédié des employés pour activités syndicales, à Kéogami et à Alma, mais nous avons réussi à leur faire réintégrer leur emploi", a ajouté M. Laberge. Il a décrié ouvertement le fait que certains employeurs ont recourus à des syndicats patronaux non reconnus par le gouvernement pour semer la panique chez les employés. Rien n'arrêtera cependant la marche, selon les propos tenus par M. Laberge.

La CSN a aussi fait l'objet d'une discussion, moins élaborée, mais le président de la FTQ n'a pas caché que la CSN tentait de mettre du bois dans les roues de l'Union des employés d'hôtels, de motels et de restaurants. "Je me demande pourquoi leur action est si négative alors que la CSN aurait dû implanter un syndicat tel que celui que nous préconisons il y a de cela plusieurs années".

Après avoir donné plusieurs exemples pour illustrer jusqu'où peut aller l'exploitation du travail des employés dans les hôtels, dans les motels et dans les restaurants, le président de la FTQ a donné en bref les améliorations qui seront apportées aux conditions de travail, grâce à la ratification des conventions.

Ces avantages se résument comme suit: les bénéfices marginaux, tels les vacances payées, l'établissement d'heures de travail décentes et l'obtention d'une assurance-accident.

"Une fois que les employés du Saguenay - Lac - Saint - Jean seront syndiqués sur une base régionale, nous pourrons alors leur offrir une véritable convention de travail qui les sortira de leur esclavage", a conclu M. Laberge.

## Mémoire pour demander le respect des droits

**JONQUIERE** — L'Union des employés d'hôtels, de motels et de restaurants entend bien présenter, avec l'appui assuré de la Fédération des travailleurs du Québec, un mémoire aux autorités gouvernementales pour revendiquer des droits considérés comme lésés, par exemple les traitements et certains privilèges qu'on doit absolument accorder pour demeurer dans la décence, selon une expression de M. Louis Laberge. Ce mémoire réclamera notamment un salaire de base de \$1.75 l'heure.

La conférence d'information, tenue à Jonquière, concernant l'intégration des employés des hôtels, des motels et des restaurants à un syndicat, a été fertile en déclarations qui, à certains moments, ont même fait écho à l'économie du pays.

Voici en résumé quelques-unes de ces déclarations: M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec: "Syndiquer, c'est assurer l'équation dans les milieux où on donne des conditions de travail malsaines et des salaires de famine".

M. Jimmy Stamos, secrétaire-trésorier provincial de l'Union des employés d'hôtels, de motels et de restaurants: "Au Sa-

guenay - Lac-Saint-Jean, les établissements sont en mesure de supporter une convention de travail".

M. E. Crétier, organisateur de l'union précitée: "On exploite trop le manque de maturité de plusieurs travailleurs en matière de syndicalisme".

M. Philémon Beaudin, président régional du conseil du travail: "Au Saguenay - Lac-Saint-Jean, le prix des boissons alcooliques est le même qu'à Montréal, mais les salaires qu'on y donne sont identiques à ceux payés en 1929".

M. Louis Laberge: "Au prochain congrès de la FTQ, le nombre de cotisants dépassera de beaucoup celui de la CSN. A Jonquière, nous représentons 2,000 travailleurs alors que 500,000 employés de la province ne sont pas syndiqués".

M. Laberge a aussi abordé au sujet controversé actuellement, à savoir l'administration de la justice au Québec. Il a précisé qu'il n'avait pas en odeur de sainteté les juges, les avocats et les autres personnes appartenant au milieu de la justice. "Il y a de la crasse terrible dans la justice et il n'y a que les nantis qui peuvent s'en tirer. Le travailleur qui fait un faux pas

n'a aucune chance. Quand je pense qu'un pharmacien trouve coupable de trafic de drogue est condamné à une semaine d'emprisonnement et qu'un étudiant purge lui, une peine d'une année pour avoir dérobé un radio afin de payer ses études, je trouve la situation vraiment dégoûtante", lançait M. Laberge à ce moment.

Selon le président de la Fédération des travailleurs du Québec, les mouvements syndicaux sont disposés à s'asseoir à une table ronde avec les autorités gouvernementales pour discuter de l'économie de la province car, précise-t-il, ce n'est pas la ratification des conventions de travail qui affecte l'économie d'une province. M. Laberge s'est dit pessimiste en parlant des suites de l'Expo parce que, selon lui, si se créera un vide qui ne pourra être comblé au niveau d'un nombre de travailleurs trop grand qui n'auront plus d'emploi.

M. Philémon Beaudin a pour sa part montré beaucoup de confiance dans l'instauration d'un comité patronal-ouvrier, tel celui constitué par le conseil économique régional, parce que, précise-t-il, il y a toujours de l'espoir lorsqu'il y a discussion.

## Le président de la CSN

### L'ouverture d'un bureau à Toronto n'est pas une déclaration de guerre

**TORONTO (PC)**—La décision de la Confédération des syndicats nationaux d'ouvrir un bureau régional à Toronto n'est pas "une déclaration de guerre" contre les syndicats affiliés au Congrès du Travail du Canada en Ontario, a déclaré hier M. Marcel Pépín, président de la CSN, en annonçant cette décision de sa centrale.

"Nous ne venons pas ici en vendeurs, mais plutôt pour défendre les gens qui veulent le droit de choisir leur propre syndicat", a dit M. Pépín.

Le bureau de Toronto sera sous la direction de Ted Payne, deuxième vice-président de la CSN.

"Nous désirons, a précisé M. Pépín, offrir à nos membres de l'Ontario les mêmes services que nous offrons à nos affiliés dans le Québec."

M. Pépín a déclaré qu'il venait dans la ville-reine rencontrer, avec d'autres officiers de la CSN, des représentants de syndicats torontois, et notamment: Gerry Gallagher, gérant des 3,000 membres de la Laborers' Union, qui a préconisé une fusion de la CSN avec le CTC au lieu de laisser continuer les razzias entre les deux centrales; des représentants du Syndicat canadien des ingénieurs, qui compte quelque 1,400 membres, et qui est resté indépendant depuis sa rupture avec une centrale internationale en 1960.

Dans un communiqué, M. Marcel Pépín, président de la CSN, a déclaré qu'il n'était pas dans les intentions de sa centrale d'imposer aucune structure syndicale spéciale à un certain groupe de travailleurs",

mais qu'on pouvait songer "à la possibilité de créer des structures syndicales particulières à l'Ontario".

"Ce qui nous importe surtout, dit M. Pépín, c'est d'assister tous les travailleurs qui n'aiment pas appartenir à des syndicats fortement dominés par une administration et des membres qui résident et fonctionnent à l'étranger, au-delà de nos frontières."

La visite de M. Pépín à Toronto aurait également rapporté avec le congédiement de plusieurs planchisseurs, membres du Syndicat des poseurs de carrelages et de tapis, qui ont quitté le Congrès du Travail du Canada (CTC) pour se joindre à la CSN en décembre dernier.

Ces congédiements ont eu

lieu sur trois chantiers de construction. Plusieurs unions ont menacé de déclencher une grève générale pour ne pas avoir à cotoyer des membres affiliés à un syndicat dont le siège social est au Québec. Devant cette menace les entrepreneurs ont décidé de ne pas embaucher de membres d'un syndicat de la CSN pour une période de deux semaines.

Le Syndicat des poseurs de carrelages et de tapis, qui groupe 254 membres est le premier syndicat de Toronto à s'affilier à la CSN.

#### Accusation

Par ailleurs, le Conseil du travail de Toronto, représentant 120,000 syndiqués de la région métropolitaine de la ville-reine, a accusé la Confédération des syndicats nationaux, dont le siège social est à Québec, "de fomenter de la division au sein de la force ouvrière ontarienne".

## Au sujet des directives du ministère de l'Éducation

### Bellemare n'a pas autorisé le CST à étudier le mémoire des instituteurs

**Par Benoît LAVOIE**  
Le ministre du Travail n'a pas encore reçu de demande officielle du Conseil supérieur du travail, pour qu'il reçoive et examine le mémoire récemment soumis par la Corporation des instituteurs catholiques du Québec.

Ce mémoire, reçu par le Conseil supérieur, lors de son assemblée du 22 décembre dernier, se plaint que le ministère de l'Éducation, dans ses directives aux commissions scolaires émises le 14 octobre, ne respecte pas le Code du travail. La question de l'expédition de ce mémoire cause un véritable

dilemme au ministre lui-même et aux membres du Conseil supérieur du travail.

Le ministre Maurice Bellemare n'a pas voulu que le CST en prenne connaissance, alléguant que cet organisme ne peut recevoir directement et étudier des revendications de corps intermédiaires. Malgré cela, et à cause des faits mis en cause, les membres du Conseil supérieur du travail ont décidé de demander à M. Bellemare l'autorisation de se pencher sur le problème. Cette autorisation n'a pas été encore demandée.

Une source autorisée nous a souligné hier le problème que posait la présentation de ce mémoire.

## Hausse de salaires de 22%: vote, la semaine prochaine, à Radio-Canada

La Corporation des instituteurs catholiques du Québec envisage la construction prochaine d'un immeuble qui logera son siège social et ses différents services, à Québec.

Le président de la CIC nous a fait connaître ce projet, qui demanderait un investissement de quelque \$500,000, hier, lors d'une conversation téléphonique. "Même si notre décision de construire un édifice est prise, nos plans de construction ne sont pas encore définitivement arrêtés, et aucun architecte n'a encore été choisi pour accomplir le travail", a ajouté M. Raymond Laliberté.

L'édifice, qui compterait trois étages, serait situé sur le Chemin Sainte-Foy, près du campus universitaire de Laval, plus précisément à proximité de la maison des Frères des écoles chrétiennes, sur un terrain qui l'or-

ganisme possède déjà depuis quelques années. Actuellement, une partie du terrain est occupée par le "Cro-Magnon", boîte à chansons des étudiants.

**MONTREAL (PC)** — M. Hugh J. Sedgwick, dirigeant canadien de l'Alliance internationale des machinistes de théâtre et des projectionnistes de cinéma des États-Unis et du Canada, a fait savoir dans une déclaration émise hier qu'un scrutin aura lieu la semaine prochaine pour déterminer si 1,600 membres du syndicat, à l'emploi de Radio-Canada, accepteraient ou non une hausse de salaires de 22 à 25 pour cent recommandée par un

rapport majoritaire d'un tribunal d'arbitrage.

M. Sedgwick a déclaré qu'on demandera aux syndiqués de se prononcer par vote sur l'augmentation recommandée dès que le rapport aura été entièrement traduit et posté à tous les membres du syndicat. La date du scrutin sera alors annoncée. Tout comme les membres de l'ATSE, la société Radio-Canada n'aurait pas encore approuvé le rapport.

## Affaire Sicotte

### Enquête préliminaire de 13 policiers, le 1er février

**MONTREAL (PC)**—Cinq policiers et deux enquêteurs d'assurance ont comparu, hier, sur des accusations de brutalité. Les actes qui leur sont reprochés auraient été commis lors de l'interrogatoire de Louis Sicotte durant une enquête sur des incendies criminels, en 1965.

Leur enquête préliminaire ainsi que celle de huit autres personnes mises en accusation le 30 décembre a été fixée au 1er février. Tous sont accusés d'avoir causé des blessures corporelles à M. Sicotte avec l'intention de le mutiler ou de le défigurer et d'avoir conspiré pour commettre l'offense.

Hier étaient cités les agents Claude Aubé, Jean Châlin, Germain Vézina et Claude St-Onge, de la Police provinciale; le Sergent-détective Vincent Ouellette, de la sûreté municipale de Québec, et les enquêteurs Charles Marcoux et Albert Martin de la Fire Underwriters' Investigation Bureau.

Les prévenus du 30 décembre étaient six policiers provinciaux et deux enquêteurs de la FUJB. Les 15 hommes ont été remis en liberté provisoire moyennant des cautionnements variant de \$1,000 et \$3,000.

# VENTE DE Janvier



Gagnez une excursion de ski pour 2 personnes dans les Cantons de l'Est ou au Nord du Vermont

3 excursions de ski seront attribuées le 16 janvier. Rien à acheter. Réclamez votre formule d'inscription à nos rayons de vêtements sport pour dames ou messieurs, et articles de sport de St-Roch ou Place Laurier.

## VENTE 1/2 PRIX manteaux pour dames

Une variété de superbes tissus soit worsted, tweed, Shetland, Camel Hair, réchauffés de renard, rat musqué, chat sauvage et vison. Marchandise régulière, nouveaux modèles dernier cri. Choix aussi de manteaux sans collet de fourrure. Chaque manteau est entre-doublé, doublé de satin et réchauffé de chamois dans le dos. Toutes tailles, toutes teintes.

- |                 |   |                  |   |                  |   |
|-----------------|---|------------------|---|------------------|---|
| Valeur de 39.99 | <b>20<sup>00</sup></b><br>Aussi Place Laurier | Valeur de 69.99  | <b>35<sup>00</sup></b>                        | Valeur de 79.99  | <b>40<sup>00</sup></b><br>Aussi Place Laurier |
| Valeur de 99.99 | <b>50<sup>00</sup></b>                        | Valeur de 119.99 | <b>60<sup>00</sup></b><br>Aussi Place Laurier | Valeur de 139.99 | <b>70<sup>00</sup></b>                        |

Paquet, manteaux pour dames, deuxième étage

OUVERT AUJOURD'HUI FETE DES ROIS: 10H. A.M. A 9H.30 P.M. — SAMEDI JUSQU'A 5H.30 P.M.